Pour entendre Pearson

Dief veut la reprise de l'enquête Dorion

OTTAWA (PC) -- Le chef de l'opposition aux Communes a suggéré aujourd'hui la reprise de l'enquête Dorion, pour entendre le témoignage sous serment du premier ministre du Canada.

M. John Diefenbaker a déclaré que les Canadiens veulent entendre M. Lester B. Pearson expliquer "l'inexplicable". Il commentait ainsi l'annonce par le juge en chef Frédéric Dorion d'une correction apportée à son rapport relativement à la déposition de l'ancien ministre de la Justice, M. Guy Favreau.

M. Diefenbaker a souligné qu'il s'agissait "seulement d'un autre incident à la suite d'une série fantastique d'incidents". A son avis, le juge Dorion a interprété la preuve de la seule façon qu'elle pouvait être interprétée. "Personne, a-t-il précisé, en lisant la déposition du ministre de la Justice, ne peut en venir à une autre conclusion."

L'ancien premier ministre a affirmé qu'il s'agissait en réalité d'un changement peu important. "Ce qui est plus important, a-t-il poursuivi, c'est que M. Pearson savait le 2 septembre qu'un pot-de-vin avait été offert pour obtenir la libération sous cautionnement de Rivard."

Au sujet d'une déclaration de Favreau

Le juge F. Dorion corrige son rapport

QUEBEC (PC) -- Le juge Frédéric Dorion a annoncé qu'il corrigera une déclaration contenue dans son rapport sur l'affaire Rivard, en rapport avec une "modification" apportée par l'ancien ministre de la Justice, M. Guy Favreau.

Voici le texte de la déclaration qu'a fait en ce sens dans la vieille capitale le juge en chef de la Cour supérieure du Québec:

"Vendredi après-midi, vers 5 heures, je recevais du premier ministre une lettre venant d'Ottawa, datée du 29 juin. Vu que je dois partir demain soir pour mes vacances, je lui ai immédiatement envoyé un télégramme. J'ai reçu, samedi soir, de l'honorable Guy Favreau le télégramme suivant:

"Le premier ministre m'a mis au courant de votre télégramme du 2 juillet. Quant à ma réponse à Me Drouin telle que rapportée en page 7308 de la transcription des dépositions et dans laquelle je voulais me référer exclusivement à l'adjoint exécutif du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, je désirerais l'expliciter de sorte que son sens ne puisse donner lieu à aucun doute possible. Je voudrais le faire en affirmant d'une façon expresse que je n'ai pas mentionné le nom de M. Rouleau au premier ministre, lors de notre conversation du 2 septembre 1964. J'aimerais que cette clarification de ma réponse soit considérée comme faisant partie du dossier, ainsi que vous avez eu la bonté de le suggérer."

Guy Favreau.

"Je n'ai aucune hésitation, dit le juge Dorion, à accepter cette déclaration et à considérer qu'elle s'ajoute à la réponse de l'honorable Favreau telle que rapportée à la page 7308 de la transcription des dépositions.

Considérant cette preuve additionnelle, je déclare que mon rapport à la page 123 version française doit être modifié en retranchant à la neuvième ligne et à la dixième ligne des mots "son assistant-parlementaire", pour les remplacer par "l'adjoint exécutif du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration", et je donne des instructions pour que cette modification apparaisse sur toute les copies du rapport.

A cette fin, j'ai demandé au procureur de la commission, Me André Desjardins, de se rendre à Ottawa pour voir à ce que la modification soit faite correctement.

Je crois que ce geste de l'honorable Guy Favreau, en outre de clarifier une situation qui a soulevé de nombreux commentaires, constitue une autre preuve de la dignité qui le caractérise."

Signé: Frédéric Dorion.

L'enquête Dorion est tournée au ridicule

—Douglas—

OTTAWA PC -- Le chef du nouveau parti démocratique, M. T.C. Douglas, a accusé hier le gouvernement d'avoir tourné en ridicule l'enquête Dorion en demandant que des modifications y soient apportées. "Il me semble incongru que le premier ministre et l'ancien ministre de la Justice, M. Guy Favreau, aient demandé que le rapport soit modifié après avoir été déposé aux Communes," a dit M. Douglas dans un communiqué.

Selon lui, M. Favreau aurait dû demander à être rappelé devant la commission s'il croyait que son témoignage n'était pas suffisamment clair.

"Le premier ministre Pearson aurait pu, lui aussi, demander à comparaître pour expliquer son rôle dans cette affaire."

"Le premier ministre et M. Favreau ont préféré attendre que la commission ait terminé son travail et alors tordre le bras du juge Dorion pour l'amener à modifier son rapport sur une question de prime importance."

"Cela veut-il dire que tous ceux qui sont impliqués dans l'affaire auront la même opportunité ou ce privilège est-il réservé seulement à MM. Pearson et Favreau?

"Ce faisant, le gouvernement a tourné l'enquête en ridicule".

L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garçons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

La météo
ENSOLEILLE
Pér. nuageuses
Minimum: 50
Maximum: 70
avec Coke y a d'la Joie!

30e ANNEE – No 151 GRANBY, MARDI, LE 6 JUILLET 1965 SEPT CENTS

A cause de la recrudescence du crime

Les chefs de police se prononcent contre l'abolition immédiate de la peine de mort

M. Allan Mac Eachen, ministre du Travail et Mlle Judy LaMarsh, ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, ont profité d'une réception donnée en l'honneur du député N.S. Earlier, du Cap Breton, pour danser un "set carré". Il paraît qu'il n'y a rien de mieux pour oublier les soucis de la Chambre des communes.

SAINT-HYACINTHE.-- Les chefs de police de la province de Québec estiment qu'il serait prématuré d'abolir immédiatement la peine de mort et cela à cause de l'inefficacité de notre système de réhabilitation, de la recrudescence actuelle du crime et des déficiences de notre système de détention. De plus, ils croient que sur le plan social l'on n'est pas prêt à l'abolition de cette mesure punitive.

Tous les chefs, à cause de cette situation actuelle, se sont dits contre l'abolition immédiate de la peine de mort, alors qu'ils assistaient à un forum sur cette question si complexe et controversée, hier après-midi. M. Yves Michaud, journaliste, agissait alors en qualité de meneur de jeux. Les panelistes étaient; Me Gérard Lévesque, aviseur légal de l'association des chefs de police et pompiers du Québec; M. Jean-Paul Guilbert, directeur adjoint de la police municipale de Montréal; et M. Jean-Guy Brodeur, directeur du clairon de Saint-Hyacinthe.

Me Gérard Lévesque

Me Lévesque soutient que lorsque vient le temps de discuter de l'abolition de la peine capitale, il faut tenir compte de facteurs tels que détention, réhabilitation, etc... et que les méthodes de réhabilitation ainsi que le système de détention actuellement en usage sont inadéquats, ce qui fait que l'on est pas prêt à l'abolition de la peine capitale.

Il estime que dans les cas de meurtres prémédités l'on ne devrait avoir aucune pitié ni sentimentalité. Dans ces cas, il préconise l'application de la peine capitale.

Me Lévesque ajoute que si ces individus allaient tout simplement en détention, il y aurait possibilité qu'ils s'évadent et tuent encore s'ils ne tuent pas en prison ou au pénitencier même.

L'aviseur légal de l'Association estime que les ministres fédéraux ne sont pas compétents pour régler cette question, Il croit que les cas de meurtre devraient être soumis à la Cour Suprême qui rendrait, elle, une décision exécutoire.

M. J.-G. Brodeur.

M. Jean-Guy Brodeur, journaliste de Saint-Hyacinthe, préconise l'abolition de la peine capitale. Il suggère qu'on la remplace par la détention prolongée ou une formule de longue réhabilitation.

Autres nouvelles et photo du congrès à lire en page cinq

Il estime que l'aspect punitif est une formule périmée et soumet que la criminalité n'a pas augmenté dans les pays où l'on a aboli la peine capitale.

M. Brodeur a ajouté que l'éducation de la population s'impose et qu'ouvrir une école c'est fermer une prison.

Il favorise donc l'emprisonnement à perpétuité au lieu de la peine capitale et soumet que les meurtriers condamnés à la prison pourraient exécuter des travaux utiles à la société.

M. Jean-Paul Guilbert

M. Jean-Paul Guilbert, directeur adjoint de la police de Montréal, soutient qu'il appartient aux policiers, contrairement à ce que pense un ministre fédéral, de se prononcer sur cette question d'importance.

Tout comme Me Lévesque, M. Guilbert croit qu'il serait actuellement inopportun d'abolir la peine capitale à cause de la situation actuelle de la criminalité.

Il a de plus soumis que la situation géographique, l'efficacité des systèmes de police influencent la criminalité. M. Guilbert a expliqué que lorsque les criminels seront certains de se faire prendre, que l'on aura pris les mesures nécessaires pour les garder en prison et que le système de classement en vue de la réhabilitation sera plus à point, il sera alors possible d'aborder plus favorablement une étude sur l'abolition de la peine capitale.

L'assistance

M. Jean-Paul Dessureault, assistant-directeur à la Sûreté provinciale du Québec. a fait remarquer que la peine de mort constitue un facteur psychologique qui peut empêcher un criminel de tuer alors que l'emprisonnement à vie se résume trop souvent à 10 ans et quelques mois de prison.

L'un des congressistes a fait remarquer que la criminalité moderne tend à analyser le fait non en face de l'acte mais en face de l'homme.

Reprenant la parole, l'aviseur légal de l'Association a déclaré que les criminels, une fois incarcérés, sont obsédés par l'idée d'une évasion et celle de se venger des complices qui les ont démasqués.

M. Roger Lemire, directeur général de l'Association a déclaré que sans maltraiter les prisonniers, l'on devrait toutefois arrêter de les choyer.

Une hausse des tarifs d'autobus

MONTREAL (PC) — La Compagnie de transport provincial, dont les autobus relient entre elles les principales villes du Québec, a augmenté hier le prix de ses billets et doit maintenant justifier sa décision devant la régie provinciale des transports.

La compagnie a donné comme raison de cette augmentation, la majoration de salaires qu'elle a accordée à ses employés à la suite d'une grève de 17 jours qui s'est terminée la semaine dernière.

L'augmentation est "une somme équivalent à cinq pour cent" des tarifs de base, avec un minimum de 10 cents pour un billet simple.

La compagnie demandera également à la régie d'approuver une autre augmentation de cinq pour cent, avec minimum de cinq cents, qui pourrait entrer en vigueur le 1er juillet 1966, de même qu'une troisième majoration de cinq pour cent et un minimum de 10 cents à partir du 1er avril 1967.

La régie tiendra une séance, à ce sujet, jeudi prochain, à Montréal. Toute personne opposée à l'augmentation des tarifs aura l'occasion d'exprimer son opinion.

Depuis minuit

Détaillants d'essence en grève aujourd'hui

MONTREAL (PC) — La fraternité des détaillants d'essence du Québec, qui représenterait 1,500 des 8,000 postes d'essence dans la province, a décidé hier soir, par un vote, d'entrer en grève à minuit et une minute aujourd'hui.

Hier soir, dès qu'ils ont appris la nouvelle, les automobilistes se sont empressés de se rendre faire le plein aux différents postes. Certains n'ont pu y réussir.

La fraternité cherche à obtenir des compagnies pétrolières de leur accorder deux cents de plus le gallon d'essence, pour porter ce revenu à 8 cents et demi le gallon; elle demande également que le loyer des postes d'essence soit plutôt basé sur le total des ventes d'essence plutôt que sur la location.

Environ 500 membres de l'association, venus de plusieurs régions de la province, ont voté à l'unanimité en faveur de la grève, à l'issue d'une réunion qui a duré deux heures et demie.

M. Auguste Vial, président de l'association, a exprimé l'espoir que ceux qui ne sont pas membres agiront comme les grévistes.

Le vote a eu lieu peu après que quatre Compagnies: Shell, British American, Fina et Texaco, eurent annoncé une augmentation de trois cents du prix de l'essence, augmentation qui aurait été divisée moitié-moitié entre les compagnies et les locataires des stations.

La fraternité a rejeté l'offre.

SOMMAIRE

Editorial	P. 2
Granby	3-6
Régionale	4
St-Hyacinthe	2-5 6
Féminine	12
St-Jean	4-7-8
Sports	9-10-11
Annonces classées	14
Comiques, Télévision	15

La loi, des écoles et un commissaire de police

Télégramme à Me Wagner: Pourquoi ce retard à donner suite aux demandes?

SAINT-HYACINTHE--L'Association des chefs de police et pompiers de la province de Québec a adopté une résolution qui a immédiatement été transmise par télégramme à Me Claude Wagner, ministre provincial de la Justice, hier matin, afin que celui-ci puisse la recevoir à temps pour répondre aux deux questions qu'elle comporte, lorsqu'il viendra à Saint-Hyacinthe, mercredi soir, pour adresser la parole au banquet de clôture de ce congrès.

L'Association, qui, depuis plusieurs années, réclame pour une meilleure protection, du public, l'adoption d'une Loi de police, la nomination d'un commissaire provincial de police, et l'institution d'écoles et d'une académie de police, pose les questions suivantes au ministre dans cette résolution adoptée à l'unanimité.

"Quelle est ou quelles sont la ou les raisons qui motivent ce retard a donner suite à des demandes que nous croyons si urgentes et nécessaires à la protection du public? Qui a ou aurait intérêt à ce que la situation actuelle subsiste encore longtemps?".

Dans cette résolution, l'Association mentionne que tous les organismes s'occupant de la protection du public appuient ses demandes, que le manque de coordination du travail policier favorise la criminalité et la délinquance, que l'Union des municipalités fait front commun avec l'Association, qu'elle recherche et veut la valorisation de la fonction du policier.

L'Association rappelle de plus qu'elle demande à grands cris des écoles de formation tant pour les policiers que pour les pompiers depuis déjà 11 ans, que la Loi de police, le commissariat de police, les écoles de police et l'académie de police ont été promis à maintes et maintes reprises.

Elle ajoute enfin que rien n'a été introduit à la législature actuelle laissant voir ou même espérer qu'au moins une des mesures préconisées par les chefs de police et pompiers sera adoptée au cours de la présente session de la Législature provinciale.

Avant que les congressistes adoptent cette résolution M. Roger Lemire, de Québec, directeur général de l'Association, avait donné lecture de la correspondance échangée entre le ministère de la Justice et l'Association.

Dans l'une de ces lettres, M. Lemire a expliqué la gravité de la situation actuelle, indiquant même que les statistiques prouvent que le Québec, a le plus haut taux du monde entier dans les domaines de la récidive et de la criminalité.

Le directeur général de l'Association a ajouté que les chefs de police et de pompiers considèrent pratiquement ce retard comme un refus à leurs demandes.

Il a ajouté qu'il est inconcevable que le ministère de la Justice n'ait pas un policier d'expérience et compétent à son emploi, alors que d'autres ministères sentent le besoin de recourir aux services de spécialistes comme celui des Travaux Publics, par exemple, qui engage des architectes et ingénieurs.

Aux deux questions qu'elle lui pose, l'Association veut que Me Wagner donne des réponses sans équivoque, mercredi soir. Les chefs de police et pompiers veulent savoir s'ils doivent s'attendre à une action quelconque de la part du gouvernement pour leur aider à lutter contre la criminalité et la délinquence.

EDITORIAL DE

La Voix de l'Est

MARDI, LE 6 JUILLET 1965

Les Québecois ne sont pas des révolutionnaires

A l'exception de l'explosion d'une bombe à l'arrière de l'hôtel de ville de Westmount, de la tentative de quelques adolescents d'organiser une marche indépendantiste et de quelques arrestations, la fête du premier juillet s'est déroulée dans le plus grand calme. L'explosion devait-elle être le signe de ralliement des terroristes et donner suite à une manifestation monstre contre la fête du Canada? On le présume. Mais grâce à la surveillance étroite de la police au Carré Dominion, aux parcs Lafontaine et Jeanne-Mance, il ne s'est produit aucun incident grave ou simplement remarquable. Il fut même impossible de rallier les quelque deux cent cinquante jeunes qui désiraient organiser une marche dans les rues de la métropole.

Il en fut ainsi dans la vieille capitale où le RIN avait été autorisé à tenir une réunion publique en plein air. L'assemblée se déroula dans le plus grand calme, malgré l'invitation de quelques orateurs à organiser une manifestation. Les quelque deux cents personnes présentes se contentèrent d'écouter les discours des chefs indépendantistes. Le premier juillet fut donc très différent du 24 mai qui avait été marqué d'actes de vandalisme et de terrorisme.

Doit-on attribuer le maintien de l'ordre à l'organisation d'un vaste dispositif de sécurité? Probablement, mais l'avertissement donné par le ministre provincial de la Justice, Me Claude Wagner, à l'effet qu'il ne tolérerait aucune infraction à la loi, ne fut pas non plus étranger à cette situation. Depuis la visite de la reine, on sait que le nouveau ministre de la Justice tient habituellement ses promesses et que le ton de son dernier avertissement à l'adresse des terroristes et des fauteurs de trouble ne laissait aucun doute sur son intention bien arrêtée de réprimer sévèrement toute conduite désordonnée. On était justifiée de croire que, cette fois, ce n'était pas quelques coups de bâton, mais une véritable répression à laquelle devaient s'attendre les manifestants trop bruyants et les vandales désireux de détruire la propriété publique ou privée.

C'est dire que lorsque l'autorité constituée prend ses responsabilités, il est possible de maintenir l'ordre et la paix dans cette province où depuis quelques années, à la faveur d'une vague de nationalisme, des énergumènes cherchent, au nom de l'indépendance, à causer des désordres. La population bien pensante du Québec apprécie certes cette décision du ministre de la Justice de ne pas laisser un petit groupe d'écervelés faire la pluie et le beau temps lors des manifestations patriotiques et les jours de fête nationale.

Il était plus que temps de mettre de l'ordre en vue de protéger le public et de sauvegarder la réputation du Québec au Canada et à l'étranger où nous passons déjà, dans l'esprit de quelques-uns, pour des révolutionnaires prêts à tout pour conquérir nos droits. Le Canada, les Etats-Unis, l'Europe même doivent savoir que notre intention n'est pas d'ériger des barricades et de nous lancer, les armes à la main, à l'assaut du Canada anglais. Le Québec ne sera jamais une seconde Algérie, un second Congo. Ces droits auxquels il tient, il les obtiendra mais par des moyens pacifiques.

Les Québecois ne sont pas des révolutionnaires. Ils le démontrent par leur attitude dans la vie politique, économique et sociale, et par leur détermination de réprimer énergiquement tous les désordres auxquels peut conduire leur lutte pour la reconnaissance de leurs droits. En d'autres termes, le peuple appuie sans réserve l'attitude énergique de son ministre de la Justice à l'égard des terroristes et des indépendantistes, dont les actes répréhensibles peuvent nuire au lieu d'aider à la cause du Québec. Les indépendantistes sont libres de se consacrer à leur idéal, mais dans la paix et l'ordre.

Une fédération binationale ou l'indépendance!

Dans le mémoire qu'elles soumettront prochainement au Comité parlementaire de la constitution, les Jeunes Chambres du Canada français suggèrent au gouvernement québecois de proposer au Canada anglais l'établissement d'une fédération canadienne binationale. Si au premier juillet 1967, le Canada anglais a répondu dans la négative, disent-elles, le gouvernement provincial devra alors travailler à l'indépendance du Québec. Les jeunes Chambres définissent d'autre part les conditions dans lesquelles devrait être créée une fédération binationale. Le gouvernement fédéral serait dans l'obligation de se départir de plusieurs de ses pouvoirs actuels, en vue d'accroître l'autorité provinciale dans divers secteurs de la vie sociale et économique.

Il est facile de comprendre l'attitude des Jeunes Chambres. Elles ont connu une expérience malheureuse au sein de leur fédération canadienne qui, par la suite, a réussi à bloquer leur admission au sein des Jeunes Chambres internationales. Elles ne croient donc plus à la possibilité de traiter avec le Canada anglais.

Sans étudier les mérites de leur proposition, disons que les Jeunes Chambres donnent bien peu de temps au gouvernement québecois pour agir.

Même au siècle de la vitesse, on ne saurait changer de constitution comme on change de chemise, surtout lorsque cette constitution concerne deux groupes ethniques aussi différents dans leurs traditions et leurs aspirations. L'étude d'une proposition comme celle des Jeunes Chambres exige beaucoup plus qu'une période de deux années. Il est évident qu'aucune entente satisfaisante ne pourrait être conclue en 1967, dans le cas où le gouvernement québecois se rendrait à cette requête. Le Québec sait-il d'ailleurs, lui-même ce qu'il veut? Les idées sont très partagées et il lui faudrait faire l'unanimité avant de soumettre des propositions concrètes. Or il est encore loin de cet objectif. Et rien ne laisse supposer qu'il l'atteindra bientôt.

La Voix de l'Est

Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136 Principale, Granby

Aimé Laurion, Président J. Charles D'Amour, Gérant Général

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Par camelot	Par jour	Samedi	Semaine
	$0.07	$0.10	$0.45
Par la-poste	1 m.	3 m.	6 m.	1 an
Canada	$1.50	$4.00	$6.00	$10.00
Etats-Unis		$6.00	$10.00	$18.00
Autres pays			$12.00	$20.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

Les Drs F. Trudel, A. Lavallée et J.-P. Morin

Trois médecins vétérinaires accèdent à de hauts postes

ST-HYACINTHE -- MM. Ferdinand Trudel, Albert Lavallée et Jean-Paul Morin, trois docteurs en médecine vétérinaire qui ne sont pas étrangers à la région de St-Hyacinthe occuperont désormais d'importants postes au Service de la salubrité des aliments.

Leur nomination vient d'être annoncée par M. Alcide Courcy, ministre provincial de l'Agriculture et de la Colonisation. Celui-ci annonce également que tous les médecins vétérinaires du ministère de la Santé sont mutés au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, qui assume désormais la responsabilité de l'inspection des viandes et autres aliments.

La création du Service de la salubrité des aliments fait suite à la Loi sur la santé des animaux et l'hygiène des aliments adoptée par l'Assemblée législative, en février 1964. Cette loi jeta les bases d'un nouveau système d'inspection des viandes.

Dr Ferdinand Trudel

Le Dr Ferdinand Trudel prend la direction de ce Service qui comprend les divisions de l'hygiène animale et de la salubrité des aliments.

Natif de St-Stanislas, dans le comté de Champlain, le Dr Trudel poursuivit des études au Séminaire de Trois-Rivières, à l'Institut agricole d'Oka, et au Bureau de l'Industrie animale de Washington D.C..

Au Service du ministère de l'Agriculture du Québec depuis 1935, il a publié plusieurs travaux en plus de s'occuper du contrôle des maladies contagieuses.

De 1936 à 1961, il fut chef du laboratoire de médecins vétérinaire du Québec.

Au cours des dernières années, il donna des cours spéciaux à l'Ecole de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe.

Dr. Albert Lavallée

Le Dr Albert Lavallée devient chef de la division de l'hygiène animale au Service de la salubrité des aliments.

Né à Sorel, où il fit son cours primaire, il entreprit ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe pour ensuite s'inscrire à l'Ecole de médecine vétérinaire d'Oka.

En 1947, il entrait au Service de la santé des animaux du ministère de l'Agriculture du Québec, à titre d'inspecteur vétérinaire.

La division du Service de la salubrité qu'il dirigea maintenant a pour tâche de combattre les maladies animales dans les fermes et d'administrer trois laboratoires de diagnostics vétérinaires mis à la disposition des producteurs agricoles.

Le Dr Jean-Paul Morin a pour sa part été nommé chef de la division de la salubrité des aliments. Cette fonction l'obligera à veiller de façon à ce que les lois et règlements se rapportant aux aliments soient bien appliqués.

Né à Deschambault, il poursuivit des études à l'Ecole de Médecine vétérinaire de St-Hyacinthe.

Après avoir exercé sa profession à St-Joseph de Beauce, il occupa la fonction de vétérinaire hygiéniste à l'Unité sanitaire de Lévis. De 1959 à 1960, il suivit des cours à l'Université de Montréal, ce qui lui a valu un diplôme en hygiène vétérinaire publique.

Il fut souvent appelé à donner des conférences sur des matières inhérentes à la médecine vétérinaire en général et sur des sujets spécifiques tels que la mammite, la production d'un lait de qualité, etc...

LE VIEUX MOULIN, centre d'art établi à St-Pie, comté de Bagot, est un lieu qui conquiert rapidement une réputation enviable. Il réunit de nombreux estivants dans un décor remarquable et permet à ceux que l'art passionne des échanges de vues et même beaucoup de perfectionnement. Des artistes célèbres y apportent leur contribution. Sur cette photo nous voyons Andrée de Groot entourée d'un groupe d'artistes.

Augmentation de $8 millions

La taxe sur les tabacs doit rapporter au trésor provincial plus de $34 millions

QUEBEC (PC)—La taxe sur les tabacs doit rapporter au trésor provincial au cours du présent exercice financier plus de $34 millions. Durant l'exercice financier de 1964-1965, elle a rapporté près de $26 millions.

Apres que M. Eric Kierans, ministre du Revenu, eut donné hier ces chiffres à la chambre, durant l'examen en comité du bill 34, qui augmente la taxe sur les tabacs, M. Paul Dozois a souligné qu'il y avait de l'an passé à cette année augmentation de $8 millions du produit de cette taxe, et non pas $6,250,-000.

"La différence de $2 millions, a expliqué M. Kierans, c'est l'augmentation normale" dûe à un nombre accru de fumeurs.

"Ah oui, a ajouté le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, avec le gouvernement actuel, les gens deviennent tellement nerveux qu'ils fument beaucoup plus", remarque qui a fait éclater de rire le ministre du Revenu.

Ce projet de loi, qui doit encore être adopté en troisième lecture, augmente de 10 à 12 pour cent du prix de vente au détail l'impôt sur le tabac et sur les cigares, selon une modalité, introduite dans le projet de loi en amendement, en faveur des cigares à prix modiques. Ce sont les cigares qui se vendent à 10 cents ou moins jusqu'à 5 cents et qui sont imposés de 1 cent. Selon une ancienne loi encore en vigueur, il n'y a pas de taxe sur les cigares qui se vendent à 5 cents ou moins.

Le projet de loi augmente de 1-25 de un cent par cigarette la taxe sur les cigarettes. Elle était auparavant de 1-5 de cent, ce qu'elle est en Ontario et dans d'autres provinces, a noté M. Kierans. M. Johnson a noté que, par ce projet de loi, c'est au Québec que l'impôt sur les cigarettes est le plus élevé au Canada, soit 6-25 de cent par cigarette au lieu de 1-5 dans la province d'Ontario, soit un écart de 4 pour cent.

Autres taxes

L'Assemblée législative a par ailleurs procédé à la troisième lecture et adopté le bill 33, qui supprime la surtaxe de 2 et demi pour cent sur les divertissements et accorde aux municipalités l'entier du produit de cette taxe, qui s'établit à 10 pour cent. Selon M. Kierans, elle doit rapporter environ $4 millions durant le présent exercice financier. Auparavant, son produit était versé à parts égales au trésor provincial et aux municipalités de la province.

Des députés de l'opposition, dont M. Paul Allard (Beauce), ont suggéré d'apporter au projet de loi un amendement pour laisser les municipalités libres d'imposer la taxe sur les divertissements. "Dans plusieurs petites municipalités, cette taxe ne rapporte presque rien et n'est qu'une source de tracasseries", a-t-il dit. L'adoption du bill 33 s'est fait sur division.

D'autre part, la chambre a commencé l'étude en deuxième lecture du bill 35, qui augmente la taxe sur l'essence et sur le carburant pour moteur diesel.

L'augmentation, qui est entrée en vigueur le 9 avril dernier, est de 1 cent le gallon sur l'essence, portant cette taxe de 15 à 16 cents, de 1 cent le gallon également sur le carburant pour moteur diesel et celle-ci passe de 21 cents à 22 cents le gallon.

Jeaneau Prudent dit:
"Ne vous amusez pas dans l'eau avec des jouets gonflés d'air ou des chambres à air.
Gardez-les sur la plage où ils ont leur place."

Nomination à Carnation

M. T.E. Lang, vice-président de Carnation Ltée, annonce la promotion de M. Roland-O. Rousseau au poste de directeur de l'usine de lait évaporé de la compagnie à Sherbrooke. M. Rousseau succède à Arthur H. Hall, nommé directeur de l'usine Carnation à Wetaskiwin, en Alberta. Il fit ses débuts à Carnation en 1960 à l'usine de Sherbrooke. Quelques mois plus tard, il était nommé contremaître à l'usine de Wetaskiwin. En 1962, il revenait à Sherbrooke comme directeur adjoint de l'usine. Né à Québec, M. Rousseau est bachelier ès-arts de l'Université Laval. Marié, il a un fils de 20 mois.

Professeur à l'E.M.V.

Le Dr Filion donnera une conférence à St-Félicien

SAINT-HYACINTHE - Le Dr Roland Filion, M.V, chef du Laboratoire de recherches vétérinaires à l'Ecole de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe, prononcera une conférence lors du colloque qui réunira plus de 500 vétérinaires du Québec à Saint-Félicien de Roberval, les 16 et 17 juillet.

Le Dr Filion traitera des leucoses aviaires devant les spécialistes qui participeront à ces importantes assises scientifiques qui ont pour thème "Les cancers chez les animaux".

L'incidence des leucoses aviaires est si remarquable depuis quelques années qu'elle a attiré l'attention non seulement des aviculteurs mais aussi des médecins vétérinaires, des hygiénistes et des cancérologues.

Les statistiques consultées indiquent qu'au Canada seulement des dizaines de milliers de fermes avicoles subissent des pertes sérieuses par cette maladie.

Les leucoses font l'objet d'études intensives sur leur étiologie, les facteurs prédisposants, leur évolution et les moyens de contrôler ces pertes énormes que subissent les éleveurs.

Les cancérologues y voient un moyen d'étudier une forme de cancer rencontrée chez l'être humain. Sans présumer que la leucémie humaine peut être causée par un virus, l'étude comparée de cette maladie sur deux espèces différentes contribuera à élucider certains facteurs pathogéniques communs dans leur évolution.

Le Dr G. Lussier

Le Dr Gilles Lussier, M.V., M.Sc.V., pathologiste à l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal, prendra également la parole au cours de ces importantes journées d'études.

Il a intitulé sa conférence: "La cellule cancéreuse: son aspect morphologique et physiopathologique".

Les adresses du C. législatif sont renvoyées aux conseillers juridiques du gouvernement

QUEBEC (PC) — Le cabinet provincial a étudié, mardi, les adresses du Conseil législatif qui visent à bloquer une adresse de l'Assemblée législative à la reine en conseil pour restreindre les pouvoirs du Conseil législatif.

M. Jean Lesage, premier ministre, a ajouté que le Conseil des ministres avait décidé à sa réunion de mardi de renvoyer les adresses du Conseil législatif aux conseillers juridiques du gouvernement.

Le Conseil législatif a adopté, il y a quelques semaines, trois adresses, l'une à la reine Elizabeth II pour la prier de ne pas tenir compte de l'adresse de l'Assemblée législative et les deux autres, destinées respectivement au lieutenant-gouverneur de la province, M. Paul Comtois, et au gouverneur général du Canada, M. Georges Vanier, demandant à ceux-ci d'acheminer jusqu'à Londres la première adresse.

Les trois adresses du Conseil législatif ont été remises au lieutenant-gouverneur de la province qui les a transmises au premier ministre, demandant de donner son avis. Le premier ministre devait, à son tour, les soumettre au cabinet pour examen et, selon l'information donnée par le premier ministre, le cabinet a décidé de les transmettre aux conseillers juridiques du gouvernement.

L'adresse de l'Assemblée législative pour réduire les pouvoirs du Conseil législatif, qui est déjà assurée d'un avis favorable du gouvernement canadien, pourrait, croit-on, faire l'objet d'une décision à Londres avant que les adresses du Conseil législatif ne quittent Québec, tenant compte notamment du fait que le lieutenant-gouverneur de la province a fait savoir au premier ministre qu'il utiliserait tout le mois de juillet pour ses vacances.

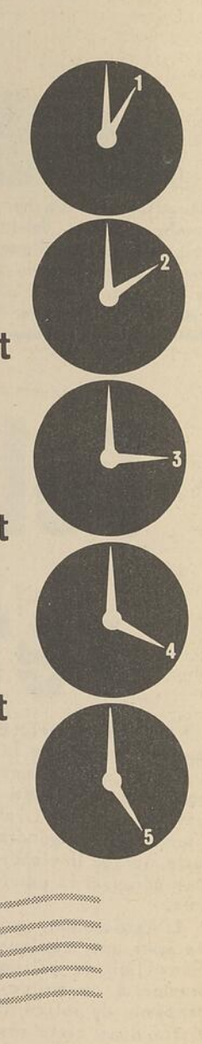

EN ONDES
CHEF
SEIZE HEURES PAR JOUR
1000 Watts
La Voix de l'Est
1450 Kcs

La Voix de Granby

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

MARDI, LE 6 JUILLET 1965

ME BERNARD LEGARE, avocat de Granby, était réélu par acclamation, hier soir, président de la Commission scolaire régionale Meilleur pour un troisième mandat d'un an. En fait, Me Légaré est président de la régionale depuis sa fondation, au printemps 1963. Deux sièges seulement devenaient vacants pour 1965-66; M. le commissaire Orpha Choinière était renomme à son siège par ses collègues de la commission scolaire de Granby qu'il préside; M. Lyonel Girardot, était réélu par acclamation également par les délégués des 14 commissions scolaires affiliées. Notre photo montre, première rangée, de gauche à droite: MM. les commissaires Antonio Lapierre, Adamsville; Lyonel Girardot, Roxton Falls; et Bernard Légaré, Granby, président; M. Germain Ostiguy, délégué de St-Césaire et président d'élection; et M. le commissaire J.-Amable Lemieux, St-Césaire. Deuxième rangée, même ordre: MM. les commissaires Alphonse Laflamme, Waterloo; et Orpha Choinière, Granby; M. Jacques Dubois, administrateur général et secrétaire-trésorier de la Régionale; et M. le commissaire Louis-Philippe Rodrigue, Granby.

Le sort de l'aréna sera soumis à un référendum!

GRANBY -- Les autorités municipales ont adopté hier soir une nouvelle résolution concernant le sort de l'aréna locale. Il s'agira de faire évaluer l'aréna actuelle, et après approbation de Québec, l'achat de l'aréna sera soumis à la population sous forme de référendum.

On se rappelle qu'avant l'assemblée du Conseil municipal du 28 juin dernier, le Conseil municipal avait à choisir entre quatre solutions pour le sort de l'aréna. Soit, laisser l'aréna fermée, soit l'acheter, soit la louer à un prix qui permettrait les réparations qui s'imposent, soit enfin en faire construire une neuve. Le Conseil avait alors choisi de louer l'aréna locale au prix approximatif de $25,000 par année moyennant des réparations qui s'imposent et à des heures fixées par les Loisirs de Granby.

Par suite de cette décision, les autorités municipales en la personne de M. Paul-O. Trépanier, maire, M. Donat Brosseau, greffier, et M. Gill Langlois, échevin, ont rencontré les propriétaires de l'aréna locale hier à 11 hres. a.m. en vue de faire officiellement l'offre de la cité Ceux-ci ont refusé l'offre pour les raisons suivantes:

a) Les hypothèques grevant cet immeuble sont exigibles à demande.

b) 90% des créanciers hypothécaires refusent de renouveler leur créance.

c) Il serait impossible d'effectuer un refinancement.

Les autorités municipales ont donc entrepris d'opter pour une autre hypothèse à l'assemblée d'hier soir du Conseil municipal. La solution d'une aréna neuve ayant été rejetée à l'unanimité par les échevins à la dernière assemblée, il restait donc deux éventualités qui s'offraient: Laisser l'aréna fermée ou l'acheter.

Comme la première hypothèse semblait rien offrir d'efficace, les échevins et le maire ont tout de suite pris une tangente vers la deuxième possibilité.

L'échevin Bernard Beaudry a d'abord suggéré qu'on en fasse une question de plébiscite. Avant d'aller directement à cela, l'échevin G. Langlois, après avoir mis au point que le rapport de M. G.R. Scott, ingénieur conseil, déclarait que l'immeuble en question était encore bon, il proposa que la cité retienne les services de M. Eugène Therrien, évaluateur expert, pour qu'il évalue la valeur de l'aréna pour fin d'achat par la municipalité de Granby. On a précisé que les services de M. Therrien coûteront $500. Le résultat de l'expertise connu, le projet sera présenté à Québec, et après l'approbation de principe, le dit projet sera soumis à la population de Granby sous forme de référendum. Sa proposition fut adoptée.

4,576 étudiants et 205 professeurs en septembre

La Régionale Meilleur accueille 2 autres commissions scolaires

GRANBY -- Le premier lundi juridique de juillet est un jour important dans la vie de la Commission scolaire régionale Meilleur qui administre notre enseignement secondaire. C'est le jour de la rencontre des délégués des commissions scolaires affiliées à l'organisme pour l'élection d'un président et le choix de commissaires pour tout siège devenu vacant.

Avec l'addition des commissions scolaires de St-François Xavier de West Shefford et de Béthanie, devenue officielle, hier soir, la Régionale Meilleur se compose maintenant de 14 partenaires représentés par 3 délégués chacun. A ce groupe se joint à certains titres la commission scolaire catholique de Foster dont les délégués n'ont toutefois pas le droit de vote.

Au sein de la commission, la Commission scolaire de Granby a droit à trois sièges; Waterloo et St-Césaire y occuperont aussi toujours un fauteuil. Les deux autres sièges peuvent être occupés par des délégués des autres commissions scolaires.

ACCLAMATION

Toutes les élections prévues par la loi l'ont été par acclamation, hier. Deux sièges seulement étaient devenus vacants; celui du commissaire Orpha Choinière, président de la Commission scolaire de Granby et membre du conseil municipal; et celui du commissaire Lyonel Girardot, président de la Commission scolaire de Roxton Falls. M. Choinière fut redésigné par ses collègues de la commission scolaire locale pour siéger de nouveau à la Régionale Meilleur; et M. Girardot fut réélu par acclamation par les délégués présents. Par la suite, les sept commissaires réélisaient Me Bernard Légaré, avocat de Granby, président de la Régionale Meilleur pour un troisième mandat d'un an. Enfin, la maison Jolin, Monfils, Dallaire, Picotte et Associés était choisie de nouveau pour la vérification des livres et M. Roma Boulerice était nommé contrôleur des absences. On sait que ce dernier devenait l'adjoint de M. Jacques Dubois, administrateur général et secrétaire-trésorier de la Régionale, il y a quelques semaines.

M. Germain Ostiguy, délégué de St-Césaire et ancien président de la Fédération des commissions scolaires du diocèse de St-Hyacinthe, était président d'élection. Pour 1965-66, le conseil de la Régionale Meilleur est donc demeuré inchangé. En font partie: le président Légaré et les commissaires Orpha Choinière et Philippe Rodrigue, Granby; J.-Amable Lemieux, St-Césaire; Alphonse Laflamme, Waterloo; Antonio Lapierre, Adamsville; et Lyonel Girardot, Roxton Falls.

RAPPORT ANNUEL

Dans son rapport annuel, Me Légaré a d'abord souhaité la plus cordiale bienvenue aux délégués des deux nouvelles commissions scolaire affiliées: West-Shefford et Béthanie. Précédemment, le président avait lu un télégramme du ministre de l'Education du Québec, l'honorable Paul Gérin-Lajoie, confirmant cette bonne nouvelle.

En 1964-65, la Régionale Meilleur a dispensé l'enseignement à 3,915 étudiants en 19 institutions et 114 classes; elle avait à son emploi 1 directeur général des écoles, 3 orienteurs, 3 visiteurs ecclésiastiques et 183 professeurs. De plus, 396 étudiants étaient inscrits par la Régionale Meilleur tes. Tous ces chiffres seront augmentés en 1965-66. Ainsi, on attend l'arrivée de 4,576 étudiants en septembre, y compris ceux des institutions indépendantes. La Régionale Meilleur aura alors 130 classes et 205 professeurs. Parmi les nouvelles classes, il y aura 12 classes de 8e année pour 310 garçons au Mont Sacré-Coeur et 2 pour l'initiation au travail, au même endroit.

Me Légaré rappela les travaux importants du comité régional de planification scolaire, la construction d'une cafétéria en l'école secondaire Immaculée-Conception, et l'aménagement du nouveau siège social de la Régionale au 261, rue Laurier, dans l'ancienne résidence des frères Maristes qui enseignaient à l'école Notre-Dame-de-Fatima.

Enfin, la Régionale Meilleur ajoutait la classe de rhétorique à l'Externat classique Mgr Prince, établissait une classe pré-universitaire à la fin du cours scientifique, créait un cours d'initiation au travail et embauchait un conseiller pédagogique et des coordonnateurs des cours. "Ce fut, dit Me Légaré, une année fructueuse, constructive, au cours de laquelle l'avenir des étudiants fut toujours à l'avant-plan".

Sur l'autoroute

Un accident grave fait trois blessés

GRANBY -Un accident est survenu hier peu avant 3 hres sur l'autoroute des Cantons de l'Est à proximité de Chambly. Cet accident a fait 3 blessés.

D'une part, M. R. Moisan, de St-François, conduisant une Fargo 1965. M. Moisan a été transporté à l'hôpital de St-Jean et il semblerait que son état n'inspire aucune crainte.

Cependant, M. et Mme Gagné, de Montréal prenaient place dans une Falcon 1964 et ont tous deux été transportés à l'hôpital général de Verdun. L'état de ces derniers serait plus grave. Considérant que les proches parents de M. et Mme Gagné n'auraient pas été encore avertis, la police de l'autoroute a préféré ne pas livrer trop de détails concernant ces dernières personnes.

A la Régionale Meilleur

UNE RÉCEPTION INTIME RÉUNIT PROFESSEURS ET COMMISSAIRES

GRANBY - L'Association des professeurs catholiques de Granby Inc. posait un geste des plus heureux, hier soir, pour souligner l'excellence de ses relations avec les commissaires et le personnel administratif de la Commission scolaire régionale Meilleur. A l'issue de l'assemblée générale annuelle spéciale des délégués des commissions scolaires affiliées, convoquée pour l'élection d'un nouveau président, d'un nouveau commissaire et d'un vérificateur, M. Jean-Paul Bernard, président de l'association, et tous les membres de son exécutif reçurent le président de la régionale, les commissaires et tous les délégués à un vin d'honneur.

Cette réunion sociale eut lieu en l'auditorium de l'Ecole Christ-Roi, rue Dufferin, siège social de la Régionale Meilleur. Dans un échange de compliments et de bons voeux, Me Bernard Légaré, président réélu de la Régionale, et M. Bernard déclarèrent que cette rencontre des administrateurs de notre enseignement secondaire et des professeurs était le signe de la bonne entente et de l'esprit de collaboration qui existent entre eux depuis les premiers jours de la Régionale. Tous deux ont affirmé que de tels liens ne pouvaient que devenir plus étroits avec le temps.

Tous les participants à cette prise de contact intime ont souhaité à haute voix que cette rencontre devienne une tradition annuelle. La Régionale Meilleur comptera 205 professeurs en septembre prochain.

Transport des étudiants

5 COMITÉS PERMANENTS DE LA RÉGIONALE MEILLEUR

GRANBY -Vu l'importance de plus en plus grande que prend le transport en commun des étudiants qui fréquentent les différentes institutions de la Commission scolaire régionale Meilleur, Me Bernard Légaré, président de l'organisme, obtenait l'acquiescement de ses collègues pour la formation d'un comité qui s'occupera exclusivement de ce problème. Jusqu'à hier soir, la Régionale Meilleur avait un comité du transport et de la construction; désormais ces deux domaines seront du ressort de deux comités distincts.

D'ailleurs, en parcourant l'avis de demande de soumissions pour le transport des étudiants de la Régionale Meilleur, document que La Voix de l'Est publie dans une autre page de son édition d'aujourd'hui, on peut se rendre compte de l'ampleur de ce chapitre. En 1965-66, le transport sera encore plus considérable à la suite de la location de 14 locaux de classes au Mont Sacré-Coeur où se rendront chaque jour au moins 310 garçons. On prévoit même trois pôles, en notre cité, où les étudiants se réuniront pour monter dans les autobus scolaires. Ces pôles se situeront vraisemblablement aux écoles Ave Maria, St-Eugène et St-Joseph.

C'est mercredi prochain, le 14, à 8 heures du soir que seront ouvertes ces soumissions au siège social de la Régionale Meilleur.

Avant l'ajournement de l'assemblée générale annuelle spéciale de la Régionale Meilleur, le président Légaré révéla la composition des comités permanents de la commission pour 1965-66. Voici:

Pédagogie: M. le commissaire J.-Amable Lemieux, président; M. le commissaire Alphonse Laflamme, membre. Finances: M. le commissaire Lyonel Girardot, président; M. le commissaire Lemieux, membre. Entretien des immeubles: M. le commissaire Philippe Rodrigue, président; M. le commissaire Antoine Lapierre, membre. Construction: M. le commissaire Orpha Choinière, président; M. le commissaire Rodrigue, membre. Transport: M. le commissaire Lapierre, président; M. le commissaire Girardot, membre.

A Mont-Orford, dimanche

Récital de Louise Forand aux Jeunesses Musicales du Canada

GRANBY.- L'artiste invité au concert de dimanche après midi, 11 juillet, au village des Jeunesses Musicales du Canada, au Mont-Orford, sera mademoiselle Louise Forand, de notre ville. Mlle Forand se produira en récital et interprétera des oeuvres de Clémenti, Shumann, Chopin et Hindemith.

On sait que notre jeune concitoyenne vient de rentrer d'un séjour d'un an à Paris à titre de boursière du gouvernement du Québec. Louise Forand suit en quelque sorte son maître de piano, cet été, à Orford, puisque, dans la Ville Lumière, elle était l'élève de Vlado Perlemuter qui, depuis quelques années, dispense ses cours aux Jeunesses Musicales du Canada pendant la belle saison.

Pour le moment, Louise nous confiait qu'elle avait obtenu une bourse JMC pour la première session de trois semaines au Mont-Orford; il se peut qu'elle participe aussi à la deuxième session.

Les dons de Louise Forand, pianiste-concertiste de Vincent d'Indy, sont donc assez remarquables pour intéresser les administrateurs des JMC qui n'ont pas hésité à l'inviter à donner un récital public pour un auditoire extrêmement exigeant. Les concerts du Mont-Orford ne manquent jamais de sérieux; à l'affiche, on trouve les noms des maîtres réputés que M. Gilles Lefebvre, fondateur-administrateur des JMC, réunit chaque été afin d'offrir aux jeunes du pays l'enseignement musical de la plus grande qualité.

Nous sommes assurés que Louise Forand recevra un chaleureux accueil, dimanche, lors de son premier récital depuis son retour d'Europe. Voici la nomenclature des pièces qu'elle a choisi d'interpréter: Clémenti: Sonate en Si Bémol Majeur; Shumann: Fantaisie Estuke, Opus 12; Chopin: Berceuse, Opus 57, et Impromptu en Fa Dièse, Opus 36; Paul Hindemith: 3e Sonate.

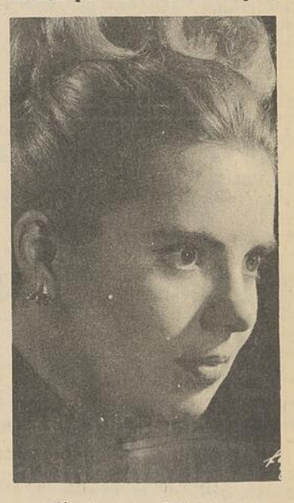

Mlle Louise FORAND

Un homme a été poignardé à Granby

GRANBY- Un homme de Granby serait sous les soins actuellement à l'hôpital St-Joseph de Granby après avoir été poignardé.

L'incident serait survenu dans la nuit de vendredi à samedi dans un appartement de la rue Centre.

Apparemment, cet homme habitait avec un autre. Ce dernier serait l'auteur de l'attentat.

La police municipale a été très peu loquace sur le sujet hier. Les journalistes ont cependant pu voir le poignard qui a servi dans la nuit de vendredi à samedi. Il s'agit d'un petit poignard dont la lame entre dans la poignée.

Hier, aucune accusation n'était encore portée contre qui que ce soit. Le procureur de la Couronne, Me Gilles Therriault, a déclaré qu'il avait été mis vaguement au courant de cette affaire.

Toutefois, la police municipale de Granby doit révéler son rapport aujourd'hui aux journalistes.

M. Lucien ALAIN, comptable agréé de Granby, a été nommé vérificateur et conseiller financier de la Fédération des Jeunes chambres du Canada français lors du congrès de cet organisme à Québec. M. Alain fait partie de la Jeune chambre de Granby depuis trois ans; il en a été directeur durant deux ans et il est actuellement vice-président.

Assemblée de l'exécutif

GRANBY -L'assemblée de l'exécutif du local 56, de la Légion Royale Canadienne, pour le mois de juillet, aura lieu à 8h. p.m., le mercredi 7 juillet, dans les locaux de la Légion.

Autres nouvelles en page six

60 inscrits à date

Examens d'admission au Centre d'apprentissage

GRANBY -Un peu plus de 60 candidats se sont déjà inscrits au Centre d'apprentissage des métiers de la construction de Granby, afin de subir les examens d'admission à la fin du présent mois.

C'est ce que nous apprenait, hier, Mlle Gisèle Scott, secrétaire-registraire du centre, en l'absence du directeur, M. Ernest Duquette, actuellement en vacances. A son retour, le 19 M. Duquette annoncera le jour de la dernière semaine de juillet au cours duquel seront tenus les examens.

Mlle Scott nous révélait que le centre peut recevoir 90 apprentis à ces cours réguliers du jour. Les cours du soir, qui débutent en janvier de chaque année, sont suivis par environ 200 compagnons et autres spécialistes des métiers de la construction.

Les cours du jour devraient commencer normalement vers la fin d'août. Un début aussi hâtif permet de libérer les apprentis en mai de l'année suivante, soit juste à temps pour la saison au cours de laquelle la construction est particulièrement active un peu partout.

Les 60 jeunes gens inscrits à date ont indiqué leurs préférences dans l'ordre suivant: menuiserie, électricité, peinture, maçonnerie - brique, plomberie - chauffage et ferblanterie.

PALACE
A L'AFFICHE!
LE RETOUR DES TITANS
COULEURS TECHNISCOPE
avec MARK FOREST
AUSSI
EMBRASSE-MOI IDIOT
DEAN MARTIN KIM NOVAK
PROG. COMPLET A 7.24

3,000 enfants envahissent les huit terrains de jeux

GRANBY.- "C'est le temps des vacances..." comme le dit si bien une chanson yéyé. A Granby, le temps des vacances signifie une activité intense sur les huit terrains de jeux.

Durant les deux mois de la saison estivale, 3,000 garçons et filles de notre ville participeront à des activités enrichissantes et variées.

L'ouverture des terrains de jeux a eu lieu hier matin par une messe célébrée en l'église Ste-Famille.

Puis, vers 9h. les enfants ont envahi les divers terrains de jeux. De nombreuses et intéressantes activités auront lieu chaque jour. Près de 80 moniteurs et monitrices sont chargés de ces activités.

Sur les terrains de jeux masculins, M. Richard Lecours a été nommé moniteur en chef. Il est assisté de M. Réjean Dion.

Chez les filles, la monitrice en chef est Mlle Hélène Senay. Son assistante est Mlle Huguette Chartrand, speakerine à C.H.E.F.

On sait que les terrains de jeux de Granby accueillent les jeunes de 6 à 12 ans.

Pour les plus âgés, le Club des débrouillards est sous la direction de M. Yvon Fournier. Chez les filles, à la Flambée junior, Mlle Lise Péloquin est la monitrice en chef tandis que Mlle Suzanne Loiselle est en charge de la Flambée sénior.

Les jeunes ont obtenu hier leur passeport afin d'avoir le droit d'effectuer un voyage autour du monde. Tel est du moins... le thème de la saison des activités sur les terrains de jeux de Granby!

Pendant l'orage d'hier

Des fils électriques deviennent rouges

GRANBY -La Brigade des incendies de la cité de Granby a répondu à un appel pour adoucir l'irascibilité de Dame Nature.

La foudre semble s'en être pris aux fils électriques qui sont devenus rouges sous l'effet des flèches de Jupiter. Sans toutefois invoqué ce dieu, les pompiers ont mis fin aux dégâts en moins de 15 minutes après que l'alarme fut sonnée, soit à 5.30 hres p.m.

Le tout s'est produit en face du 89, rue Ste-Rose à Granby.

Les glaieuls à l'honneur

GRANBY - Depuis plusieurs années, la Légion canadienne de Granby donne chaque année une exposition de glaieuls dans les salles du local 56.

Lors de la convention provinciale, M. Walter Wright s'est adressé brièvement aux délégués afin de les informer de cette exposition et en même temps les inviter à y assister, M. Redmond Roche, président sortant de charge du commandement provincial du Québec, s'est chaleureusement empressé de seconder M. Walter Wright en affirmant que l'exposition était une des meilleures jamais vues, et il s'est empressé d'inviter les délégués à faire une grande publicité dans leurs locaux respectifs.

Cette année, l'exposition aura lieu sous la présidence conjointe de MM. Walter Wright et Wilbert Doe, dans les salles de la Légion, le samedi 28 août 1965.

NE MANQUEZ-PAS LE TRAIN !
LE 15 JUILLET
TOM INC.

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Georges Bates est appréhendé

COWANSVILLE -A la suite de l'émission d'un mandat d'arrestation, Georges Bates. 115 rue Zulma, Cowansville, a été appréhendé sous l'accusation de facultés affaiblies.

L'enquête a été menée par le sous-chef de la Sûreté municipale de Cowansville, M. Gérard Clément.

On a célébré la Fête-Dieu

RACINE ELY (DNC) -La Fête-Dieu a été célébrée solennellement dans la paroisse de Racine Ely. Après la grand-messe du dimanche, une procession formée des enfants de choeur, des élèves du couvent en uniforme, des divers groupes ou associations avec leur bannière en tête, et d'un grand nombre de paroissiens, s'est rendue au reposoir installé au Couvent. Ce reposoir, décoré par les religieuses, était entouré de jeunes filles personnifiant les anges.

La foule retourna ensuite à l'église où eu lieu le salut du Très Saint Sacrement.

Un accrochage s'est produit hier vers midi

COWANSVILLE -Une légère collision est survenue, hier, à 12h. 10 p.m. sur le pont de la rue Sud, à Cowansville. Les dommages s'élèvent à $65. Les occupants des deux voitures se sont tirés indemnes de l'accident.

L'automobile de marque Envoy Station-Wagon conduite par M. Victor Beaudet, 40 ans, 233 boul Bernard a été avariée pour $40.

Pour sa part, M. Henri L.-Boucher qui était au volant d'une voiture de marque Chevrolet, 1959 a vu son véhicule endommagé pour $25. M. Boucher est âgé de 68 ans. Il demeure au 235 de la rue William, à Cowansville. Les constatations d'usage ont été faites par des agents de la Sûreté municipale de Cowansville.

Clinique à Rougemont

ROUGEMONT (DNC) - Il y aura une clinique d'immunisation contre la diphtérie, la coqueluche et la poliomyélite, à Rougemont, mercredi, le 7 juillet, entre 10 heures et 11 heures du matin.

Mme Bousquet est décédée

RACINE ELY (DNC) Mme Hervé Bousquet, née Alexina Girouard, est décédée à l'hôpital de Magog, après une courte maladie; elle était âgée de 72 ans. M. et Mme Bousquet ont demeuré autrefois à Racine Ely; ils habitaient depuis deux ans à Lawrenceville.

Les funérailles auront lieu à Lawrenceville jeudi le 8 juillet à 10 heures; l'inhumation se fera ensuite au cimetière paroissial.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

NOUVELLE PHARMACIE
Jules Bouvier B.A., LPH.
Cowansville
403 rue Sud, Tél: 263-3440

SEPT SCOUTS de la 2e troupe de Cowansville se sont rendus à Drummondville pour participer au premier "Jamboree" du Québec, auquel se sont joints 1,300 boy scouts du Québec, de toutes les provinces du pays, des Etats-Unis et du Grand nord de l'est. Le Jamboree durera jusqu'au 10 juillet. On reconnait sur la photo Ronnie Raymond, Bill Schnutgan, Arnold Raymond, Robert Barbeau, Gordon Foster, Douglas Jenne et Randal Sargent.

L'abbé B. Fontaine fête ses 25 ans de prêtrise

FRELIGHSBURG (DNC).- M. l'abbé Bernard Fontaine, curé de Frelighsburg, a célébré dimanche son 25ième anniversaire de vie sacerdotale. A cette occasion, l'abbé Fontaine a célébré une messe à laquelle assistaient plus de 250 parents et amis. L'abbé Fontaine a été ensuite accueilli à un banquet; plusieurs personnalités étaient présentes, dont le maire de St-Armand, le pro-maire de Frelighsburg, M. Jean Godbout, Mgr Martel, curé de la paroisse du Précieux-Sang, ainsi que plusieurs confrères et amis de l'abbé.

L'abbé Bernard Fontaine est né à Saint-Damase le 28 mai 1913, d'Adélard Fontaine et de Anna Blanchard. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et sa théologie au Grand Séminaire du même endroit. Il a été ordonné prêtre à la Cathédrale de Saint-Hyacinthe par Mgr Arthur Douville, alors évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, le 19 mai 1940. Il a été d'abord auxiliaire au Séminaire de Saint-Hyacinthe, de septembre 1940 à septembre 1943; il a été ensuite nommé vicaire de la paroisse Saint-Famille, à Granby, de septembre 1943 à juillet 1950, puis à Saint-Joseph de Sorel, de juillet à décembre 1950, à Waterloo, de décembre 1950 à juillet 1951, à Upton, jusqu'à ce qu'il soit envoyé à Waterloo. Il a été nommé ensuite curé de Saint-Armand où il est demeuré 5 ans, soit jusqu'en 1964. Il est maintenant curé de Frelighsburg.

Déplacements

ST-JEAN-BAPTISTE (DNC) - Plus de 60 citoyens de St-Jean-Baptiste se sont rendus au pèlerinage du Cap-de-la-Madeleine et tous garderont un très beau souvenir de ce magnifique voyage en l'honneur de Notre-Dame-du-Cap.

En Ontario

Les dames fermières se sont réunies pour aller faire un voyage en Ontario. Plus de 40 dames et jeunes filles prirent part à cette randonnée. Elles visitèrent plusieurs endroits et elles sont revenues à une heure assez avancée.

Mme Hercule Guertin, présidente du cercle et Mme Paul Benoit, secrétaire, ont accompagné les autres dames.

Assemblée de la C. populaire

RACINE ELY (DNC) - L'assemblée de la Caisse populaire a eu lieu dernièrement à la salle paroissiale, pour exposer la situation financière et procéder à l'élection du nouveau bureau de direction.

Les membres ont également adopté un nouveau règlement de régie interne de la Caisse.

Ses films indécents sont confisqués

C. Pelletier aura à payer $100 d'amende

COWANSVILLE -Le juge Redmond Hayes de la Cour des sessions de la paix de Cowansville a condamné Clément Pelletier de Granby à une amende de $100 et les frais, hier matin. Pelletier avait à répondre à une accusation de mise en circulation de matières indécentes. Ce dernier a plaidé coupable à ce chef d'accusation.

La Cour a également décidé de saisir les rouleaux de films indécents. Cependant le projecteur de cinéma qui a servi aux fins pornographiques sera rendu au propriétaire. Il avait tout d'abord été confisqué à la suite de la plainte portée contre Pelletier. Le procureur de l'inculpé a demandé que l'appareil cinématographique, 16 milimètres, d'une valeur de $275 soit rendu à son propriétaire en arguant que la machine à vue ne constituait pas en elle-même une matière indécente.

La Cour a décrété la saisie de 5 rouleaux de 200 pieds de métrage, 1 rouleau de 800 pieds et un autre de 400 pieds.

à Granby

Pelletier avait organisé une séance de projection cinématographique devant des parents et amis. On sait que le seul fait d'avoir montré des matières pornographiques à d'autres personnes constitue devant la loi une mise en circulation.

Pique-nique bien réussi

ROXTON FALLS (DNC) --- Le pique-nique organisé par les Chevaliers de Colomb, conseil 3219, de Roxton Falls, a été un franc succès. D'abord il a réuni plus de 1,500 personnes sur le terrain de M. Ernest Pépin. Dans le courant de l'après-midi les gens se sont amusés à la plage et durant la soirée une danse à eu lieu et la musique était assurée par l'orchestre des Etoiles Rouges, de Waterloo.

Le tout se termina par un magnifique feu d'artifice.

M. Coiteux est décédé

COWANSVILLE (DNC)-- M. Rolland O. Sandy Coiteux, époux de dame Yvette Daniel, du 70 rue Principale à Cowansville, est décédé, dimanche le 4 juillet, au lac Tétreault, à l'âge de 53 ans.

Les funérailles auront lieu mercredi le 7 juillet. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt pour se rendre à l'église Sainte-Rose de Lima, où le service sera célébré, à 10 heures. L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière de Cowansville.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Nouveau drapeau

RACINE ELY (DNC) - Nos félicitations à messieurs les commissaires qui ont doté le couvent d'un nouveau drapeau canadien.

Un hit and run fait $75 de dommages

COWANSVILLE- Un hit and run a été commis, à 2h. 45 p.m. aux dépens de Mlle Margaret Cleveland, 36 ans, du 127 de la rue Principale, à Cowansville.

Le véhicule de marque Sedan Consul a été heurté par une voiture dont le chauffeur a pris la fuite sans s'identifier, devant le restaurant Patio sur la rue Sud. La voiture a subi des avaries pour $75. Le côté de l'aile gauche, à l'arrière de la voiture a été endommagé.

IL N'EST GUÈRE POSSIBLE QUE LES JEUX OLYMPIQUES SE DÉROULENT AU CANADA

COWANSVILLE -- M. Heward Grafftey, député de Brome-Missisquoi à Ottawa, a demandé au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, si le Canada avait encore une change d'être l'hôte des Jeux olympiques d'hiver en 1968.

M. Martin a répondu en faisant remarquer au député que la France a été choisie pour accueillir les Jeux olympiques. "Je me suis renseigné et il n'y a aucune raison de croire que cette décision sera modifiée" a-t-il ajouté.

M. Grafftey est revenu à charge en posant une question supplémentaire: "Pourrait-il arriver que la France ne puisse agir comme hôte à causes des problèmes relatifs à la reconnaissance de l'Allemagne orientale? En irait-il de même pour le Canada?"

M. Martin a répondu que "tous les pays qui ne reconnaissent pas l'Allemagne orientale éprouveraient les mêmes difficultés."

LE JUGE HAYES CONDAMNE 4 PERSONNES À $55 D'AMENDES

COWANSVILLE -Quatre personnes ont été condamnées à un total de $55 d'amendes pour diverses infractions ayant trait à des véhicules automobiles, hier matin, par le juge Redmond Hayes de la Cour des sessions de la paix de Cowansville.

Fernand Beaudry avait à répondre à l'accusation d'avoir circulé sans feu rouge à l'arrière de sa voiture. Il a été condamné à une amende de $10 et les frais ou à défaut de paiement à 8 jours de prison.

Claude Breault était également accusé d'avoir circulé avec un seul feu rouge à l'arrière de son automobile. Il a également été condamné à une amende de $10 et les frais.

Jean-Pierre Desroches, de St-Pie de Bagot qui était accusé d'avoir conduit un véhicule malgré la suspension de son permis à la suite d'un accident mortel a été condamné à payer une amende de $25 ou à défaut de paiement, 8 jours de prison.

Pour sa part, Stanislas Dalpé qui a conduit avec un phare défectueux à son automobile sur la route entre Warden et Waterloo, a été condamné à verser une amende de $10.

Les premiers de classe de l'école Sainte-Cécile

STE-CECILE (DNC) Les résultats de fin d'année des élèves de l'école Sainte-Cécile, à Sainte-Cécile de Milton, ont été divulgués. Voici la liste des premiers; d'abord, la 8ème année: 1ere Francine Racine, 2ème, Jocelyne Patenaude, et 3ème, Daniel Delorme; leur titulaire est Soeur Saint-Tharsicius. En 7ème année, les trois premiers sont, dans l'ordre: Colette Lachapelle, Lise Lemoyne, et Robert Bernier; leur titulaire est Soeur Saint-Gilbert. Pour la 6 ème année, dont le titulaire est Soeur Saint-Benoit, les trois premiers sont, dans l'ordre, tou jours: Ginette Pion, Marcel, Guertin et Micheline Deslandes, La 5ème année, 1ère Denis Bernier, 2ème Nicole Deslandes, et 3ème Yolande Pion, leur titulaire est Mlle Rachel Guilmette. La classe suivante, dont le titulaire est Mlle Madeleine Ménard, est double, elle comprend la 4ème et la 5ème année; les trois premiers sont, en 4ème année, d'abord: Murielle Proulx, Serge Picard, et Marcel Ducharme, en 5ème année, ce sont: Rénald Perrault, Normand Beaudoin et Francois Lussier. Pour la 4ème année, dont le titulaire est Mme Cécile Casavant, les trois premiers sont: Carole Poirier, Fernand Campbell et Johanne Lallier. En 3ème année, ce sont: 1er, Pierre Lallier, 2ème Jacques Bernier,, et 3eme, Mario Dubuc leur titulaire est Mme Thérèse Patenaude. Pour la 2ème année, dont le titulaire est Mlle Dorice Lussier; les trois premiers sont: Johanne Despars, Monique Gévry, et René Coté, ex-aequo avec Guy Boileau, pour le 3ème rang. Enfin la 1ere année, dont le titulaire est Mlle Cécile Maheu, qui a trois 1ères classées ex-aequo à 97% ; ce sont: Jacinthe Deslandes, Céline Lussier et Johanne Bouffard.

Le curé Loiselle est en retraite

RACINE ELY (DNC) -- M. le curé Léon Loiselle, de Racine Ely, est absent de sa paroisse cette semaine; il est actuellement à suivre la retraite des prêtres au Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il sera de retour vendredi soir; c'est lui qui célébrera la messe du premier vendredi du mois, à 9 heures du soir.

24e ANNIVERSAIRE DE VIE SACERDOTALE DE M. L'ABBÉ LOISELLE

RACINE ELY (DNC) -Les paroissiens de Racine Ely ont fêté le 24ieme anniversaire sacerdotal de leur curé, M. l'abbé Léon Loiselle. A cette occasion la messe de 9h. 30 a été chantée aux intentions du jubilaire et elle était offerte par le personnel enseignant et les élèves.

De plus, un souper froid avait été organisé par un groupe de dames de la paroisse. Le souper a été suivi d'une soirée récréative avec la participation des élèves des classes de 1ère, 2ième, 3ième, 4ième et 5ième années.

Une adresse a été lue au jubilaire par la petite Claire Turcotte et une bourse bien garnie lui a été présentée par le petit Michel Fontaine.

M. le curé Loiselle, très ému, a répondu aimablement à tous les voeux qui lui ont été offerts et il a remercié tous ceux qui avaient participé à cette fête.

M. Fortunat Paré, de Clarenceville, est décédé à 77 ans

CLARENCEVILLE (DNC) -M. Fortunat Paré, est décédé à l'âge de 77 ans, à l'hôpital Général de Verdun, le 30 juin. Il était l'époux de feu Octavie Thibault.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Paul, de Montréal; Ernest et Emile, de Clarenceville; Mme Henri Crête (Laurenza), de St-Chrysostome; ses brus: Mme Paul Paré (Jeanne Brousseau); Mme Emile Paré (Gilberte Dandurand); et son gendre, M. Henri Crête.

Il y a deux mois M. Paré avait subi deux opérations chirurgicales à l'hôpital Général de Verdun où son neveu, le Dr Eugène Thibault, est le directeur médical.

Le service funèbre ainsi que l'inhumation ont eu lieu à Clarenceville samedi dernier.

A la famille éprouvée nos sincères condoléances.

M. Marc ROBITAILLE a été nommé correspondant du journal La Voix de l'Est à Farnham. M. Robitaille, bien connu à Farnham et la région, est au service de la population pour toutes les nouvelles (accident, feu, naissance, mariage, décès, réunion etc). Les citoyens peuvent lui adresser leurs communiqués à C.P. 728 ou lui téléphoner à 293-5155 jour et nuit. N'hésitez pas à communiquer avec M. Robitaille si vous avez une nouvelle à faire paraitre.

Vif succès d'une danse à Farnham

FARNHAM (DNC) -La récente danse organisée par le Festival d'été Laurentide a été un véritable succès sur la Place du marché à Farnham.

On a chanté, on a dansé et sauté! Plus de 500 jeunes et moins jeunes y participèrent activement. L'orchestre bien connu, Les Grands Diplomates, faisaient les frais de la musique.

Le populaire chanteur André Bertrand, vedette de la radio, de la télévision, de la scène et des disques, était le maître de cérémonie. Il profita de son passage à Farnham pour chanter ses plus grands succes de la chansonnette.

Le Festival d'été Laurentide était offert gratuitement à la population de Farnham et de la région par M. Gaston Forand, agent-distributeur de la Brasserie Molson à Granby.

Décision à rendre

ST-JEAN -- La décision que devait rendre le juge André Régnier, de la cour de magistrat, dans l'affaire de Michel Beaudin, 21 ans, de Longueuil accusé de négligence criminelle au volant de son automobile a été reportée au 19 juillet.

C'est à la suite d'une demande de la part de l'avocat de la couronne, Me Jean Frédérick que le président du tribunal en a décidé ainsi.

Me Roland Tremblay défend l'inculpé.

Acquitté

ST-JEAN -- Le magistrat André Régnier, a acquitté hier matin, un jeune étudiant d'université, Réjean Bibeau, âgé de 23 ans, de Sorel, d'une accusation d'un délit de fuite, à la suite d'un accident de la circulation.

Ce jeune homme subit actuellement des traitements psychiâtriques et hier, l'avocat de l'inculpé, Me Pagé, a fait entendre un médecin, pour expliquer l'état de santé de son client.

Devant le témoignage rendu par ce spécialiste, le procureur de la couronne, Me Jean Frédérick, a demandé au tribunal d'acquitter ce jeune homme qui devra suivre des soins médicaux très appropriés.

L'effectif du club Mok-A-Sin en progression

ST-CESAIRE -- (DNC) -- Le club Mok-A-Sin de St-Césaire continue d'élargir ses cadres et à conquérir une popularité exceptionnelle.

Parmi les derniers membres à y adhérer, on nomme: Mme Marcelle Côté, MM. Bernardin Côté Marcel Jubinville, Yvon Ricard, Jean Arcouette, Marcel Lafrance, Giovanni Jerometta, Gérald St-Martin, Sarto Gingras, Gaétan Paré, Jean-Marc Morin, Jean-Baptiste Viens, René Nadeau, Lionel Beauchemin, Robert Gaboriault Denis Chagnon Vincent Vega, Denis Dutilly, Richard Chartrand, Gabriel Larose, René Benoit, Charles-E. Fortin, Jean-C. Fortin, Claude Chagnon, Jean-Claude Normandin, Mlles Lise Viel, Marie-Claire Berteau, Lucie Nadeau, Lucie Fortin, Mmes Marie-Anne Fortin et Madeleine Nadeau.

OFFREZ des FLEURS
. Remerciements
. Naissance
. Mariage
. Anniversaire
. Hôpital
. Réception
. Mortalité
. Télégraphiées
MAISON MONTCALM
E. BRETON, prop.
210 York 372-3925
Granby

Nécrologie

COITEUX- Au Lac Tétreault, dimanche le 4 juillet, 1965 à l'âge de 53 ans est décédé M. Coiteux, O. Rolland Sandy époux de Yvette Daniel. Les funérailles auront lieu le 7 juillet.

Le convoi funèbre partira de 70 rue Principale Sweetsburg pour se rendre à l'église Ste-Rose de Lima ou le service sera célébré à 10.00 heures et de la au cimetière de Cowansville lieu de la sépulture .

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

REMERCIEMENTS,
GRAND'MESSES,
IN MEMORIAM, REQUIEM,
AVIS DE DECES
$3 PAR INSERTION
SERVICES ANNIVERSAIRES
LIBERA $2
D'APRES FORMULE

C. DAIGLE
Monuments enr.
Lettrage – sculpture
Installation-Restauration
818 Principale Granby 378-7388
Voyez notre choix imposant

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNERAIRES MODERNES
Granby, P.Q. Tél.: FR 2-3309
255 Principale — 411 Notre-Dame
Bureau : 1, rue Paré
(10-12-63)

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD, prop.
Lettrage et Réparation
vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS FUNERAIRES
223 PRINCIPALE
170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Bureau 325 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

AUX PROFESSEURS
des collèges classiques et écoles secondaires
Troisième cours annuel de formation de moniteurs en conduite automobile, du 9 au 20 août prochains, à Québec.
Le nombre d'inscriptions est limité et les professeurs intéressés doivent faire parvenir leur demande au directeur de ce cours avant le 10 juillet.
Pour obtenir prospectus, formule d'inscription et renseignements supplémentaires, écrire à
Cours de moniteurs en conduite automobile,
CLUB AUTOMOBILE QUEBEC
871, chemin Saint-Louis,
Québec (6e), Québec.

Une collision entre 2 voitures fait un blessé sur la route 7

ST-JEAN - - Un accident de la circulation impliquant deux véhicules a fait un blessé, vers les 11h.45 p.m. dans la soirée de dimanche, sur la route publique 7, près du Rang St-Edouard

Le blessé, M. Ian Stevenson, 20 ans, de Montréal, a été transporté d'urgence à l'hôpital de Saint-Jean, pour recevoir les traitements médicaux.

Son état est considéré comme hors de danger.

L'une des automobiles impliquées dans cette collision était conduite par M. Claude Proulx, 32 ans, de la Métropole tandis que l'autre était pilotée par M. Kenneth Peets, 21 ans, également de Montréal.

Les deux voitures ont subi de lourds dommages matériels.

Les constatations d'usage ont été faites par les agents Michel Perreault et Pierre Labrecque, de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean.

Enquête ajournée

ST-JEAN -- L'enquête préliminaire de Gaétan Boucher, de Mont St-Grégoire, a été remise au 19 juillet prochain, par le magistrat André Régnier.

Ce jeune homme doit répondre à une accusation de négligence criminelle au volant de son automobile

C'est Me Claude Lauzon qui le représentera tandis que Me Jean Frédérick agira comme procureur de la couronne.

Ils sont réélus

RACINE ELY (DNC) - Nos félicitations à MM. Pierre Gaulin et Richard Martin qui ont été réélus commissaires pour un autre terme.

Les messes auront un nouvel horaire

RACINE ELY (DNC) Les messes du dimanche suivront un nouvel horaire à Racine Ely une messe basse sera dite à 7 heures 30; une grand-messe à 9 heures 30; et une 2ème messe basse à 11 heures 30.

Pendant la période des vacances les messes sur semaine seront célébrées à 7 heures 30 du matin.

ABONNEZ-VOUS A "LA VOIX DE L'EST"
COMPOSEZ PR 3-2510
ou encore FR 8-9065
ET SOYEZ DES MIEUX RENSEIGNES

La Voix Maskoutaine

MARDI, LE 6 JUILLET 1965

Les Carrières de St-Dominique Limitée
Béton préparé "Ready-Mix"
St-Dominique Co. de Bagot
Tél.: PR. 3-2591

Le 33e congrès annuel de l'Association des chefs de police et pompiers de la province de Québec s'est ouvert officiellement à 9 heures, hier matin, en l'auditorium de l'Ecole de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe. Des personnalités religieuses, civiles et militaires prenaient part à la séance d'ouverture. De gauche à droite sur cette photo, l'on apercoit: M. Auguste Laforest, de Matane, président de l'Association des chefs de police et pompiers du Québec; Mgr Gaston Hains, évêque auxiliaire du diocèse de Saint-Hyacinthe; Me Jacques Lafontaine, maire de la cité de Saint-Hyacinthe; le colonel Jean Berthiaume, représentant du major général Fleury officier commandant de la région militaire de Montréal.

A l'ouverture officielle du congrès

M. Auguste Laforest déplore le manque d'un commissaire provincial de police

SAINT-HYACINTHE - M. Auguste Laforest, de Matane, président de l'Association des chefs de police et pompiers de la province de Québec, a déploré l'inexistence d'un commissariat provincial de police, alors qu'il adressait la parole aux congressistes, à l'ouverture des 33e assises annuelles de l'organisme, hier matin, à l'Ecole de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe.

L e président provincial avait auparavant déclaré qu'il y a longtemps que les membres de l'Association cherchent une voie de planification dans tous les domaines de leurs fonctions, cela afin de collaborer avec les responsables de toutes les sphères de l'administration de la justice pour assurer une meilleure protection au public et à ses biens.

Puis il a ajouté que ce n'est pas pour rien qu'on a donné pour thème au 33e congrès "Ensemble pour une meilleure protection du public".

M. Laforest a expliqué que l'Association reconnaît la nécessité de la coordination des méthodes de travail, de la statistique, de la tenue de bureau et principalement dans les méthodes de prévention du crime et de la délinquance.

M. Laforest a dit qu'il croit qu'en publiant la revue "Les Forces de l'Ordre", l'Association, en y livrant les plus récentes données sur les devoirs et le travail du policier, aide à la prévention du crime.

Il a ajouté que la plupart des dirigeants de la police, dans l'exécution de leurs fonctions, se heurtent à un manque de direction, unique à l'échelon de la province, soit l'absence d'un commissaire provincial de police.

M. Laforest, président provincial, a terminé en disant: "Malheureusement, dans notre démocratie, les idées les plus rentables pour la population sont maintes fois farouchement combattues par ceux qui en bénéficieraient le plus. Il a toutefois ajouté que ses collègues ne se découragent pas et qu'ils sont intéressés à travailler ensemble à tout projet qui est de nature à améliorer le sort de ceux dont ils sont chargés d'assurer la protection.

Me J. Lafontaine

Me Jacques Lafontaine, maire de la cité de Saint-Hyacinthe, a déclaré que les corps policiers et de pompiers occupent une place de plus en plus importante dans notre société et que leur oeuvre ne doit plus se limiter à combattre les maux mais également à la prévention.

Il avait auparavant dit qu'il est plus que jamais nécessaire que les corps de policiers et pompiers soient mieux organisés et plus compétents.

Mgr Gaston Hains, évêque auxilliaire du diocèse de Saint-Hyacinthe, a fait remarquer, dans une brève allocution, que le policier constitue un élément important de la société puisqu'il est le gardien de l'ordre et du bien commun.

Il a souhaité plein succès aux congressistes dans leurs délibérations.

Le Dr Joseph Dufresne, directeur de l'Ecole de Médecine vétérinaire, a pris la parole pour exprimer sa joie d'accueillir les congressistes dans la seule Ecole de Médecine vétérinaire d'expression française des deux Amériques.

D'autres personnalités prenaient place à l'avant de la salle pour la cérémonie d'ouverture de ce congrès, soit le colonel Jean Berthiaume, représentant du major général Fleury, officier commandant de la région militaire de Montréal. le lieutenant-colonel Emile Martel, officier commandant du 6e bataillon, du Royal 22e Régiment, M. Marcel Gosselin, président du comité de police et feu de la cité de Saint-Hyacinthe, MM. les abbés Guy Chetagne et J. Fortin, respectivement aumônier et assistant-aumônier de l'Association des chefs de police et pompiers de la province, MM. Jean Ste Marie et Lionel Gaucher, respectivement directeur de la police municipale et chef du service des incendies de la cité de Saint-Hyacinthe.

A moins de recourir à des méthodes totalitaires

Le droit de manifester publiquement et collectivement ne pourra être interdit

ST-HYACINTHE PC - "Le droit de manifester publiquement et collectivement est un droit tellement inhérent à la nature humaine et à l'exercice de la démocratie qu'on ne pourra jamais en interdire l'usage à moins de recourir à des méthodes totalitaires" a soutenu lundi M. Daniel Johnson devant les chefs de police et de pompiers de la province réunis en congrès.

"Bien sûr qu'il peut conduire à des abus", a-t-il ajouté, mais "il faut d'abord commencer par le reconnaître si on veut le maintenir dans de justes limites".

Selon le chef de l'Union nationale, le droit de manifester a besoin d'être mieux défini et clarifié et, "dans l'intérêt même de ceux qui sont chargés du maintien de l'ordre et de la paix c'est-à-dire les policiers.

M. Johnson s'est défendu d'être "l'instigateur de méthodes violentes".

"Au contraire, a-t-il dit, c'est parce que je suis contre toute forme de violence que je voudrais voir mieux défini le droit de manifester publiquement et collectivement".

Faisant l'éloge des corps policiers dont "la besogne, en fait, est celle de tous les honnêtes gens", le chef de l'opposition à l'Assemblée législative a déclaré que ce sont des "lois mal faites" qui compliquent leur tâche et qui les diminuent dans l'estime du public.

DECRETS

Ces lois mal faites n'étaient pas seulement des législations des parlements de Québec et d'Ottawa mais sont aussi "une multitude de règlements municipaux et de décrets de toute nature et de toute origine qui prétendent régir notre vie quotidienne jusque dans ses moindres détails et qui sont si souvent obscurs et contradictoires, quand ils ne sont pas totalement inapplicables".

"Ce n'est pas l'homme de police qui fait les lois et il n'est pas responsable de leurs défauts; mais comme c'est lui qui est chargé d'en assurer l'application et qui les incarne en quelque sorte aux yeux de l'homme de la rue, c'est malheureusement sur lui que retombe le discrédit imputable à leur incohérence, à leur chevauchement, leur illogisme, leur insuffisance en certains cas et, beaucoup plus souvent, leur multiplication capricieuse et tyrannique", a dit M. Johnson.

Il a par ailleurs souligné que la connaissance que chacun est censé avoir de la loi" n'est qu'une fiction commode" par exemple, dans le domaine de la circulation routière, "quel est l'homme qui peut connaître, jusque dans leurs modifications et leurs additions les plus récentes , non seulement tous les articles du code de la route mais encore les règlements de chacune des municipalités qu'il doit traverser au cours d'une année?"

M. Johnson a formulé l'avis qu'une charte des droits de l'homme qui serait incorporée dans une nouvelle constitution canadienne ou, tout au moins, dans une nouvelle constitution québecoise, faciliterait singulièrement le travail des forces de l'ordre".

"Les policiers pourraient alors agir, non pas en vertu de directives arbitraires, non pas suivant les dictées plus ou moins impulsives ou le tempérament plus ou moins autoritaire d'un seul homme, mais suivant des principes et des règles légalement établis, promulgués et acceptés", a-t-il dit.

Bientôt au Québec

Le maire Lafontaine: une loi de la police serait adoptée

ST-HYACINTHE PC - Le maire de St-Hyacinthe a laissé entendre hier qu'une loi de la police serait bientôt adoptée au Québec.

Représentant l'Union des municipalités au 33e congrès annuel de l'Association des chefs de police et de pompiers de la province de Québec, M. Jacques Lafontaine a souligné "l'immense travail accompli par les représentants de l'organisme, tendant à une entente justifiant la création d'une loi provinciale de la police et d'autres projets connexes qui d'ici peu porteront certainement des fruits".

Par ailleurs, selon plusieurs délégués au congrès, il y aura des discussions durant les trois prochains jours sur la crétation d'une école de police et sur un projet de loi de police.

On remarquait parmi les inscrits au congrès, le directeur adjoint de la Sûreté de Montréal, M. Jean Paul Gilbert, le directeur du service des Incendies de la métropole, M. Armand Durette, et le directeur adjoint de la Sûreté provinciale du Québec, M. Jean-Paul Dessureault.

Au cours du congrès, trois conférenciers de marque seront entendus: le chef de l'opposition à Québec, M. Daniel Johnson le ministre des Transports et des Communications, Mme Claire Kirkland-Casgrain, et le ministre de la Justice, M. Claude Wagner. On s'attend à ce que ce dernier donne certaines précisions sur cette future loi de la police.

Le directeur de la police montréalaise, M. J. Adrien Robert, et celui de la police provinciale, M. Josaphat Brunet, prendront probablement part à la dernière journée du congrès.

Me Daniel Johnson affirme

Les lois mal faites diminuent le policier dans l'estime du public

ST-HYACINTHE - Me Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, a déclaré hier soir à St-Hyacinthe, au banquet de clôture de la première journée du 33e congrès de l'Association des chefs de police et pompiers du Québec, qu'il importe de mettre en lumière le rôle essentiellement positif des gardiens de la loi et de la propriété publique.

Il a expliqué que dans le cas des pompiers, ce rôle est assez bien compris, mais qu'il n'en est pas toujours ainsi chez le policier. Trop souvent, a-t-il dit, le policier est considéré un trouble-fête dont la seule présence importune et inquiète.

Le chef de l'Opposition à l'Assemblée législative estime que les lois mal faites constituent l'une des causes qui contribuent le plus à compliquer la tâche du policier et à diminuer ce dernier dans l'estime du public.

M. Johnson a fait remarquer que les lois fédérales et provinciales de même que les règlements municipaux sont souvent obscurs et contradictoires quand ils ne sont pas totalement inacceptables. Puis, il a ajouté que ce sont les policiers qui en subissent les conséquences.

Le conférencier a souligné que le meilleur moyen de discréditer les corps de police, c'est de leur imposer l'application de lois, de règlements, d'ordres ou de directives qui n'ont pas de bon sens. "Si l'on veut, au contraire, inculquer à la population le respect des lois et de ceux qui les appliquent, commençons par faire des lois justes, des lois claires, des lois que même les non-instruits peuvent comprendre".

Il a fait remarquer que les lois, comme d'ailleurs les fonctions de l'homme de police, ne doivent pas être conçues dans un esprit négatif, dans un esprit de punition ou de vengeance, puisque leur but est essentiellement positif: protéger les libertés des citoyens.

Me Daniel Johnson a abordé plusieurs autres sujets touchant toujours le domaine de la police, mais il a entre autres choses souhaité que le gouvernement et l'opposition travaillent ensemble pour accorder un statut aux policiers et pompiers, l'adoption d'une Loi de police, l'institution d'un commissariat et d'écoles provinciales de police.

Présenté par M. Roger Doucet, maître de cérémonie, Me Johnson fut remercié par M. Alfred Arbour, chef de police à Shawinigan.

Me Jacques Lafontaine, maire de la cité de St-Hyacinthe, avait auparavant adressé quelques mots de bienvenue aux 500 congressistes qui prenaient part au banquet servi au manège militaire local.

Plusieurs personnalités dont Mgr Gaston Hains, évêque auxiliaire du diocèse de St-Hyacinthe, M. Auguste Laforest, de Matane, président de l'Association des chefs de police et pompiers du Québec, le colonel Jean Berthiaume, représentant du major général Fleury, officier commandant de la région militaire de Montréal, M. Théo Ricard, député fédéral de St-Hyacinthe-Bagot, et les chefs de police et pompiers de la région de St-Hyacinthe prenaient place à la table d'honneur.

Toutes les personnes qui ont adressé la parole n'ont eu que des mots de félicitations à l'endroit de M. Jean Ste-Marie, directeur de la police municipale de St-Hyacinthe, principal organisateur du congrès.

M. René St-Pierre déclare:

Salaires et pensions ne payeront jamais la dette contractée envers le policier

ST-HYACINTHE -M. René Saint-Pierre, ministre provincial des Travaux publics et représentant du premier ministre, M. Jean Lesage, a insisté sur la reconnaissance que la société doit aux policiers et pompiers, alors qu'il adressait la parole aux chef de police et pompiers du Québec, hier soir, à Saint-Hyacinthe.

Il a ajouté que la dette contractée à leur endroit ne saurait être payée, en totalité, ni par les salaires versés, ni par les pensions octroyés, même si les uns et les autres peuvent paraître onéreux aux payeurs de taxes.

Ayant auparavant rappelé que la région maskoutaine, qu'il représente à Québec, est reconnue comme un élément de pondération et de stabilité dans la vie aussi bien sociale qu'économique du Québec, M. Saint-Pierre avait continué son exposé en disant:

"Mais n'est-il pas vrai que nous subissons quand même, souvent les contrecoups de certaines agitations qui remuent principalement les masses populaires des grands centres urbains et qui nous amènent à nous poser une troublante interrogation: celle de savoir si les principes de l'obéissance à l'autorité légalement constituée, du respect de l'ordre et des prescriptions de la loi ne sont pas battus en brèche et ne menacent pas d'être transmis, affaiblis et diminués aux générations qui nous suivent?

"Et combien d'autres principes essentiels au bon fonctionnement de la société, comme l'harmonie des relations entre patrons et employés, comme le droit imprescriptible de la liberté du travail pour chaque citoyens, devons-nous sauvegarder pour la protection même de ceux qui seraient les premières victimes de leur amoindrissement.

"C'est pourquoi je rends témoignage à la nécessité et à la grandeur du rôle que la société confie à ses forces policières ou à ses brigades d'incendies pour maintenir cette autorité aux fins de protéger et de défendre les biens de ses citoyens au nombre desquels s'inscrit le plus précieux d'entre eux, celui de la vie parfois menacée par l'insouciance coupable de ceux qui négligent d'observer la loi et les règlements ou qui se départissent trop facilement de la plus élémentaire prudence."

M. le ministre a ajouté que le climat de confiance et de sécurité résultant de l'aide que la population entière a le devoir d'apporter aux policiers et pompiers, dans l'exercice de leurs fonctions, serait plus efficace et plus encourageant que la publication d'un article louangeur des journeaux.

M. St-Pierre a terminé en disant: "C'est à chacun de nous qu'il appartient au sein même de son foyer, tout comme sur les bancs de l'école ou sur la place publique, d'enseigner, surtout par l'exemple, le respect et la considération dont doivent jouir ces hommes disciplinés et compétents que leur uniforme désigne, non sans raison, comme des soldats voués au service de l'ordre et de la sécurité collective.

Conférence de M. F.-X. Perreault

Les congressistes discuteront d'incendies toute la journée

SAINT-HYACINTHE - L'Association des chefs de police et pompiers de la province de Québec consacre pour la première fois cette année toute une journée de son congrès annuel aux incendies. Conférences, démonstrations et forums marqueront donc la journée qui débute.

Dès 9 h. 30, ce matin, les congressistes auront l'occasion d'entendre M. F.-X. Perreault, commissaire des incendies de la province de Québec. Plus tôt, soit à 9h., M. J. Boucher, directeur du service de sécurité de la maison Dupont Canada Ltée, et président du comité de prévention de l'Association, dira quelques mots. Puis, M. W. Percy Donahue, de Sherbrooke, livrera le programme de la journée. Il y aura également, avant la conférence de M Perreault, remise des trophées aux gagnants du concours de prévention des incendies.

M. H. Lafleur, officier de sécurité de l'Université de Montréal donnera une conférence sur la prévention à 10 h. 15. Un forum suivra.

A 11 h. 15, M. Lionel Sauvageau, ingénieur, traitera de protection municipale et répondra ensuite aux questions qu'on lui posera.

Le capitaine Jean Bélanger, de l'Ecole de pompiers de la cité de Montréal, prononcera une conférence à 2 heures, cet après-midi. Son exposé portera sur les différentes classes d'incendies et matériel utilisé pour éteindre ces genres d'incendies. A 3 heures, MM. Armand Durette, de Montréal, J.-B. Voiselle, de Québec, et A. Vallée, de Verdun, directeur du service des incendies de leur cité, répondront aux questions posées sur la causerie du capitaine Bélanger.

A 3 h. 30, un représentant de compagnie donnera une conférence sur le gaz propane.

Le capitaine Jules Courtemanche et les hommes du département des incendies de la cité de Saint-Hyacinthe donneront une démonstration à 4 h. 15. M. Percy Donahue de Sherbrooke, est responsable de cette partie du programme.

A 8 heures, il y aura banquet au Manège militaire. M. F.-X. Perreault, commissaire des incendies de la province et représentant du ministre des Affaires municipales adressera alors la parole. M. René Thibault, de la maison Pierre Thibault, de Pierreville, sera alors présent.

VISITE DU CENTRE D'INSÉMINATION

SAINT-HYACINTHE --- Les chefs de police et pompiers de la province de Québec visiteront le Centre d'insémination artificielle pour bovins, à 6 h. 15, cet après-midi, à Saint-Hyacinthe.

Ils y seront accueillis par M. L.-Nazaire St-Pierre, responsable du Centre d'insémination.

Les épouses des chefs visitent trois industries

SAINT-HYACINTHE --- Les organisateurs du 33e congrès annuel de l'Association des chefs de police et pompiers du Québec ont élaboré un programme tout à fait spécial pour les épouses des membres.

Hier après-midi, les dames visitaient l'usine Kimberly Clark Ltd, fabricant des produits Kleenex. Aujourd'hui, elles se rendront à la Caylord Product, usine qui se spécialise dans la fabrication des produits de beauté.

Pour demain, le programme prévoit une visite à la Maison Casavant, une industrie reconnue pour ses orgues.

Autres nouvelles de Saint-Hyacinthe à lire en pages 2 et 6

En compagnie de leurs hôtes

LES 12 ÉTUDIANTS DE L'ONTARIO ET DE L'OUEST VISITERONT QUÉBEC MERCREDI

SAINT-HYACINTHE ---- Les 12 étudiants de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie Britannique qui séjournent actuellement à Saint-Hyacinthe dans le cadre d'un programme de visite intergroupes organisées sous les auspices du Conseil canadien de Chrétiens et Juifs en collaboration avec les clubs sociaux de Saint-Hyacinthe, visiteront la capitale provinciale, Québec, demain, en compagnie de leurs hôtes maskoutains.

Ils pourront voir le Bois de Coulonge, les Plaines d'Abraham, la Promenade des gouverneurs, l'Esplanade, la Terrasse du Château Frontenac, la Chapelle Notre-Dame des Victoires, la Maison Chevalier, la Retraite de la Garde à la Citadelle, etc...

A leur arrivée à Saint-Hyacinthe, il y a à peine quelques jours, ces visiteurs de l'Ontario et de l'Ouest furent accueillis par Me Jacques Lafontaine, maire de la cité, M. Denis Brodeur, président du club des Lions, M. Paul Picard, président du club des Francs, M. Fernand Cornellier, membre du club Richelieu et principal de l'échange de visite sur le plan local, M. Jean-Guy Gladu, lequel s'est occupé activement de tels échanges de visites.

Me Lafontaine, maire, et M. Cornellier ont alors souhaité la bienvenue aux étudiants ainsi qu'un agréable séjour à St-Hyacinthe. Après avoir donné la main à chacun des visiteurs, M. le maire leur a remis ainsi qu'à leurs hôtes une passe leur permettant de bénéficier gratuitement des avantages de la piscine municipale.

Comme Saint-Hyacinthe accueillait ces étudiants de l'Ontario et de l'Ouest, cinq Maskoutains nous quittaient pour un séjour de deux semaines à Topeka, au Kansas.

CINQ AUTOS IMPLIQUÉES DANS LE MÊME ACCIDENT

ST-HYACINTHE - Un accident de la circulation impliquant cinq véhicules s'est produit vers 2h. 55, dimanche après-midi, sur la rue Des Cascades, à l'intersection de la rue Mondor, à St-Hyacinthe.

Quatre véhicules étaient immobilisés, attendant que le feu rouge devienne vert, lorsqu'une voiture aurait donné contre l'arrière de la quatrième auto. Cette dernière aurait donné contre celle qui la précédait, et ainsi de suite.

Les voitures impliquées dans cet accident étaient conduites par: M. Achille Demers, de Ville St-Michel, une Ford, modèle 1961; M. Jean-Guy Chartier, de Ville St-Michel, une Envoy 1961; Mme Arthur Lapointe, de Rosemont, une Chrysler 1955; M. Jacques Chartier, de Rosemont, une Pontiac 1960; M. Walter Heatherington, de Laprairie, une Triumph.

Des dommages dont la valeur totale pourrait atteindre $1,500 ont été causés aux ailes, pare-choc, capots, grillage avant et valises arrière de ces automobiles.

L'accident n'a heureusement fait aucun blessé.

Injonctions maintenues

MONTREAL PC- Les injonctions de sept raffineries obtenues la semaine dernière contre l'Association des garagistes et détaillants d'essence du Québec et la Fraternité des détaillants d'essence de Montréal, pour empêcher ceux-ci de bloquer au moyen de véhicules l'accès aux raffineries, ont été maintenues hier et remises à jeudi par le juge Paul Trépanier, de la Cour supérieure.

Un drôle de 'bonhomme' se tue

PARIS AFP -C'est un étrange et curieux personnage, diplomate et playboy qui s'est tué, ce matin, en plein bois de Boulogne, à Paris dans un stupide accident d'automobile.

Porfirio Rubirosa avait 56 ans. Ce sont essentiellement ses exploits matrimoniaux, ses mariages successifs où alternaient filles de milliardaires américains et actrices françaises qui ont fait de lui un personnage qui défrayait régulièrement la chronique.

Né à Saint-Domingue, sa richesse lui est venue de ses mariages successifs.

Guynemer déchu de son instance

PARIS (AFP) -- La 16ième Chambre correctionnelle de la Seine présidée par M. Batigne a déclaré hier le restaurateur canadien René Guynemer déchu de son instance en escroquerie contre M. Gaston Naessens.

Celui-ci en effet, n'a pas versé la caution "judicatum solvi" de 2,500 francs fixée par le tribunal, qu'il était tenu de constituer pour que sa citation fut valable.

Premier succès pour la France

PARIS AFP -- Le premier engin bi-étages "Saphir" a été lancé avec succès ce matin à partir de la base de Hammaguir au Sahara, annonce le ministère des Armées.

Il s'agit là d'un succès important car "Saphir" constitue les deux premiers étages de la future fusée "Diamant" à l'aide de laquelle la France lancera, à la fin de 1965 ou au début de 1966, son premier satellite.

Libre pendant deux heures

MONTREAL PC -- Bernard Shank, 17 ans, a été repris hier deux heures après s'être évadé du centre fédéral de réhabilitation de St-Vincent-de-Paul, près de Montréal.

Un représentant de l'institution a déclaré que Shank était disparu au moment où il travaillait avec d'autres détenus hors des murs du centre; il a été retrouvé dans une région boisée.

La condamnation de Shank à deux ans de détention, pour vol d'automobile et effraction, devait se terminer au mois d'octobre.

Nouveau délai accordé

QUEBEC PC -Le juge Antoine Rivard, de la Cour d'appel du Québec, a accordé hier un délai à la couronne pour en appeler dans la cause de Claude Poisson, étudiant de 20 ans, de Québec, acquitté, le premier juin dernier, d'une accusation de meurtre qualifié.

Les délais d'appel ont été portés au premier novembre prochain par le juge Rivard. Le ministre de la Justice, Me Claude Wagner, avait annoncé, quelques jours après l'acquittement de Poisson, que la cause serait portée en appel et il avait alors demandé, par l'entremise de Me Jean Bienvenue, représentant du ministère public dans cette cause une prolongation des délais d'appel.

11 projets de loi acceptés

QUEBEC PC- Parmi les onze projets de loi qui ont été acceptés en première lecture, hier, par l'Assemblée législative, ~~un~~ vise à faire des quatorze municipalités de l'île Jésus une seule ville qui porterait le nom de Laval.

En reprenant ses travaux après un congé qui a duré près de deux semaines, l'Assemblée législative a donné un consentement unanime pour déroger à ses règlements habituels qui prévoient l'inscription d'un nouveau projet de loi en appendice du feuilleton de la chambre au moins une séance avant qu'il ne subisse sa première lecture.

Nomination de M. J.C. Pelletier

QUEBEC PC - Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy, a annoncé, hier, la nomination de J. Cyprien Pelletier, de St-Octave-de-Métis, au poste de directeur du service de l'aménagement de la ferme de son ministère.

M. Pelletier, qui est agronome, était jusqu'ici coordonnateur de la loi de l'ARDA dans le Québec. Son nouveau travail consistera à aider les agriculteurs à renforcer la productivité de leur exploitation, pour en augmenter la rentabilité.

Une coutume unique

MONTREAL PC - Le conseil municipal d'Outremont adoptera bientôt une coutume unique, en ouvrant ses séances au son d'une cloche de bateau, a-t-on appris hier.

La cloche est celle de la frégate "Outremont", offerte à la ville par le service naval du ministère de la Défense nationale, à la fin de la deuxième guerre mondiale. Le maire, M. Bernard Couvrette, a annoncé que la cloche sonnera pour la première fois demain, pour marquer l'ouverture de la séance régulière du conseil.

2,402 certificats à des adultes

MONTREAL PC - Dans la région du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie, 2,402 adultes viennent de recevoir du ministère de l'Education un certificat de 7e ou de 9 e année.

Ces adultes ont passé avec succès les examens officiels du ministère, après avoir fréquenté, l'hiver et le printemps dernier, des cours dits d'extension scolaire, organisés en collaboration par le ministère, les commissions scolaires de la région et le Bureau d'aménagement de l'est du Québec BAEQ.

Nouvelle juridiction

QUEBEC (PC) -- Le cabinet provincial a adopté, hier, un arrêté ministériel décrétant que la juridiction de la Cour de magistrat portera sur toutes les causes impliquant des sommes allant jusqu'à $500, à partir du premier août prochain.

C'est le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, qui a communiqué la décision ministérielle hier soir.

Gilles Lebrun a comparu

MONTREAL PC -Ramené de Vancouvert, où il avait été appréhendé la semaine dernière, Gilles Lebrun, 29 ans, a comparu hier devant le juge Emile Trottier, sous l'accusation d'avoir participer au spectaculaire vol à main armée de $1,400,000 commis le 1er mars 1964, à bord d'un fourgon postal, dans la métropole..

Il était le 9e prévenu à comparaître dans cette affaire.

Son enquête préliminaire a été ajournée au 13; tout cautionnement lui a été refusé, car il s'est établi de façon à peu près définitive sur la côte du Pacifique.

M. A. Laporte ne s'est pas noyé

TROIS-RIVIERES PC - M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales du Québec, a démenti dimanche soir la nouvelle voulant que son frère se soit noyé.

Le ministre a affirmé que M. André Laporte était décédé dimanche d'une crise cardiaque au volant de son automobile au cours d'un voyage aux Escoumins. Il était âgé de 47 ans.

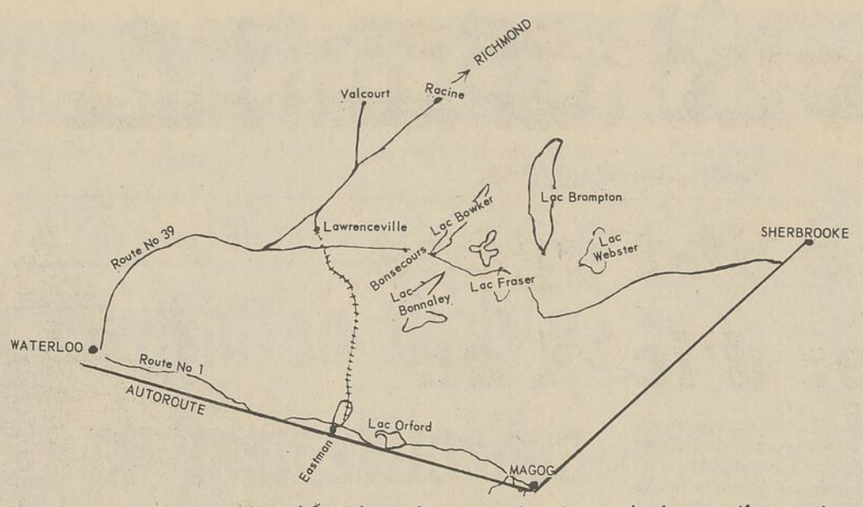

Sur ce dessin la ligne bariolée indique la section de chemin de fer que l'on voudrait transformer en route comme voie de raccordement de Lawrenceville à l'autoroute des Cantons de l'Est.

En partant de Lawrenceville

Transformation d'une voie ferrée en route secondaire conduisant à l'autoroute des Cantons de l'Est

GRANBY - Il serait possible qu'un ancien chemin de fer soit transformé en route comme voie de raccordement entre Lawrenceville et l'autoroute des Cantons de l'Est.

C'est du moins ce que l'on peut tirer des demandes auprès de MM. Marc et Bernard Leclerc de Granby par des citoyens de Valcourt et Lawrenceville en vue de réunir les différents corps publics et mouvements sociaux de la région de Lawrenceville pour appuyer ce projet.

LE PROJET

Il existe actuellement un chemin de fer qui parcourt le tracé allant de Windsor aux lignes américaines, en passant par Lawrenceville. Or, depuis l'an dernier, le Canadien Pacifique a été autorisé à ne plus utiliser cette voie. Actuellement, aucune compagnie ferroviaire ne l'occupe et le Canadien Pacifique l'aurait mise en vente. Il en résulte donc que si cette voie était transformé en route, elle agirait comme voie de raccordement avec l'autoroute. Evidemment, on comprendra que le besoin de transformation ne se fait pas sentir sur toute la trajectoire du tracé de la voie, mais seulement dans la section de Lawrenceville à l'autoroute, car une route cotoyant le chemin de fer actuel, existe déjà.

LES AVANTAGES

Trois avantages motivent ce projet. D'abord, le facteur distance. Pour les voyageurs en partance de Lawrenceville en direction de Sherbrooke, en considérant que ces personnes fassent usage de l'autoroute, le trajet pour se rendre à l'autoroute serait de 10 milles au lieu de 25. Par ailleurs, le trajet Lawrenceville-Montréal serait pratiquement le même du côté distance. Toutefois, les usagers bénificieraient d'un plus long parcours sur l'autoroute, ce qui est d'autant plus agréable par les conditions et la rapidité qu'offre cette autoroute.

Il faut ensuite considérer comme avantageux ce projet si l'on se rappelle le premier projet d'autoroute dont le tracé passait au nord de Granby. Ce premier tracé avait parmi ses objectifs le développement touristique de la région parsemée de lacs, située à l'est de Sherbrooke. Or la nouvelle route que l'on projette formerait avec l'autoroute et la route actuelle Lawrenceville-Sherbrooke, une véritable circonvolution donnant un plus libre accès à la région des lac Bowker, Bonnaly, Fraser, Webster, et Brompton.

Enfin, le dernier avantage est d'ordre à la fois technique et économique. Une route secondaire ne prend guère plus d'envergure qu'un tracé de chemin de fer. Et d'autre part, on sait qu'une voie ferrée n'est aménagée que sur un terrain plat sans nivellement sérieux. Donc, de ces deux données, il est facile de conclure qu'une très belle route secondaire serait très peu dispendieuse à aménager.

Le projet réalisé formerait un cercle entièrement pavé à l'exception de 4 milles dans la région de Ste-Elie d'Orford, mais ce n'est là qu'une question de temps, car ce secteur devrait être éventuellement pavé dans les prochaines années.

MM. Marc et Marcel Leclerc, de Granby se chargeront donc de réunir les autorités municipales des différentes municipalités de la région ainsi que les représentants des différents corps publics et mouvements sociaux afin que ces derniers s'entendent pour exercer pression auprès des autorités gouvernementales en vue de la réalisation de ce projet.

A l'Université d'Ottawa

Un Granbyen devient doyen de la faculté des sciences sociales

GRANBY -Un Granbyen, M. Louis Sabourin, fils de M. et Mme Roland Sabourin, de notre ville, vient d'être nommé doyen de la falcuté des sciences sociales à l'Université d'Ottawa. Agé de 29 ans, il est un spécialiste en science politique et en droit international.

Le nouveau doyen, dont la nomination a été rendue publique ces jours-ci, succède au R.P. Joseph-Marie Quirion, o.m.i. qui pour sa part est devenu doyen de la faculté des arts.

Me Sabourin devient le plus jeune directeur de faculté au pays et le premier laic à occuper le poste de doyen à la faculté des sciences sociales de l'Université.

En 1956, lorsque M. Sabourin obtint le baccalauréat ès arts, avec mention en science politique, il fut parmi les premiers diplômés de la nouvelle faculté des sciences sociales qui était auparavant l'école des sciences politique, économique et sociale.

Il est un ancien rédacteur en chef de "La Rontonde", journal des étudiants d'expression française à l'Université d'Ottawa et fut aussi président de la classe des finissants pour l'année 1955-56.

Grâce à une bourse du gouvernement français, il a poursuivi des études en France et obtint le diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris ainsi qu'un diplôme en littérature contemporaine de la Sorbonne.

Il a beaucoup voyagé dans plus de 20 pays situés des deux côtés du rideau de fer.

M. Sabourin a également suivi des cours en vue du doctorat en droit public et en science politique à l'Université Columbia de New York à titre de Ford International Fellow et comme boursier du Conseil des arts du Canada. Il a aussi fréquenté les universités de Stanford en Californie et Harvard, à Cambridge, Mass.

Il est détenteur d'une licence en droit de l'Université d'Ottawa et membre du barreau canadien ainsi que du barreau de la province de Québec.

Il a enseigné à la faculté des sciences sociales comme chargé de cours en 1958, fut promu professeur adjoint en 1960, professeur agrégé l'an dernier, et enfin professeur titulaire cette année. M. Sabourin donnait aussi un cours l'an dernier à l'Institut de droit public, à la faculté de droit à l'Université d'Ottawa.

Auteur de nombreux articles sur la politique nationale et internationale, il poursuit actuellement des recherches sur le biculturalisme et la politique étrangère canadienne, ainsi que sur la participation du Canada aux organisations internationales. En même temps, il prépare un volume intitulé "Les institutions politiques canadiennes", qui sera publié l'an prochain.

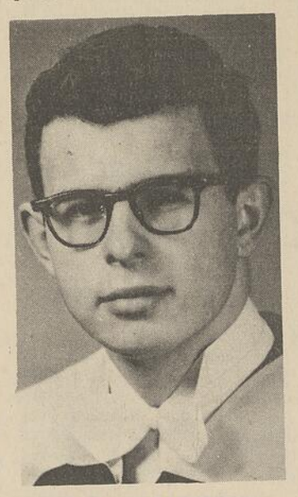

M. Louis SABOURIN

Il est vice-président de la Société canadienne de science politique, membre du comité national de recherches pour l'Institut canadien des affaires internationales et membre de nombreuses autres associations professionnelles nationales et internationales.

Il est marié à Agathe Lacerte, autrefois de Saint-Eugène, Ontario qui a étudié au collège Bruyère d'Ottawa et détient un baccalauréat ès arts de l'Université. Ils ont deux enfants Pierre, trois ans et Nicole, deux semaines.

Un ancien doyen des sciences sociales et ancien recteur de l'Université, le R.P. Henri F. Légaré, o.m.i., avait béni le mariage de M. et Mme Sabourin au mois de juillet 1959.

Outre l'ouverture de la piscine

Un défilé, des feux et olympiades marquent la St-Jean à St-Joseph

SAINT-JOSEPH - Un programme fort varié de manifestations a marqué la Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens français à Saint-Joseph, municipalité voisine de Saint-Hyacinthe.

M. l'abbé Jean-Paul Morin, aumônier de la Fédération provinciale des Société Saint-Jean Baptiste a d'abord célébré une messe. Le sermon, adapté à la circonstance, fut prononcé par M. l'abbé G. H. Cournoyer, vicaire de la paroisse et aumônier de la section locale de la SSJB.

Des olympiades organisées à l'intention des enfants et adolescents eurent lieu sur les terrains de jeux, au début de l'après-midi. La SSJB attribua des prix aux vainqueurs des différentes compétitions sportives. Les responsables de ces épreuves étaient MM. Goyette, R. Girouard, G. Loiselle et J. Lussier.

La piscine

M. Eugène Boucher, conseiller municipal et président du comité des loisirs, procéda à l'ouverture officielle de la piscine pour la saison estivale '65. il profita de la circonstance pour inviter les baigneurs à la prudence et solliciter la collaboration de tous afin d'éviter tout accident ou incident.

Dès que M. l'abbé Pelletier, aumônier des Loisiers de St-Joseph de St-Hyacinthe Inc., eut béni l'eau, une trentaine de baigneurs ont plongé au signal donné par l'administrateur, M. Augustin. M, le maire J.-Edgar Bouchard et M. le conseiller Jean-Claude Barré étaient tous deux présents.

A 6 heures, il y eut souper champêtre suivi d'une parade dans les rues de la municipalité. Les représentants des autorités religieuses, municipales et scolaires, de même que de la SSJB, du Comité des citoyens et des Loisirs de St-Joseph de Saint-Hyacinthe Inc. prenaient part au défilé.

Il y eut ensuite tombola sur le terrain de jeux. De courtes allocutions furent prononcées par M. Sylvain Larue, président de la section locale de la SSJB, M. J.-Edgar Bouchard, maire de Saint-Joseph, M. J.-Robert Bilodeau, directeur des relations extérieures de la SSJB diocésaine.

Le programme de la journée prit fin avec le feu de la St-Jean et un feu d'artifice.

Au sujet de la retenue syndicale

Les entrepreneurs logeront un grief contre M. Girard

GRANBY - L'Association des entrepreneurs en construction de Brome, Missisquoi et Shefford, dont les membres de l'exécutif se sont réunis hier soir à Granby, proteste contre les agissements de l'agent d'affaires des Syndicats nationaux, M. Claude Girard, qui a fait parvenir à chacun des membres de l'Association des avis exigeant la retenue syndicale alors que ces avis devaient être envoyés en bloc au secrétaire.

Par ce geste, l'Association prétend que M. Claude Girard semble interpréter la récente décision du juge Veilleux dans le sens que les membres soient obligés de faire signer des formules de retenue syndicale à tous leurs employés.

L'Association est contre ce procédé. Elle prétend que ses membres ne sont pas des recruteurs pour le syndicat. Elle est aussi d'avis que la décision arbitrale n'est pas claire en ce qui concerne le litige sur l'article 5:01 de la dernière convention.

Le juge Veilleux a entendu récemment des griefs à cette convention mais l'article en litige ne fut pas étudié. Tout le noeud du problème tourne autour de l'interprétation de cet article. L'Association est d'avis qu'elle n'est pas dans l'obligation de faire une retenue syndicale pour tous ses membres mais seulement pour ceux qui le désirent. De son côté le syndicat croit que tous les membres de l'Association doivent faire des retenues syndicales pour tous leurs employés.

C'est pourquoi, a souligné hier soir un porte-parole à l'un de nos journalistes, que l'association, devant l'attitude de M. Claude Girard, formulera un grief sans délai. Entre-temps, elle invite tous les membres qui ont reçu des avis de ne pas y donner suite immédiatement.

La Croix-Rouge a prêté plus de 2,000 articles

SAINT-HYACINTHE --- La Croix-Rouge, section de Saint-Hyacinthe, a prêté plus de 2,-000 articles au cours des quatre dernières années. Le nouveau poste de police et des pompiers de la cité de Saint-Hyacinthe abrite la chambre d'accessoires de l'organisme.

En livrant ce chiffre, M. Jean Ste-Marie, directeur de la police municipale, a voulu démontrer que les différents locaux mis à la disposition de certains organismes par la cité, et cela gratuitement, servent à la protection et au bien-être de la population.

Il a de plus ajouté que le groupe local de Protection civile, lequel a également son local dans le nouvel édifice du service de la police, a donné plus de 500 cours en deux ans seulement.

D'autres organismes ont leurs locaux dans cet édifice, soit le comité Prudentia local, le corps de police auxiliaire, lequel groupe quatre officiers et 35 constables, la section locale des Ambulanciers St-Jean dont le capitaine, M. Frenière, est surintendant.

Un accident fait $700 de dommages

GRANBY- Un accident est survenu samedi dernier en face du garage Tardif sur la route 1; vers 4h. 10 hres p.m.

Deux automobilistes étaient impliqués dans cet accident, soit d'une part M. Emile Barré, du 319 rue York à Granby. M. Barré conduisait une Oldsmobile 1961 dont les dommages s'élèvent à $400.

D'autre part, M. Gilles Dosty du 579, rue Lafontaine à Granby était au volant d'une Consul 1958 endommagée pour $300.

Personne n'a toutefois été blessé dans cet accident.

DURANT CES VAGUES DE CHALEUR

limonade

RIEN n'étanche la soif comme la LIMONADE non-carbonatée

Green Spot

. D'un goût raffiné, subtil, sans pareil.

. Embouteillée en usine dans des conditions de salubrité parfaite.

. Plus économique que les autres breuvages.

ça c'est désaltérant

1/2 gallon (80 onces) FORMAT FAMILIAL SEULEMENT

59¢ 1/2 GAL.

Si vous n'avez pas à votre maison d'été, à votre chalet, à votre camp quelques contenants de LIMONADE glacée, vous ne pouvez savoir ce que vous manquez. Durant les chaleurs, rien n'est plus désaltérant, rafraîchissant que la limonade glacée, la NOTRE. Elle est. . . .

IN-DIS-PEN-SA-BLE!

Les enfants, eux, ne cesseront d'en demander. Ne manquez pas de les satisfaire . . . . . à bien peu de frais.

Demandez-en à votre laitier ou téléphonez à 347-2335

LES BREUVAGES DE ST-JEAN INC.

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE

MARDI, LE 6 JUILLET 1965

Les annonces classées de
La Voix de l'Est
rapportent. Essayez-les
tél. FI 7-7596

La fusion de la paroisse St-Eugène pourrait se concrétiser d'ici 1 an

ST-JEAN -- Annexion ou fusion!... Ce fut un sujet qui a été longuement discuté par les membres du conseil de ville de Saint-Jean et ceux de la paroisse Saint-Jean l'Evangéliste, hier soir, lors de l'assemblée statutaire de juillet.

Pendant plus d'une heure, les échevins de notre cité ont échangé des propos en rapport avec ce projet éventuel.

Toutefois, aucune décision concrète n'a été prise pour l'instant, puisque le conseil de la paroisse viendra rencontrer de nouveau les autorités municipales d'ici quelques semaines pour discuter de la fusion.

M. Henri Roman, maire suppléant de la paroisse St-Jean l'Evangéliste, s'est fait le porte-parole de la corporation municipale.

Il a demandé au maire Mc Millan ainsi qu'aux conseillers ce que la ville entendait faire en regard avec ses services d'utilités publiques pour la paroisse de St-Eugène.

Le maire McMillan a répondu que la cité de St-Jean vivait des événements qui devancent les finances municipales.

St-Jean doit d'abord régler ses propres problèmes d'utilités publiques, avant de penser à aider les autres municipalités.

Le premier magistrat de la cité a déclaré que les travaux de construction d'égouts pluviaux et de l'usine de pompage se complètera d'ici cet automne; mais il faudra alors étudier la possibilité de reconsidérer le problème de la distribution du service de l'aqueduc dans les différentes parties de la cité.

Le maire suppléant de la paroisse St-Jean l'Evangéliste a souligné devant le conseil que la Régie d'épuration des eaux du Québec avait adopté en principe la plan d'égout présenté par la firme d'ingénieurs-conseils, Monarque, Gaudette, Laporte et associés, au coût de $600,000.

La paroisse St-Jean l'Evangéliste espère d'ici quelque temps obtenir les services d'utilités publiques de la cité de St-Jean, afin de développer davantage le quartier de la paroisse St-Eugène.

De son côté, le conseil de paroisse croit qu'il pourra obtenir des octrois de la part du gouvernement provincial pour l'exécution de ce projet, puisqu e la Régie d'épuration des eaux du Québec a menacé le conseil de paroisse de poursuites criminelles.

FUSION?

Prenant la parole sur ce sujet des plus d'actualité, l'échevin Bruno Choquette a déclaré que l'heure de la fusion était venue pour le conseil de paroisse et aussi pour la partie de St-Eugène.

St-Jean pourrait alors offrir ses services d'utilités publiques avec l'assistance du ministère des Affaires municipales du Québec qui favorise de plus en plus la fusion des petites municipalités au grand centre urbain.

M. LORRAIN

De son côté, le doyen des membres de l'administration municipale de St-Jean a expliqué que la cité ne pouvait penser pour l'instant à offrir ou à vendre des services à cette corporation, à cause de sa situation financière.

"Nous devons dit-il, développer St-Jean avant de penser à donner les services publics à d'autres".

"Je suis le plus grand développeur de la cité, mais il faut y aller selon nos moyens" de conclure le représentant du quartier centre.

Enfin, la discussion s'est terminée sur une note d'encouragement à l'effet que les deux organismes municipaux se rencontreront d'ici quelques semaines, pour discuter ensemble de la fusion de la paroisse St-Eugène.

Autres nouvelles en pages 4 et 8

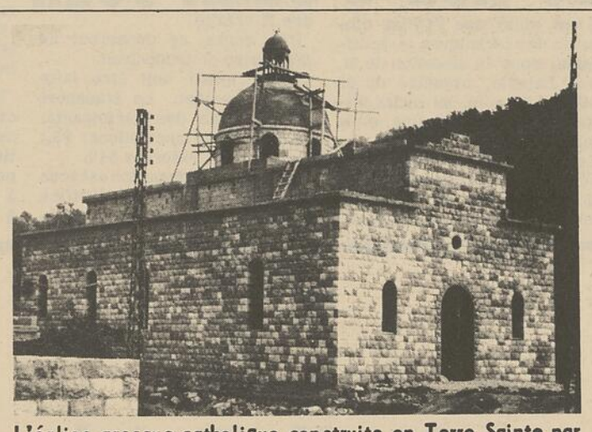

L'église grecque-catholique construite en Terre Sainte par des fidèles du diocèse de Saint-Jean.

Les fidèles du diocèse de St-Jean ont défrayé la construction d'une église en Terre Sainte

ST-JEAN - - Monseigneur Athanase Chaer, archevêque grec catholique de Césarée de Philippe , en Terre Sainte, célébrait le 20 juin dernier, la première messe dans l'église Deir Mismas aux intentions de l'évêque et de tous les catholiques du diocèse de Saint-Jean.

Dans son allocution, Mgr Chaer a rappelé à tous les fidèles présents la générosité des chrétiens du diocèse de Saint-Jean qui ont défrayé les dépenses de la construction de leur église. "Puisse Dieu écouter notre voix, exaucer nos prières en accordant à l'évêque de Saint Jean une bonne santé et une longue vie et en comblant nos bienfaiteurs canadiens de tous ses dons célestes" de dire Mgr Chaer.

Le prix de la construction de l'église s'est élevé à $12,000 environ et il a été défrayé par les argents du Pain partagé.

Mise au point

ST-JEAN- L'Association des ouvriers des textiles synthétiques de Saint-Jean, sous la présidence de M. Roland Gravel, tient à informer les employés et la population, qu'en ce moment seule l'association des ouvriers des textiles synthétiques de Saint-Jean, est reconnue et autorisée à négocier avec les dirigeants de la Doric Textile Mills Ltée de Saint-Jean.

Ceci est pour clarifier une situation qui a été publiée contrairement à un article paru dernièrement dans les journaux, voulant que les employés de la Doric Textile Mills Ltée appartiennent à un certain syndicat.

Faussaire

ST-JEAN -- Eddy Peters, de Saint-Jean, subira son instruction préliminaire le 19 juillet prochain, sous l'accusation d'avoir forgé des faux chèques pour une certaine somme d'argent.

C'est Me Jean Frédérick qui représentera la couronne et Me Roland Sabourin assumera la défense de Peters.

C'est le juge André Régnier qui présidera cette enquête préliminaire.

Instruction préliminaire le 26 juillet

ST-JEAN - Eddy Chamberland de Montréal, un récidiviste de carrière, présentement sous les soins des spécialistes à la prison de Bordeaux, devra revenir devant le juge André Régnier le 26 juillet.

Chamberland est accusé d'un vol par effraction.

Missionnaire et troubadour

Mlle Denise Archambault présentera des concerts

ST-JEAN -- Au cours de l'été, Mlle Denise Archambault, membre de l'Institut séculier des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, doit venir au Cap - de - la - Madelaine, au studio de Radio-Marie, pour enregistrer sur disques quelques-unes des chansons de sa composition à la demande des autorités de son Institut.

Mlle Denise ARCHAMBAULT

Nous apprenons qu'elle arrivera au pays le 15 juillet pour retourner en Italie à la fin d'août.

Des démarches sont actuellement en cours pour des émissions à quelques postes de télévision dans la province de Québec.

Son disque sera entendu à la radio. On espère également pouvoir entendre Mlle Archambault, enfant de M. et Mme Gérard Archambault, de Saint-Jean, à quelques endroits où elle donnera des concerts, du 8 au 29 août.

Saint-Jean projette de l'inviter pour son concert d'adieux le 28 août.

Ceux qui l'ont entendu l'automne dernier seront sans doute très heureux de pouvoir l'entendre encore.

Ceux qui seraient intéressés à avoir un de ses concerts dans leur localité pourraient communiquer d'ici le 1er août avec le Dr. Gérard Archambault, 472, Laurier, Saint-Jean P. Qué. Tél: 348-2612.

Espoirs dépassés

OTTAWA (PC) — Tous les espoirs ont été dépassés. La caisse d'assurance-chômage a réussi à faire face à ses obligations en dépit de la mauvaise saison de l'hiver et du printemps sans accuser de déficit.

Suivant les dernières statistiques, la caisse disposait encore d'un solde de $22,037,000 à la fin d'avril, au lieu du déficit de $25,863,000 qu'elle avait à combler à la même époque l'an dernier.

La pire situation dans laquelle elle aurait pu se trouver ce mois-ci aurait été une baisse à $18,000,000 de ses fonds avant que la reprise de l'emploi ne reconstitue ses réserves.

L'automne dernier les experts prédisaient que la caisse serait à sec à la fin de mai. Un pronostic communiqué au ministre du Travail, M. MacEachen, à cette époque, établissait à $1,000,000 le déficit que la caisse enregistrerait si l'économie continuait de croître et à $25,000,000 la moins-value si la situation de l'emploi restait inchangée.

En 1963 et 1964, la caisse était largement déficitaire. Il fallut la renflouer au moyen de prêts fédéraux jusqu'à ceque la majoration des primes au cours de l'été l'eut remise à flot. La perte était de $37,181,000 à la fin de mai 1963 et de $30,658,000 à la fin de mai 1964.

Revirement

L'amélioration de l'emploi au cours de l'hiver dernier a réduit le drainage des fonds de la caisse de façon appréciable en comparaison des deux années précédentes.

En avril, par exemple, les cotisations des ouvriers, des patrons et de la trésorerie fédérale se sont élevées à $30,756,000 tandis que les prestations ont atteint un total de $43,312,000, soit un déficit de $12,556,000 pour ce mois.

Mais en avril de l'an dernier, les primes atteignaient un total de seulement $25,528,000 tandis que les prestations furent de $52,592,000. L'avoir de la caisse baissa de $27,064,000.

La situation favorable de cette année est d'autant plus significative que la caisse a dû rembourser l'énorme prêt contracté l'été dernier avant qu'elle pût reconstituer sa réserve en prévision du chômage d'hiver.

La fin, temporaire du moins, des déficits de la caisse dissipera quelques-unes des pressions exercées auprès du gouvernement pour qu'il remanie le système de l'assurance-chômage. Il y a trois ans, un comité spécial fit une étude du problème et recommanda des changements radicaux propres à conjurer ces aléas. Ces recommandations furent jugées peu populaires, surtout au moment où un gouvernement minoritaire est au pouvoir. Somme toute, elles auraient amené un plus grand nombre de travailleurs sous le coup de l'assurance afin d'augmenter les revenus de la caisse et exclu quelques ouvriers saisonniers qu'elle protège présentement.

Le maire McMillan l'affirme:

"L'annexion d'Iberville ne se fera que si les citoyens le demandent"

ST-JEAN -- Commentant un article d'un hebdomadaire local sur l'annexion possible de la ville d'Iberville à la cité de St-Jean, Son Honneur le maire, M. L.N. McMillan, a déclaré hier soir, lors de la séance régulière de juillet, que les administrateurs de la ville-soeur n'avaient jamais demandé au conseil de St-Jean l'annexion future de leur territoire.

"Ces nouvelles créent dans l'esprit des gens des illusions qui amènent des troubles dans les relations entre les corps intermédiaires" de dire le maire McMillan.

Si Iberville veut l'annexion, elle devra passer au préalable par ses contribuables qui eux, décideront par référendum de la question", de conclure le premier magistrat de la cité de St-Jean.

Le site du futur hôpital demeurera dans le statu quo

ST-JEAN - Malgré les nombreuses démarches entreprises par les membres de l'administration municipale de la cité de St-Jean en vue de changer le site du futur hôpital de six millions, que le gouvernement provincial projette de construire d'ici quelques mois, il fut décidé en assemblée statutaire de juillet, tenue hier soir, que l'emplacement de l'hôpital demeurera inchangé.

Le maire L. N. McMillan a tenu à souligner que le ministre de la Santé du Québec, l'Hon. Alphonse Couturier, ne semblait pas favorable au changement de site, à cause des travaux préliminaires qui ont déjà débuté.

D'autre part, des négociations ont été demandées par le ministère de la Santé pour l'achat de 20 terrains, situés à proximité de ce futur hôpital de plus de 300 lits.

On sait que le conseil avait dû prendre certaines mesures à la suite d'un rapport des urbanistes qui eux insistaient pour un changement de site.

Les urbanistes prévoyaient l'aménagement d'une paroisse dans le secteur nord-ouest où s'élèvera cet hôpital.

La cité était disposée à offrir un terrain en face de la rivière Richelieu, sur le boulevard du Séminaire.

Toutefois, à la suite des commentaires du ministre de la Santé et ainsi ne pas retarder inutilement le projet de construction, la cité a décidé hier soir de garder le même site pour l'hôpital du Haut-Richelieu.

Les échevins Fernand Roy et Jacques Beauregard ont demandé au greffier d'enregistrer leur dissidence sur cette décision prise par leurs collègues du conseil.

Des ménagères se plaignent de la fumée et des odeurs

ST-JEAN -Une forte délégation de ménagères s'est présentée lors de la séance régulière de juillet du conseil de ville de Saint-Jean, afin de manifester leur mécontentement sur les odeurs, la fumée etc...de la Fonderie Paquette de Saint-Jean, située dans le complexe industriel Singer.

On se souvient que l'an dernier, le conseil avait été saisi d'une requête de la part des résidents des rues St-Louis, Grégoire, Marie-Elizabeth, se plaignant de cette situation devenue intolérable.

La plupart des résidents de ce quartier doivent demeurer à l'intérieur de leurs logis, à cause de cette fumée épaisse ainsi que les odeurs qui se dégagent.

Le premier magistrat de la cité, M. L.M. McMillan a trouvé la demande des ménagères fort à point et il a suggéré aux membres du conseil qu'une rencontre soit fixée entre les nouveaux propriétaires de cette industrie et la cité, afin de remédier à cette situation.

Les ménagères ont quitté la salle du conseil en affirmant qu'elles feront des pressions auprès du service d'hygiène de la province de Québec, si la situation ne se modifie guère, après cette demande de deux ans.

Le rôle d'évaluation pour 1965 est adopté

ST-JEAN -- Après l'étude des plaintes relativement aux rôles d'évaluation pour l'année en cours et aussi pour les répartitions d'égout et de pavage, l'échevin Fernand Roy a donné un avis de motion accordant l'autorisation à la cité de fixer le taux de la taxe foncière à $1.25 du cent, lors de la réunion mensuelle de juillet, tenue hier soir, en la grande salle de l'hôtel de ville.

C'est dire que les contribuables de la ville ne subiront pas une hausse de taxes cette année, puisque l'an dernier, le taux était identique.

Toutefois, le conseiller Fernand Roy a demandé au conseil d'étudier la possibilité pour que les évaluateurs municipaux refassent un nouveau rôle d'évaluation pour l'année 1966, afin de corriger certaines situations.

Examen ajourné

ST-JEAN - Mme Raymond Gélineau, de la municipalité de Ste-Brigide, comté d'Iberville, devra subir son examen préliminaire le 12 juillet.

Cette dame a été accusée d'avoir nui au travail des policiers provinciaux dans l'accomplissement de leur tâche.

C'est Me Roland Tremblay qui représentera cette dame, tandis que Me Jean Frédérick sera l'avocat de la poursuite.

A St-Rémi

La PP poursuit son enquête sur le vol

ST-JEAN -- Les agents de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean, MM. Rémi Lapointe, Robert Tétreault et Laval Lacroix, poursuivent leur enquête dans l'espoir de procéder à l'arrestation éventuelle des voleurs qui ont fait irruption au garage Ste-Marie, de Saint-Rémi, tard dans la nuit de dimanche à lundi matin.

Les malfaiteurs ont réussi à s'approprier pour une valeur de $8,000. en chèques négociables ainsi qu'une somme d'argent liquide de près de $2,000. à cet important garage de cette localité.

Au cours d'une conversation avec l'un des responsables de cette vaste enquête, ce dernier nous déclarait qu'il avait bon expoir d'arrêter d'ici quelques heures deux suspects en marge de cet audacieux vol par effraction.

Les voleurs auraient réussi à pénétrer par l'arrière de l'établissement commercial pour ensuite se diriger dans les bureaux de l'administration.

Rendus dans ces bureaux, ils réussirent à briser avec une barre de fer une armoire et aussi un coffret de sûreté et déguerpir rapidement avec le contenu.

C'est le gardien du garage qui à son arrivée, a immédiatement averti la sûreté municipale de St-Rémi, qui elle, a demandé l'aide de la Police provinciale de Laprairie et de Saint-Jean.

On sait que tous les agents de la sûreté provinciale des postes de St-Jean, Lacolle, Laprairie, Montréal et autres ont constamment patrouillé les diverses routes de cette localité, afin de découvrir des indices susceptibles d'aider aux enquêteurs.

En fin d'après-midi hier, les membres de la Sûreté provinciale de Saint-Jean poursuivaient leur enquête.

Procès

ST-JEAN -- Le juge André Régnier, de la cour de magistrat pour le district judiciaire d'Iberville, a consenti hier, à permettre une remise dans le procès de Conrad Bouchard, au 26 juillet prochain.

Bouchard est accusé de fraude pour plus de $10,000.

Quant à la sentense que doit prononcer le président du tribunal dans le cas de François DeCarlo, celle-ci sera rendue le 26 juillet également.

Emile Charrette a avoué sa culpabilité

ST-JEAN - Emile Charrette, 24 ans, de Montréal, a admis sa culpabilité devant un tribunal de la Métropole, pour recel d'automobiles dans notre région.

Ce jeune homme originaire de la municipalité de St-Blaise, a été condamné au temps fait par le tribunal de Montréal et en plus, il devra fournir un cautionnement personnel de garder la paix.

Quant à son frère, Maurice, de St-Blaise, il comparaîtra à Montréal, sous une même accusation.

Accusé de voies de fait

ST-JEAN - - - Trefflé Boulanger, de Napierville, a vu son enquête préliminaire ajournée au 12 juillet par le magistrat André Régnier.

Cet homme doit répondre à trois plaintes de voies de fait simples sur des personnes.

Me Claude Lauzon assumera la défense de l'inculpé et Me Jean Frédérick représentera la couronne.

On doit respecter la vitesse permise sur les routes

ST-JEAN - Un résident de la ville de Napierville, Alain Beaudin, a été condamné à $20. d'amende et aux frais, par le juge André Régnier, après avoir admis sa culpabilité hier matin, d'avoir conduit son véhicule-moteur à une vitesse excessive.

A défaut du paiement de l'amende et des frais, il devra faire huit jours d'emprisonnement.

La cause de A. F. Morin remise au 12

ST-JEAN - L'enquête préliminaire d'André-Florent Morin, accusé de négligence criminelle et d'avoir mis le feu dans une demeure située dans la paroisse Saint-Athanase d'Iberville, a été fixée au 12 juillet "pro-forma".

C'est à la suite d'une demande de formulée par le substitut du ministre de la Justice, Me Jean Frédérick. que l'avocat de l'inculpé, Me Roland Tremblay, a accepté cette demande.

Le juge André Régnier a alors fixé la cause au 12 juillet.

Pour un 4e terme

M. Bernard Larocque est nommé député de district des Chevaliers de Colomb

IBERVILLE -- Le député d'Etat, M. Martin Forest, de Longueuil, a informé ces jours derniers M. Bernard Larocque membre du Conseil 3206 d'Iberville, de sa nomination pour un quatrième terme au poste de député de district pour les conseils de Farnham, Bedford Iberville et Clarenceville.

M. Larocque a été appelé à siéger sur le conseil provincial du programme en six points et il secondera le travail de M. Côté, de St-Georges-de-Beauce avec cinq autres collègues également députés de district.

Le prochain congrès des députés de district se déroulera à La Tuque, le 31 juillet prochain.

Le député d'Etat élaborera alors le programme de l'année colombienne 1965-66 et les 244 conseils de la province agiront par la suite dans l'unité avec un programme uniforme.

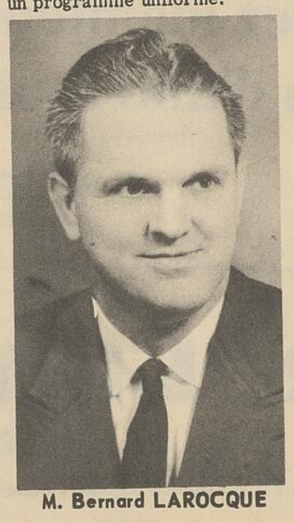

M. Bernard LAROCQUE

M. J.-L. Poulin élu président des philatélistes

ST-JEAN -- Lors d'une récente assemblée des membres de l'Union philatélique de Saint Jean et Iberville, M. J. L. Poulin a été nommé à la présidence de ce mouvement.

Les autres membres du conseil sont: Mme Georges H. Rainville, vice-présidente; M. Marcel Bienvenue, secrétaire trésorier; Mlle M. Boucher, secrétaire - correspondante et M. Marcel Narbonne, publiciste.

La clôture de l'année s'est terminée par un souper.

Les activités de l'Union philatélique de Saint-Jean et Iberville reprendront en septembre prochain.

CAMPING-PIQUE NIQUE-PLAGE
KIRKLAND BEACH
L'endroit idéal pour les campeurs amateurs de nage etc.
Baie Missisquoi Tél 32-S-1
R-R 52

EPARGNEZ sur vos PHOTOS
Service de finition EN 8 HEURES
BLANC ET NOIR
ROUL. DE 8 POSES 3¼×5 35¢
ROUL. DE 12 POSES 3¼×3½ 60¢
ROUL. DE 20 POSES 3¼×4½ $1.00
IMPRESSION INDIVIDUELLE 05¢
KODACOLOR
ROUL. DE 8 POSES 3½×5 $3.00
ROUL. DE 12 POSES 3½×3½ $4.00
IMPRESSION INDIVIDUELLE 30¢
EKTACHROME
120-620-127 ou 135 $1.15
20 poses avec montures
N.B. – A ces prix, ajoutez 5¢ pour la poste et 6% pour la taxe de vente. Pour tout autre renseignement, écrivez-nous. Enveloppes de retour gratuites, satisfaction garantie ou argent remis.
Argent ou mandat-postes, pas de chèque.
Envoyez vos photos à:
POSTE FILM ECONOMIQUE
C.P. 155, VERDUN (19), P.Q.
C.P. 414, ST-JEAN, P.Q.

Du 22 au 26 août

Cours d'initiation sur le cinéma et sur le ciné-club à Saint-Jean

ST-JEAN --- Les ciné-clubs, depuis près de quinze ans, ont contribué largement à former des spectateurs avertis, conscients des nombreuses richesses véhiculées par le cinéma. Ils étaient, et sont encore dans une large mesure, le seul moyen pour ouvrir les jeunes à ce monde, simple en apparence, du 7e art.

C'est ainsi que l'Office diocésain des techniques et de diffusion, sous la direction de M. Paul Labelle, organise du 22 août au 25 août, un cours d'initiation sur le cinéma et le ciné-club.

Ce stage s'adresse aux éducateurs qui s'occupent d'initiation au cinéma et d'un ciné-club ou qui prévoient en prendre la charge.

Ces cours se donneront au Séminaire de Saint-Jean.

L'inscription doit être faite immédiatement. Le transport est au frais des paricipants.

Les frais d'inscriptions: $5.; pension $35. externes $15.

Ce stage de formation est sous la responsabilité de l'Office diocésain des techniques de diffusion de Saint-Jean. Il est subventionné par le ministère de l'Education de la province de Québec.

Même si dans quelque temps le cinéma deviendra à ce moment, les activités des ciné-clubs devront se poursuivre, contribuer à compléter la formation des jeunes.

Car le véritable cinéphile, c'est celui qui prend contact avec les grandes oeuvres.

L'institution devra leur en faciliter l'accès. Car si les jeunes ne reçoivent que des notions théoriques, on aura très peu fait pour les acheminer à mieux voir, à mieux choisir, à mieux juger.

Les activités des ciné-clubs se doivent d'être plus vigoureuses que jamais.

Ce sont eux qui ont développé cette mentalité favorable au cinéma; et qui sont à la source de ce chapitre sur l'éducation cinématographique que contient le Rapport Parent.

Mais pour que ces faits deviennent des réalités, que le cinéma s'enseigne, que des ciné-clubs naissent et que les autres évoluent, les éducateurs, en plus grand nombre, devront s'y intéresser.

Les éducateurs sont donc conviés à venir profiter d'un stage de formation au cinéma et au ciné-club.

C'est un stage à la fois d'initiation et très pratique (basé sur l'étude en commun de films) conçu pour ceux qui ont la charge d'un ciné-club ou qui désireraient s'orienter dans cette voie.

LE PROGRAMME

Le thème sera le suivant: "Dialogue avec le cinéma".

1. Causeries: Le spectateur dialogue avec le cinéma. Le chrétien dialogue avec le cinéma.

2. Initiation au cinéma: Notion du ciné-club, présentation, animation de discussions, programmation.

3. Dialogue avec: Le film adapté d'un roman. Le film à caractère social. Le film religieux. L e film de divertissement. Le film poétique.

4. Cours optionnels: Etude du langage. Approche d'un film. Sept longs métrages seront présentés.

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à: M. Paul Labelle, Office diocésain des techniques de diffusion de Saint-Jean, C.P. 520, Saint-Jean, P. Qué. Tel: 347-7533.

Pour les députés

Journée de travail prolongée de 2h.

OTTAWA (PC) — La nouvelle journée de travail de sept heures et demie de la Chambre est entrée en vigueur hier alors que les Communes reprenaient l'étude de deux projets de loi introduits par le ministre des Finances relativement aux banques à charte et aux institutions d'épargne du Québec.

Les modifications aux procédures de la Chambre, qui ont été approuvées vendredi dernier, signifient en effet que la journée de travail des députés est prolongée de deux heures et que ceux-ci ne profitent plus de la période de six à huit heures qui était auparavant réservée au dîner.

Quant à la période des questions, elle est, le lundi, d'une durée d'une heure. Les autres jours, elle sera réduite à 30 minutes.

Les heures de séance sont donc portées de 25 heures et demie par semaine à 33 heures.

L'heure réservée au dîner est abolie les lundi, mardi et jeudi soirs alors que la période d'une heure et demie réservée à cette fin le vendredi midi est également éliminée. Le vendredi, la séance commence à 11 heures du matin.

Le mercredi, la Chambre siège de 2h.30 à 6 heures.

La revision décennale de la loi sur les banques prévoit une modification visant à permettre aux banques à charte d'entrer dans le domaine des prêts hypothécaires, tout en conservant le taux d'intérêt de six pour cent sur les prêts bancaires.

Le projet de loi vise également à interdire l'achat de valeurs bancaires par les gouvernements provinciaux et à constituer de nouvelles banques par lettres patentes au lieu de le faire par l'adoption d'un bill à cet effet.

Favoritisme

Ces deux articles ont pour but d'empêcher le premier ministre Bennett de la Colombie-Britannique d'investir dans les banques à charte. M. Bennett avait déclaré que son gouvernement agirait ainsi quand le Sénat a bloqué un bill visant la création d'une banque de la Colombie-Britannique.

La semaine dernière, M. Walter Gordon a présenté un autre bill pour prolonger les chartes des banques au 31 décembre. Ces chartes expirent en fait le 1er juillet prochain, mais on doute que le travail de la Chambre soit terminé d'ici là.

M. Marcel Lambert (PC-Edmonton - Ouest) a déclaré au cours du débat hier que la nouvelle méthode d'accorder les chartes est tout simplement révoltante. Selon lui, elle permettra au cabinet de choisir les banques qu'il veut bien avoir.

"Si ce n'est pas là l'essence même du patronnage, je ne sais pas ce que c'est", dit-il.

M. Reind Scott (NPD-Toronto-Danforth) a concédé que la méthode actuelle prête un peu au ridicule et qu'elle permet à un parti de faire de l'obstruction. Il a toutefois signalé les dangers de la nouvelle méthode par lettres patentes, qui, dit-il rendra le cabinet vulnérable aux accusations d'influence indue.

M. H.A. Olson CS - Medicine Hat s'en est pris aux institutions bancaires qui hésitent à consentir des prêts à court terme, laissant ainsi la voie ouverte aux compagnies de finance qui imposent des taux d'intérêt exorbitants.

Il doute que le gouvernement puisse interdire aux provinces d'investir dans les banques à charte, ajoutant qu'Ottawa pouvait exercer actuellement suffisamment d'influence par l'intermédiaire de la Banque du Canada pour éviter des influences excessives ou un contrôle monétaire par une province.

"Si vous dites qu'une province pourrait ainsi posséder trop de pouvoir sur le contrôle monétaire, cela revient à dire que les actionnaires actuels ont une influence non moins grande sur notre politique nationale".

Le bill a subi sa deuxième lecture, adoption de principe et a été référé au comité permanent des finances, du commerce et des affaires économiques.

Le bill prévoyant l'extension des chartes des banques au 31 décembre 1965 a également été adopté.

En suivant le Rhin

Les croisières sur le Rhin sont merveilleuses, mais il est sage de ne faire le voyage en bateau que dans un sens afin de pouvoir s'arrêter dans les villages et villes qui jalonnent les routes de l'Allemagne occidentale.

Dusseldorf, capitale du Rhin Septentrional-Westphalie, est idéalement située pour servir de point de départ aux excursions d'une journée en voiture vers le haut de la vallée du Rhin jusqu'à Coblence, où la Moselle se jette dans le Rhin.

De Dusseldord, Paris de l'Allemagne, à Cologne au sud, la route, droite et rapide, est bordée de grands arbres et de fermes prospères. Le sol est plat et les petits villages un peu à l'écart de la grand-route bourdonnent d'activité.

Bien avant d'attendre Cologne, on aperçoit les deux flèches de sa célèbre cathédrale. C'est là que se trouve le siège social des compagnies d'assurances de l'Allemagne occidentale. La Hohe Strasse, fermée à la circulation automobile de 10h. a.m. à 6 h p.m., est l'une des plus belles artères commerciales du pays et témoigne du progrès réalisé depuis la fin de la guerre.

Sur la route Cologne-Coblence s'échelonnent usines et pylônes, dont les hautes silhouettes rivalisent avec celles des anciens remparts et des clochers. C'est une région ondulée fortement industrialisée, mais l'électricité y a presque éliminé la fumée et les cendres qui sont habituellement le fait des régions industrielles d'Amérique du Nord, et les terres fertiles alternent avec les installations industrielles.

Juste au sud de Cologne, Bonn, capitale de l'Allemage occidentale, a une allure bonenfant. De l'autre côté du fleuve se dressent les Sept Collines dominées par le château non loin du village de Konigswinter. Lieu de résidence de l'ancien chancelier Adenauer, Bonn est une ville discrète, ombragée, tout à fait digne de son titre de ville universitaire, aux nombreuses ambassades et maisons d'appartements où logent les fonctionnaires.

Vient ensuite le village d'Oberwinder. A deux carrefours de la grand-route, le visiteur pénètre dans une Allemagne XVIIIe siècle, pittoresques maisons de trois étages, charpentes de bois, murs de plâtre, vieilles rues à pavés et monuments anciens. Seules les automobiles et les camionnettes de livraison appartiennent au XXe siècle.

On peut y acheter du fromage du saucisson, du pain frais, des bouteilles de bieres à capsule de caoutchouc (on la remet en place si on ne boit pas la bouteille en une seule fois) ou encore une bouteille de Durkheimer-Michelsburg ou d'un autre excellent vin blanc allemand.

Et l'on file ensuite sur Remagen-Kripp, à une faible distance de la grand-route, pour un déjeuner sur l'herbe au bord du Rhin.

Remagen-Kripp est un village médiéval aux pentes gazonnées glissant jusqu'au fleuve le long des maisons et des boutiques.

Au delà du Rhin, sillonné de péniches et de bateaux à vapeur, s'étagent des vignobles jusqu'au sommet des montagnes que couronnent les ruines d'anciennes forteresses.

On pique-nique dans un décor féérique. Un petit détail pratique: il ne faut pas oublier d'emporter un couteau de poche pour couper le pain et le saucisson.

Et l'excursion continue le long de la vallée du Rhin, au-delà de Sinzig, de Breisig, de Brohl et d'Andernach, jusqu'à Coblence, capitale industrielle de la région et terme d'un voyage d'une journée à travers des sites qui se rangent parmi les plus admirables et les plus riches d'histoire de l'Allemagne occidentale.

En faisant le nécessaire avant le départ, on peut laisser la voiture à Coblence ou charger un chauffeur de la reconduire à Dusseldorf pour faire le voyage de retour à bord d'un bateau de plaisance à aubes qui s'arrête dans un grand nombre de villages déjà connus à l'aller.

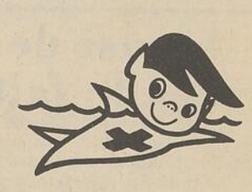

Jeaneau Prudent dit: "Ne vous amusez pas dans l'eau avec des jouets gonflés d'air. Gardez-les sur la plage où ils ont leur place."

Quelle Buick préférez-vous?

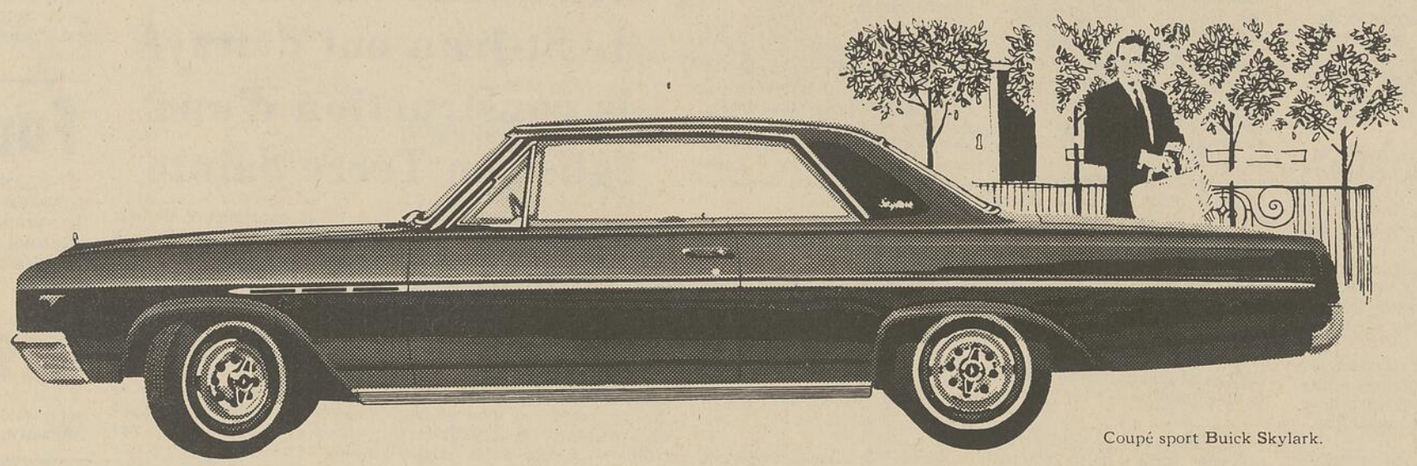

Coupé sport Buick Skylark.

Celle-ci, agile, pratique, économique...

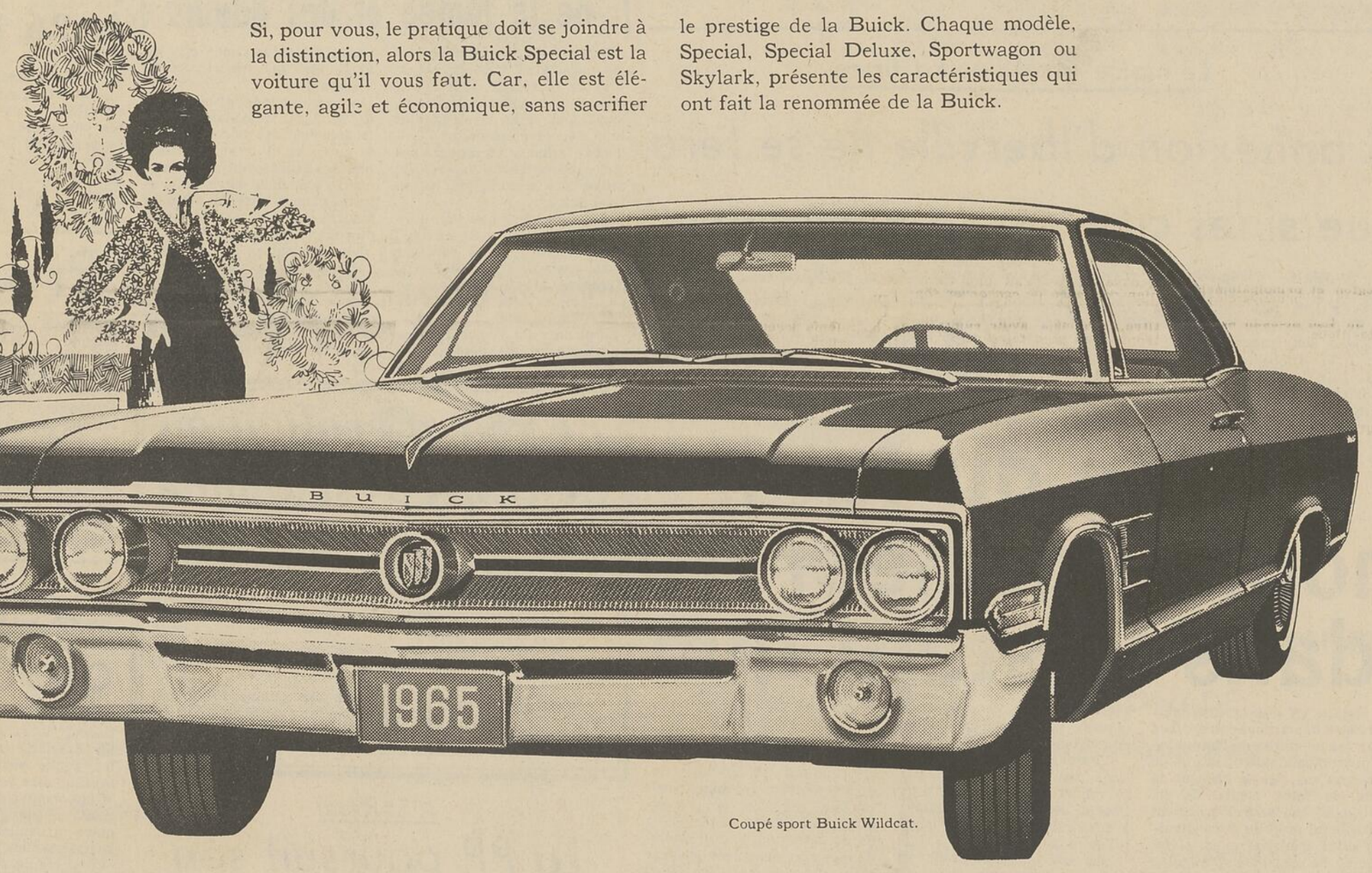

Coupé sport Buick Wildcat.

Si, pour vous, le pratique doit se joindre à la distinction, alors la Buick Special est la voiture qu'il vous faut. Car, elle est élégante, agile et économique, sans sacrifier le prestige de la Buick. Chaque modèle, Special, Special Deluxe, Sportwagon ou Skylark, présente les caractéristiques qui ont fait la renommée de la Buick.

Ou celle-là, somptueuse, brillante, exaltante?

Quelle soit somptueuse et brillante comme ce coupé sport Wildcat, distinguée comme la LeSabre, élégante comme l'Electra 225, ou gracieuse comme la Riviera, chaque Buick est exaltante. Chacune représente une lignée de voitures reconnues dans le monde entier pour leurs caractéristiques d'avant-garde dans la qualité technique, les performances et le confort. Et pour répondre au goût de chacun, Buick présente une vaste gamme de moteurs ainsi qu'une longue liste d'équipements de grande classe livrables sur demande. Il y a cinq moteurs V8 développant 210, 250, 325, 340 et 360 CV, et un choix de trois transmissions efficaces, sans parler de tous les accessoires qui donnent aux Buick leur caractère distinctif, comme le système de climatisation toutes saisons, les sièges à réglage électrique en six positions et le volant basculant qui se bloque en sept positions. Donc, que vous aimiez les ensembles à la fois élégants et pratiques ou brillants et exaltants, il y a une Buick pour vous. **Comment ne pas préférer la Buick?**

BUICK

Quel que soit votre choix, achetez maintenant. Profitez de la vente "Célébration d'une réussite"!

Futurama GENERAL MOTORS
FOIRE MONDIALE DE NEW YORK

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Voyez votre concessionnaire Buick

Concessionnaire Autorisé Buick à Granby:

GABRIEL LUSSIER LIMITÉE

715 BLVD LECLERC GRANBY FR. 8-4678

Ne manquez pas "Rue de l'Anse" tous les mardis soirs à 8:00 p.m. et "Cinéma International" tous les vendredis soirs à 8.30 p.m. sur le réseau complet de Radio-Canada

SPORTS

Hockey...baseball..football..courses...tennis...natation... pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe... lutte... soccer... cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

HUBERT & MENARD enr.
confection pour hommes et jeunes gens
vêtements de qualité
Progress Brand - Garnett et Glentest
135 Principale Granby

Chomedey vs les Orioles ce soir à 8.30

GRANBY -- Les Lions de Chomedy seront les visiteurs ce soir au stade Laval à 8.30 et les Orioles seront les receveurs dans une autre joute régulière de la ligue de baseball Nationale Junior. Les Orioles ont remporté la première victoire de leur courte histoire justement lors de la première visite des Lions ici le 25 mai. Jules Cordeau avait alors lancé une joute de trois coups sûrs et retiré 10 hommes au bâton. Pour la joute de ce soir, tous les lanceurs (Claude Gagnon, Cordeau et Arthur Palmer) sont prêts mais il n'est pas impossible que ce soit Cordeau qui débute. Il a débuté une partie la dernière fois le 22 juin et est donc prêt. Il a à son compte deux des 3 victoires des Orioles cette saison.

Pour ce qui est du reste de l'équipe, Claude Charbonneau grimpe toujours et n'est plus qu'à 33 points de Benoit Gaudreau. Jocelyn Durand et Gaétan Jacques sont les autres meilleurs frappeurs de l'équipe mais il ne faut pas oublier Claude Gagnon qui frappe .556 depuis qu'il est rendu à Granby.

Les Orioles étaient également cédulés pour samedi soir à Granby mais au moment d'écrire ces lignes, on ne sait pas encore ce qui adviendra de cette partie. Par contre, dimanche le 11 juillet, Québec jouera à Granby, le soir.

En attendant, il ne faut pas oublier que Chomedy a grimpé au quatrième rang de la ligue avec une série de quelques victoires consécutives et les Lions seront donc difficiles à vaincre ce soir.

La joute promet d'être intéressante et les amateurs se devraient de se faire un devoir d'y être présents dès 8.30 au stade Laval: Chomedy visite les Orioles.

CHEF

ici et là dans les SPORTS

AVEC Bernard Brodeur

IMPOSSIBLE DE S'ECHAPPER

Si les ligues majeures de baseball se vantent de connaître en 1965 les deux courses au championnat les plus contestées de leur histoire, la ligue Provinciale a le droit d'entrer dans le jeu, et se glorifier de présenter à ses partisans une lutte qui ne prendra fin que le dernier soir de la saison.

Les fins de semaine se suivent, et elles se ressemblent toutes. Pendant que trois équipes, Coaticook, Plessisville et Québec s'enlissent davantage dans la cave du classement, on retrouvè quatre clubs au moins qui bataillent pour le permier rang, et une équipe connue sous le nom de "CARDINAUX DE GRANBY" résister à une tension qui se veut de plus en plus forte et énervante.

Granby avec trois parties "en mains" sur Acton Vale, et cinq sur Drummondville et Sherbrooke, pourrait bien jouer sa position cette semaine, avec quatre parties en cinq jours. Les Cards ne peuvent se permettre un seul instant de répit, car ni Acton Vale, ni Drummondville et encore moins Sherbrooke n'ont l'intention de céder le pas.

La pression semble plus forte chez les spectateurs. Les assistances plus nombreuses à chaque partie nous le prouvent.

Une série de revers, si courte soit-elle, pourrait être fatale aux Cards comme aux Castors. Il semble qu'aucune de ces deux équipes n'aient les "moyens" de perdre plus qu'une partie de temps à autres. Deux revers de suite, et les positions changent de mains.

Nous devons l'avouer, les Cardinaux de Granby continuent de nous surprendre. Cette tenue sans reproche est due surtout à un esprit d'équipe vraiment étonnant. Chaque joueur à une ambition personnelle; faire mieux que son coéquipier. Si cet esprit d'équipe existe, nous devons en donner crédit à des dirigeants ambitieux, à un Gérard Godbout qui se fait le "papa" de tous ces joueurs, et qui sait intervenir aux bons moments.

Jean-Pierre Gauthier ne doit pas être étranger à ces succès. Lui aussi sait manoeuvrer de façon à obtenir le maximum. La tâche n'est pas toujours facile, surtout qu'il dirige 15 joueurs qui ne peuvent pas digérer une défaite. . .

Cet esprit d'équipe semble aussi exister à Acton Vale, ce qui explique que les Castors demeurent constamment sur les talons des Cardinaux. Nous avons rêvé, au début de la saison, d'une telle bataille entre les "2 GRANDS" de la ligue. Nous sommes vraiment comblés.

Cela nous amène à dire que les trois prochaines parties entre Granby et Acton Vale pourraient bien décider du championnat. Deux de ces rencontres auront lieu à Acton Vale.

Il ne faudrait pas croire que les autres joutes seront de seconde importance, au contraire. On voit trop souvent des clubs faibles et de dernière position venir troubler "la fête". . .Granby devra en tenir compte, surtout cette semaine alors qu'il s'attaque à Plessisville et Québec. Entre ça, nos Cards feront face aux Alouettes de Sherbrooke à deux reprises.

Le seul point d'interrogation chez les Cards est le département des lanceurs qui, jusqu'à maintenant, a été formidable. . .Tiendra-t-il le coup. . .? Nous le souhaitons. C'est avec impatience que nous attendons la première présence de Al Pietrewitz, au monticule. C'est pour ce soir à Plessisville, dit-on. Si cet artilleur répond, il ne devrait plus y avoir d'inquiétude. John Elias qui a remporté 10 des 19 victoires des Cards jusqu'ici, affirme qu'il ne s'est jamais porté si bien. . .Si John a été la clef des succès dans la première moitié de la saison, nous savons tous qu'il devra l'être également dans la seconde partie. Le retour au jeu de Gilles Bédard, la semaine prochaine sera aussi de nature à améliorer le département des lanceurs, puisqu'André Bessette pourra revenir à l'enclos de pratique, et prêter main forte au besoin.

La situation est assez intéressante, mais rien n'empêche qu'après 24 parties sur 48, nos favoris ne détiennent qu'une demi joute d'avance en tête, et que la 2e demi sera encore plus épuisante, et plus énervante. . . .

N'oubliez pas. . .c'est la "SEMAINE DU BASEBALL" pour les Cards. . .et samedi prochain, la grande "JOURNEE RADIO-BASEBALL".

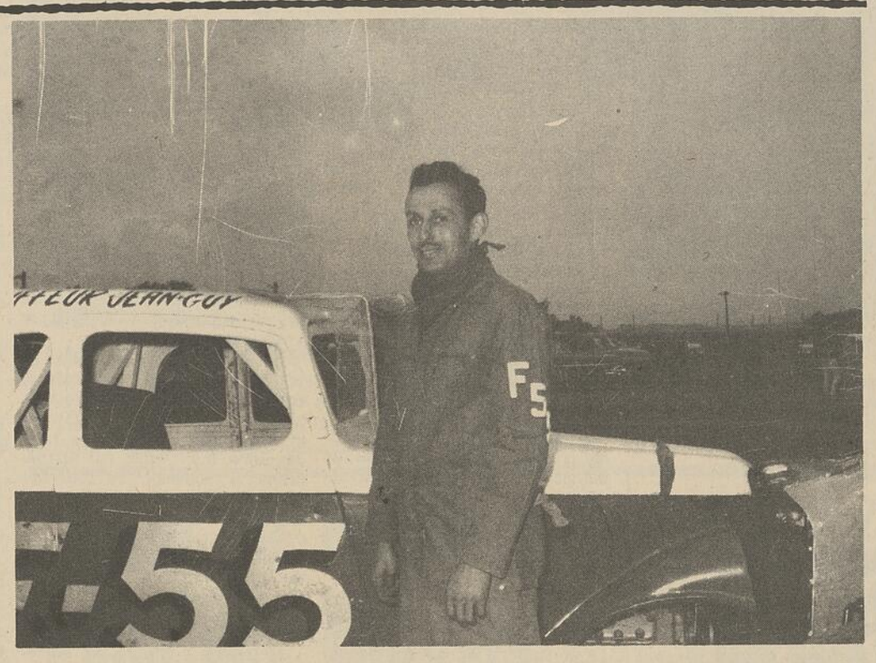

JEAN-GUY DESCHAMBAULT qui a remporté une belle victoire dans la 2e épreuve du programme de dimanche soir au Granby Speedway, demeure l'un des grands favoris des pistes de courses. Jean-Guy a "roulé" de malchance dans le dernier "free for all" ayant du se retirer, alors qu'il menait facilement. Le F55 qu'on voit sur la photo est vite reconnu par les spectateurs, mais l'identité de celui qui est au volant est rarement présentée..Voici donc le sympatique Jean-Guy Deschambault l'un des vrais champions de la classe Hobby.

Lachine défait Québec

GRANBY - Les Mets de Lachine ont remporté hier soir une victoire de 6 à 5 sur les Indiens de Québec, dans l'unique partie cédulée dans la ligue Provinciale. La joute Thetford à Drummondville a été cancellée à cause de la pluie.

Québec	211	000	100 5 7 0
Lachine	000	022	01x 6 7 0

Poitras et Greensteen; Bernier Latour 7e et Dickson.

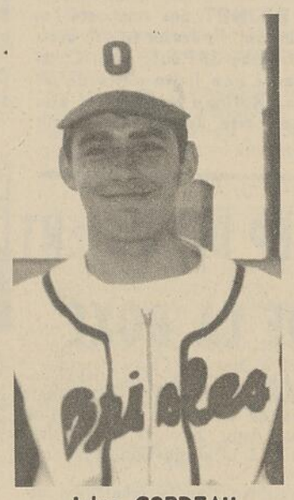

Jules CORDEAU

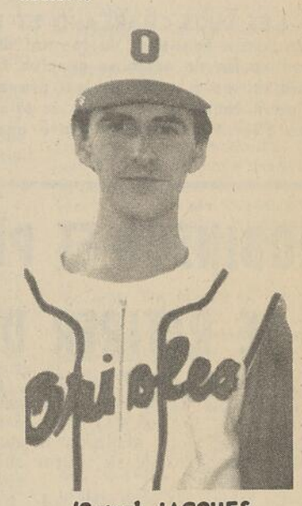

'Gates' JACQUES

Lema espère bien conserver son titre

SOUTHPORT, G.B. (PA) — L'Américain Tony Lema, actuel champion de l'omnium britannique, est arrivé hier sur le parcours Royal Birkda, où se trouvaient déjà la plupart de ses rivaux. Il y fera deux jours de pratique avant le début du tournoi mercredi.

L'an passé Lema avait remporté l'omnium sans s'être adonné sérieusement à une ronde de pratique sur le parcours Old Course de St-Andrews, Ecosse. Il semblait hier avoir bien confiance de conserver son titre, affirmant avoir remis le trophée au secrétaire du Royal and Ancient Golf Club, organisme responsable du tournoi, en lui demandant de le conserver pour lui pendant quatre jours.

Lema a ajouté qu'il se sentait en bonne forme et que, le parcours Birkdale exigeant de la précision, il tenterait de se familiariser avec lui rapidement. Peu après son arrivée il était à l'étude sur les lieux, mais n'a pas daigné manier le bâton sérieusement.

Parmi les joueurs déjà arrivés se trouvaient les Américains Arnold Palmer et Jack Nicklaus, le Sud- africain Gary Player et l'Australien Kel Nagle.

Palmer et Nicklaus ont joué ensemble. Palmer a fait 72 et Nicklaus 74.

Après quoi Nicklaus déclarait que chacun des trous du parcours était dangereux.

Après avoir vu Nicklaus à l'oeuvre, les preneurs aux livres ont annoncé qu'il était favori par 3 à 1 pour remporter le titre. Ses chances, au pari. étaient auparavant évaluées à 7 à 2.

Palmer est deuxième favori à 5 à 1, suivi de Player et de Lema, 7 à 1, avec Nagle, 12 a 1.

Player, qui tente de devenir le quatrième joueur dans l'histoire du golf à détenir les titres de l'omnium américain et de l'omnium britannique en même temps, a déclaré que le parcours était très changeant de jour en jour.

COURSE DE CANOTS À CHICOUTIMI

Une invitation spéciale est lancée à tous les canotiers de la région et principalement à ceux du Lac St-Jean et de la Pointe-Bleue.

En effet, il y a encore des inscriptions disponibles pour la course qui aura lieu le 16 juillet de Bagotville à Chicoutimi.

Les bourses sont intéressantes avec $150.00 pour le 1er et un trophée de Ruelland T.V. Service, $100.00 pour le 2ième et un trophée, $50.00 pour le 3ième avec un trophée.

Les inscriptions à date sont les équipes commanditées par: Robert Cossette Sports composée de Bob Girard et Denis Tremblay, François Gravel Nouveautés composée de Léo et Benoit Brassard. Aussi une équipe de St-Félix d'Otis composée des frères Minier, Finalement, les vainqueurs de l'an passé représentant l'équipe de Sporama de Jonquière et composée de Léonce Bédard et Rosaire Bélanger.

Maurice Tremblay, publiciste. tél: 549-2129

Luc PIVIN

Luc Pivin bat le champion des Cantons de l'Est, hier

SHERBROOKE -Luc Pivin de Granby a remporté hier soir une spectaculaire et décisive victoire sur le champion des Cantons de l'Est, René Girard, dans un combat de 5 rondes disputé à Sherbrooke, en marge du Festival d'été Laurentide. Une foule qu'on évalue à plusieurs milliers de personnes, a assisté à la rencontre.

Pivin a controlé le match à volonté, et le champion des Cantons de l'est a rarement appliqué un bon coup sur Pivin.

A l'issue de la rencontre, Luc Pivin a annoncé qu'il était prêt à accorder un combat-revanche à René Girard. Ce dernier aurait ajouté qu'il viendrait à Granby à la fin d'août, pour ce 2e combat contre l'athlète de Granby.

La victoire de Pivin, par décision unanime, a été longuement applaudit par les spectateurs.

BALLE-MOLLE

LIGUE SENIOR

Authier	8	4	.667 -----
Gaudreau	7	5	.583 1.....
Grondin	6	6	.500 2.....
Sportifs	6	6	.500 2.....
Racine	5	6	.455 2 1/2
G.A.S.	3	8	.273 4 1/2

HIER SOIR

Remis... pluie

LIGUE INDUSTRIELLE

Facteurs	9	4	.692 -
Clin d'Oeil	8	5	.615 1
Esmond	8	5	.615 1
Miner	7	6	.538 2
Brosseau	7	6	.538 2
St-Paul	6	7	.462 3
Thor Mills	6	7	.538 2
Burlington	1	12	.077 8

CE SOIR

Miner vs Burlington, Dubuc 6h. 30

Facteurs vs Clin d'Oeil, Dubuc 8h. 30

Esmond vs Brosseau, Richelieu 6h. 30

St-Paul vs Thor Mills, St-Eugène 6h. 30

VESTON SPORT

Tissu arnel, frais, léger, lavable.
Tailles 34 à 42.

$19.95 et $24.50

SOULIERS EN DAIM "SUEDE" $6.00

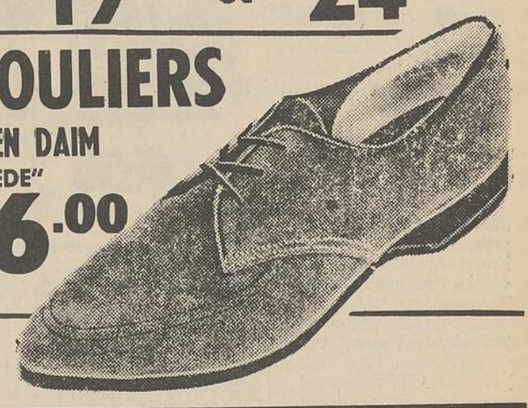

Tom INC

10, St-Joseph Granby

Le plus grand magasin à Rayons de Granby et sa région

LES CARDINAUX DE GRANBY EN PLEINE "SEMAINE DE BASEBALL" - TOUT GRANBY DÉSIRE COLLABORER

Une 13e étape terne dans le Tour de France

MONTPELLIER (AFP)—Rien d'important à signaler dans la 13e étape du Tour de France qui a conduit hier les coureurs de Perpignan à Montpellier sur un parcours sans difficulté de 164 kilomètres.

La course a cependant été rendue difficile par un vent violent de face qui a gêné les concurrents. L'étape a été marquée par l'échappée du Hollandais Nijdam et du Belge Verhaegen qui, après avoir longtemps tenu le peloton en échec, ont dû s'incliner après 85kms de fuite.

Dès le départ donné à 105 coureurs, l'allure est rapide et les tentatives de fuite nombreuses malgré le vent.

Au 35ème kilomètre, Nijdam démarre, bientôt rejoint par Verhaegen. Les deux hommes se relaient bien et prennent rapidement une minute d'avance au peloton. La chasse s'organise derrière les deux fugitifs qui parviennent cependant à augmenter leur avance qui passe à 1'30" au 65ème kilomètre.

Vingt kilomètre plus loin, sur une contre-attaque, lancée par le Belge Van Schil, l'Italien Fornoni, l'Espagnol Otano et le Français Darrigade, contre-attaque qui échoue d'ailleurs, les deux premiers perdent un peu de terrain. Cette offensive a vu un certain nombre de coureurs disparaître du peloton.

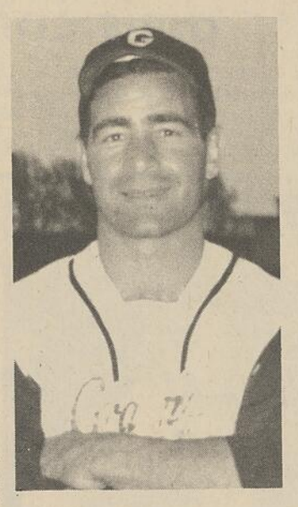

Nick TESTA

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE

Los Angeles (Drysdale 11-8) à Cincinnati (O'Toole 1-7) — soir.

Houston (Bruce 6-9) à Milwaukee (Johnson 6-4) — soir.

San Francisco (Marichal 13-6) à St-Louis (Simmons 4-8) — soir.

Pittsburgh (Cardwell 7-2) à Philadelphie (Culp 5-4) — soir.

LIGUE AMERICAINE

Boston (Stephenson 1-2) à Minnesota (Grant 8-2) — soir.

Cleveland (Siebert 8-3) à Chicago (Norlen 7-5) — soir.

Baltimore (Barber 6-6) à Kansas City (Hunter 0-1) — soir.

New York (Stottlemyre 9-4) à Detroit (McLain 6-3) — soir.

Washington (Daniels 5-8 ou Koplitz 2-3) à Los Angeles (Chance 4-4) — soir.

Les Jouvencelles de Granby seront de la partie, samedi - Les vétérans de 1935, invités des Cardinaux

GRANBY - - - Il est vraiment étonnant de constater l'intérêt que manifestent les sportifs de Granby à l'endroit des Cardinaux de la ligue Provinciale, à l'occasion de leur grande "SEMAINE DU BASEBALL" et plus particulièrement au sujet de la "JOURNEE RADIO-BASEBALL" un événement réussi.

Hier encore, les Jouvencelles de Granby, un corps de majorettes et de majors dont la réputation n'est plus à faire à Granby, a offert ses services aux Cards pour récréer la forte assistance attendue pour samedi soir prochain. Les Jouvencelles envahiront le terrain de baseball à 8 heures précises, pour un spectacle qui durera une vingtaine de minutes. Ce spectacle s'ajoutera au programme chargé de la journée, toujours pour célébrer les succès de nos Cards.

Comme on le sait, les Cardinaux ont une semaine très chargée, avec quatre parties en cinq jours. Ce soir, ils visitent les Braves de Plessisville; demain ils joueront à Sherbrooke; jeudi, ils recevront Québec et samedi prochain, Sherbrooke sera au stade Laval à l'occasion de la "JOURNEE RADIO-BASEBALL".

Hier soir, deux parties étaient présentées, à Lachine et à Drummondville. Mais, la position des Cards n'était pas menacée.

Tout indique que le nouveau-venu Al Pietrewitz fera ses débuts officiels dans l'uniforme des Cardinaux, ce soir à Plessisville. On croit que Jim Proulx lancera à Sherbrooke mercredi, et Elias à Granby jeudi. Mais, il n'est pas impossible que Proulx soit gardé pour jeudi soir à Granby, et que John affronte les Alouettes demain soir.

Les Cards doivent conserver leur allure actuelle, car leur avance en tête est loin d'être confortable. Acton Vale demeure menaçant, et refuse de perdre également. Ce soir, les Castors jouent à Thetford-Mines, et jeudi ils auront la visite du Sherbrooke.

Pour revenir à la semaine du "SEMAINE DU BASEBALL" les Cardinaux ont l'intention de rendre hommage, samedi soir, à plusieurs anciens joueurs locaux, des vétérans qui portaient l'uniforme d'une équipe locale dans les années 1935 à 1940. . .Déjà, plusieurs de ces vétérans ont été approchés. Il y aura certes des oublis; c'est pourquoi on demande aux anciens joueurs d'entrer immédiatement en communication avec la direction des Cards, ou encore avec Bernard Brodeur, à La Voix de l'Est. Ces vétérans seront les invités des Cardinaux, samedi soir. . . .

LES DUOS CHARLAND ET BRUNET ont remporté les principaux honneurs du tournoi annuel "pere et fils", disputé en fin de semaine au club Granby-St-Paul. Réal Charland et son fils Daniel ont présenté une fiche nette de 68 ½ pour décrocher un premier prix. Rolland Mallette et son fils Pierre avaient présenté une carte de 69 net. Frank Brunet et son fils Philippe ont présenté le meilleur score brut, soit 83, pour recevoir le trophée des champions, des mains de M. Mallette. De gauche à droite, Réal Charland, Daniel Charland, Raymond Laflamme, organisateur du tournoi, Frank Brunet, Philippe Brunet et Roland Mallette.

DANS LES MAJEURES

2 victoires des Mets

NEW YORK (PA)—Grâce à deux circuits de Ron Swoboda, les Mets de New York ont remporté hier deux victoires, par 3-2 et 3-0 sur les Cubs de Chicago. Swoboda a fait entrer cinq points.

Les mets n'ont pas perdu une seule joute un lundi depuis le jour d'ouverture de la saison. Ils n'en demeurent pas moins à la toute dernière place de la ligue Nationale.

Première:

Chicago	000 200 000-	2	9 0
New York	300 000 00x-	3	4 1

Ellsworth, McDaniel 6 et Krug, Bailey 8 Spahn, Bearnarth 5 et Cannizzaro. G.Bearnarth 3-1. P.Ellsworth 9-4. Cir-Chi-Krug 2; Ny-Swoboda 14.

Deuxième:

Chicago	000 000 000-	0	6 0
New York	020 100 00x-	3	6 1

Faul, Humphreys 5 Koonce 5 Abernathy 7 et Bailey, Roznovsky 4 Parsons et Cannizzaro. G. Parsons 1-4. P.Faul 0-1. Cir-Ny-Swoboda 15.

ST-LOUIS (PA) — Curt Flood, en frappant un simple à la 12e manche, a permis aux Cardinals de St-Louis de remporter une victoire de 3-2 hier contre les Giants de San Francisco. C'était leur sixième victoire d'affilée.

San F	000 101 000 000-	2	9 0
St. L	000 010 010 001-	3	11 0

Perry, Linzy 5 Henry 9 Herbel 12 et Haller; Washburn, Woodeshick 8 Dennis 9 Briles 12 et McCarver. G.Briles 1-1. P.Herbel 5-5. Cir-Sf-McCovey 18.

DETROIT (PA) — Une septième manche de trois points grâce à un simple opportunément frappé par Gates Brown et un double de Don Demeter a permis aux Tigers de Detroit de remporter une victoire de 5-4 sur les Yankees de New York, qui avaient cependant remporté la première joute du programme double.

Première joute

New York	200 002 300-	7	13 0
Detroit	010 100 000-	2	8 1

Ford et Howard, Edwards 9; Lolich, Pena 7 Nischwitz 9 et Freehan. G-Ford. P-Lolich. Cir: NY-Pepitone 9; Det-Horton 19.

— — —

Deuxième joute

New York	000 000 202-	4	8 2
Detroit	001 100 30x-	5	9 0

Hamilton, Reniff 7 Ramos 7 et Gibbs; Sparma, Fox 8 Gladding 9 Pena 9 et Freehan. G-Sparma. P-Reniff. Cir: NY-Repox 3.

CHICAGO (PA) — Profitant d'un lancer erratique du lanceur Sam McDowell à la septième manche, les White Sox de Chicago ont compté hier soir deux points, défaisant par 3-1 les Indians de Cleveland, qui ont du même coup perdu la première position dans la ligue Américaine.

Cette défaite, compte tenu de la victoire de 6-2 remportée au cours de la journée par le Minnesota sur le Boston, a fait dégringoler les Indians une joute derrière les Twins, qui affrontaient à nouveau les Red Sox dans la soirée. Les Indians, qui aspiraient à leur 20e victoire en 24 joutes, ont pris une avance de 1-0 à la sixième sur un double de Pedro Gonzalez, un lancer erratique du lanceur débutant Bruce Howard et un simple de Vic Davalillo.

McDowell effectuait entretemps huit retraits au bâton et n'accordait que quatre coups sûrs en six manches.

A la septième, Bill Skowron a frappé un simple et Ron Hansen a frappé un coup retenu. C'est alors que McDowell a lancé au dessus de la tête du premier but Chuck Hinton. Sowron a compté et Hansen s'est rendu au troisième. Hansen a compté sur le simple de Floyd Robinson.

Cleveland	000 001 000-	1	5 2
Chicago	000 000 21x-	3	7 0

McDowell, Spring 7 Weaver 8 et Azcue; Howard, Locker 7 Fisher 8 et Romano, Martin 8. G.Locker 2-1. P.McDowell 9-5.

KANSAS CITY (PA) — Robin Roberts a mis fin à une série de sept défaites personnelles en affichant une brillante tenue comme lanceur de relève pendant 7 1-3 manches hier alors que les Orioles de Baltimore ont défait les Athletics par 7-4.

Roberts a pris la place de Dave McNally alors qu'il y avait deux hommes de retirés à la première manche après que les Athletics eurent scoré trois points. Il a empêché le Kansas City de compter jusqu'à la septième, faisant alors une erreur de lancer qui leur a permis de compter un point non mérité. Il a accordé quatre coups sûrs avant de laisser place à Stu Miller à la neuvième.

Il s'agit de la première victoire de Roberts depuis le 6 mai.

Baltimore	200 301 100-	7	11 3
Kansas City	300 000 100-	4	10 1

McNally, Roberts 1 S. Miller 9 et Brown; Sheldon, Buschhorn 5 Dickson 7 Stock 9 et Lachemann. G-Roberts. P-Sheldon. Cir: Bal-Brown 2.

Sport-O-Rama
avec
Réjean Brodeur

...GOLF-MINIATURE...

Le terrain de golf-miniature situé près de l'église St-Joseph, sur la rue Laurier à Granby est vraiment un jeu des plus intéressants. Celui qui veut se lancer dans le golf, devrait aller faire un petit tour à ce terrain et aurait une petite idée des difficultées qu'il aura à surmonter quand il mettra les pieds sur un vrai terrain de golf. Ce 'p'tit' 18 trous miniature se fait en moins d'une heure. 10 règlements régissent le terrain où il est vraiment agréable de jouer. Tout d'abord, disons qu'une tournée vous coûtera $0.50, et moins pour les étudiants. Et le 19è trou est inexistant à cet endroit....Trève de plaisanteries, voici les règlements du parcours: 1-limite de 4 joueurs par groupe; 2- ils doivent se conduire 'décemment'; 3- un maximum de 7 coups à chaque trou; 4- défense de lancer la balle et de brandir les bâtons: 5- être honnête, i.e. ne pas sauter de trous 6- défense de blasphèmer..; 7- 2 coups de punition pour une balle en dehors du parcours, ce qui vous arrivera quand vous jouerez vos premiers coups;..8- punition d'un coup pour une balle à l'eau (eh! bien oui, c'est comme un vrai terrain, seules les trappes de sable sont inexistantes); 9- et ce qui est pis: une amende de $5.00 pour un bâton brisé, (n'ayez crainte, les bâtons sont solides, à moins de vraiment faire l'effort nécessaire pour passer une 'toute petite' colère); 10- Et si vous perdez une balle, vous paierez $0.25, (voilà qui est mieux que le précédent, mais qui est plus susceptible de se produire que le no. 9, et encore vous faudra-t-il jouer les Nicklaus, Palmer, etc... etc,.). Alors le "Jardin du Golfeur" vous attends et monsieur vous pouvez y amener votre dame ou amie sur ce parcours à 3 normales '2' (1,11,15) , à 11 normales '3' (2-4-6-7-8-9-12-13-14-16-18), et à 4 normales '4' (3-5-10-17). Les 18 trous sont à 55 coups pour la normale. Disons que votre serviteur, dans sa première tournée n'a réussi que 2 normales (7 et 12) et un 'birdie' au trou numéro 10. Mais atttendez la prochaine ronde....!

XXXXXXXXXX

Il vous arrive de drôles de coincidences parfois. Comme samedi soir dernier, je devais aller à Québec avec les Orioles. Mais la pluie a remis la partie à plus tard. Voilà donc une bonne occasion pour mettre les pieds à la maison pour la première fois depuis un bon mois. Rendu au terminus, pensais-je, si les Orioles ne jouent pas, pourquoi ne pas aller à Sherbrooke, si les Cards jouent naturellement. Les appels nécessaires pour me confirmer que les Cardinaux se rendent à Sherbrooke, je reprends ma valise et reviens sur mes pas. A plus tard une visite à la maison familiale...Départ pour Sherbrooke vers les 6.30 hres. Arrivée à Sherbrooke une heure plus tard. On est à arranger le terrain, passablement détrempé en y mettant le feu et de la fumée en voulez-vous , en "v'là". Mais ne voilà-t-il pas que ce feu semble attirer la pluie qui tombe à intervalles irréguliers, ce qui à la fin, remet la joute à plus tard (demain soir). Pour ne pas perdre sa soirée, visite à quelques places, pour finalement se trouver un endroit pour y passer quelques heures... Et voici ce qui arrive: une demande est faite à une Mlle de nous accorder la prochaine danse et dans les bras de qui se retrouve-t-on? Tout simplement avec non pas Mlle 'Inconnue', mais avec la jeune femme de René Girard, le champion-boxeur mi-lourd des Cantons de l'Est, que rencontrait hier à Sherbrooke Luc Pivin. Et nous voilà parti à jaser de boxe. Evidemment, René n'était pas sur les lieux, René, 20 ans est un gars de la région de Sherbrooke et est marié depuis 3 ans.. oui . .Et comme me le souligne Mme Girard, si la boxe professionnelle, surtout depuis la dernière farce chez les poids-lourds, est rendue 'racket à 200%, par contre la boxe amateure est toujours là, pour fournir un excellent spectacle à tous les amateurs présents. Qui a gagné hier soir à Sherbrooke? Si par malheur, Luc a perdu, son désir est de présenter un match-revanche ici à Granby à la fin août. Mais ce serait une occasion de revoir Mme Girard. Mais au fait, que dit René dans tout ça? "I dont know", puisqu'au moment d'écrire ces lignes, je ne le connaissais pas encore. Et voilà. Si la partie de baseball est remise, l'occasion est fournie de parler boxe. Et qui dit que la soirée ne fut pas intéressante? Certainement pas mes 4 compagnons. Voilà, le journalisme même à tout, dit-on, à condition d'en sortir. Coincidence...coincidence.. quand tu te présentes, tu fais bien les choses, parfois. Qui dit le contraire ???...

ROBINSON ET PEP DEVRAIENT SE RETIRER DE LA BOXE

TORONTO (PC) — Selon le président de la World Boxing Association, les anciens champions Sugar Ray Robinson et Willie Pep devraient se retirer de la boxe.

"Le temps est venu pour Willie Pep, 42 ans, et pour Sugar Ray Robinson, 45 ans, de se retirer volontairement de la boxe, de déclarer McKenzie dans un communiqué.

"La WBA demande la collaboration de ces deux bons exchampions, et j'espère que des lettres des deux boxeurs parviendront à l'Association avant la convention du 15 août à Las Vegas, où il sera question de ces deux boxeurs.

"Robinson, poursuit le communiqué, le 24 mai à Tiajuana, Mexique, a perdu un match aux mains de Memo Ayon en 10 rounds. De même, le 1er juin, il a été défait par Stan Harrington en 10 rounds à Honolulu."

Les gérants des deux boxeurs ont déclaré qu'il n'était pas du tout dans l'intention de ces deux boxeurs de donner suite à la suggestion de McKenzie.

Robinson, ancien champion mi-moyen et qui a détenu à cinq reprises le titre des poids moyens, se pratique sérieusement pour obtenir une rencontre avec le champion poids moyen Joey Giardello.

Il avait annoncé sa retraite et avait abandonné le titre des poids moyens le 18 décembre 1952. Deux ans plus tard il annoncait son retour à la boxe et le 9 décembre 1955 il regagnait la couronne en mettant le champion Bobo Olson Ko. au deuxième round.

Professionnel depuis près de 25 ans, Robinson a livré 185 combats, n'en perdant que 14.

Pep, détenteur à deux reprises du titre des poids plumes, est remonté dans l'arène cette année pour gagner un peu, précisant qu'il n'avait pas l'ambition de reprendre le titre.

Jim Reynolds hésite à signer

MONTREAL (PC) — Les Alouettes de Montréal se sont livrés hier à deux séances de pratique, inaugurant ainsi un programme d'entraînement de deux semaines.

L'instructeur Jim Trimble entend faire travailler ses hommes moins fort le matin et les mettre plus durement à l'épreuve l'après-midi. La plupart des 60 candidats et plus semblaient en bonne forme.

De nouveaux contrats ont été signés. C'est le cas des anciens joueurs des Tiger-Cats, Ralph Goldston et Jackie Simpson, qui se sont mis d'accord avec leurs nouveaux employeurs. Il en est de même du demi-arrière Ed Learn, et du bloquer Billy Roy qui a signé un nouveau contrat de trois ans.

Il semble que Moe Lévesque, qui n'a pas encore signé, demande une augmentation de salaire considérable. Il a participé aux séances de pratique d'hier.

Seul l'ailier Jim Reynolds, qui était régulier l'an dernier, ne s'est pas encore présenté au camp. Il semble être le seul à susciter quelque problème au sujet des contrats.

Baseball

LIGUE PROVINCIALE

Granby	19	5	.792 ------
Acton Vale	20	7	.741 1/2
Dr'Ville	19	10	.655 2 1/2
Sherbrooke	17	12	.586 4 1/2
Lachine	14	13	.519 6 1/2
Thetford	11	16	.407 9 1/2
Coaticook	10	18	.357 11....
Plessisville	9	19	.321 12....
Québec	4	23	.148 16 1/2

HIER SOIR

Québec 5 Lachine 6

CE SOIR

Lachine vs Dr'Ville
Granby vs Plessisville
Acton Vale vs Thetford Mines
Québec vs Sherbrooke

Vous rencontrerez vos amis à la CLINIQUE DE SANG

RÉSULTATS DES COURSES à BLUE BONNETS

1ère 6 1/2 furlongs 3 ans et plus Juments à réclamer: $1,500 B.: $1,600

Veni Vedi Vici	114	8	1	1/3	1/1/2	1/HD	1/21/2	G Contrada	3.70
Little Cricket	108	6	7	7/HD	5/1/2	4/1/2	2/HD	B Parsons	2.15
Bills Red	115	3	3	2/2	2/4	2/4	3/1/2	A Hill	5.45
Real Hero	115	4	6	6/1/2	6/1/2	5/4	4/2	R Fisher	3.75
Hasta	112	1	4	5/HD	4/1	3/1/2	5/71/2	C Krohn	14.60
Biggar Bill	113	5	8	8/1	7/4	7/5	6/4	G Nedeau	5.80
Lily Barber	110	9	5	4/3	3/1	6/1/2	7/10	A Gonzales	28.20
Frisky Mitzy	112	2	2	3/1/2	8	8	8	G Webley	22.55
Lichee Girl	112	7	9	9	Fall	Dnf		J Diaz	54.75

PRIX:

8 Veni Vidi Vici	9.40	3.90	2.90
6 Little Cricket		3.50	2.90
3 Bills Red			4.50

Entraineur M J Clarke
Propriétaire E Brow
Pari misé dans cette course: $17,642

2ième course 6 fur. 4 ans et plus à réclamer: $1500 B.: $1,600

Warren Road	118	3	5	2/3	1/1	1/2	1/11/2	D Elliott	1.55
Party Choice	116	1	3	1/HD	2/3	2/21/2	2/2	H Robinson	2.35
Jai Grace	118	4	7	7/11/2	7/2	5/HD	3/NO	E Simpson	7.10
No Nonsense	110	8	2	3/HD	3/1	3/1/2	4/2	B Grasby	8.95
Tom Kinsville	118	5	6	4/11/2	4/2	4/2	5/1	A Hill	11.15
Sindow Will	118	2	4	5/1	6/HD	7/1/2	6/1/2	A Fairbanks	26.30
Light Flint	114	9	8	8	8	8	8	G Contrada	52.35

TEMPS: 24 49.1 59 PISTE RAPIDE
PRIX:

3 Warren Road	5.10	3.10	2.40
1 Party Choice		3.00	2.50
4 Jai Grace			3.30

Pari misé dans cette course: $29,327
Pari double: 8-3 $23.20
Pari double misé: $37,316
Entraineur E Warme
Propriétaire North American Farm

3ième course 6 furlongs 3 et 4 ans Bourse: $1,700

Roman Violin	114	2	6	7	6/4	5/1	3/1/2	D Elliott	9.55
Roman Heritage	114	1	1	1/2	1/5	1/8	1/71/2	G Contrada	2.10
Penline	113	7	4	4/11/2	3/HD	2/1	4/2	T Wolf	8.60
Aunt Fanny	105	5	7	6/1/2	5/1/2	6/8	5/2	E Simpson	21.45
Victory Jewel	110	9	5	5/2	4/2	4/1/2	6/10	B Parsons	4.75
Whirlita	105	3	2	2/1/2	7	7	7	C Krohn	8.05

RETIRE ROVING CORN, STAR SIMMS
PRIX: 24.2 48.4 1.15.3 1.22.3 PISTE RAPIDE
TEMPS: 24.2 48.4 1.15.3 1.22.3 PISTE RAPIDE
PRIX:

1 Roman Heritage	6.20	3.00	2.50
4 Patsy Bartle		3.10	2.60
2 Gypsy Violin			3.90

Entraineur K J Ness
Propriétaire E C Pasquale
Pari misé dans cette course: $39,900

4ième course 1-1/16 mille 3 et 4 ans à réclamer: $1,500 B.: $1,900

Sly Stag	114	3	1	4/1	5/5	4/4	3/1/2	1/1/2	C Gilbert	5.30
Master Himount	117	6	2	1/4	1/6	1/31/2	1/11/2	2/3	B Parsons	2.45
Mandolas	110	4	5	5/3	4/1	2/HD	2/1/2	3/11/4	S Gabriele	8.00
Marlboro Lady	114	5	3	3/1	3/HD	3/2	4/4	4/5	D Elliott	8.95
City Dancer	105	2	4	2/2	2/1	5/4	5/4	5/8	E Simpson	5.30
Palm Oasis	114	1	6	6	6	6	6	6	D Meehan	1.85

TEMPS: 24.1 49.1 1.15.4 1.39.1 1.51 PISTE RAPIDE
PRIX:

3 Sly Stag	10.40	4.80	3.80
6 Master Himount		3.80	3.00
4 Mandolas			4.80

Entraineur F Robinson
Propriétaire F Robinson
Pari misé dans cette course: $41,391

5ième course 5 fur. 4 ans et plus à réclamer: $1,500 B.: $1,600

Baywood	117	2	1	1/HD	1/1/2	1/2	1/3	C J Gilbert	.75
Spartan Lad	119	4	4	3/1	2/1	3/11/2	2/NO	H Robinson	2.80
Mitochondria	119	5	2	4/2	3/1/2	3/11/2	3/11/2	J Lamonte	10.45
Riskier	119	8	7	5/1	5/2	5/2	4/11/4	A Fairbanks	17.00
Select Ming	114	1	3	2/1/2	4/1	4/1/2	5/2	B Parsons	23.30
Wee Me	116	7	5	7/2	7/4	6/1/2	6/NO	A Gonzales	21.70
Swinging Sam	119	6	6	6/1	6/1	7/3	7/3	D Elliott	8.35
High Rebel	109	3	8	8	8	8	8	R Sage 28.10	

TEMPS: 24.1 49 58.3 PISTE RAPIDE
PRIX:

2 Baywood	3.50	2.50	2.20
4 Spartan Lad		2.80	2.30
5 Mitochondria			3.00

Quiniela: 2-4 $6.50
Quiniela misé: $43,418
Entraineur M Crock
Propriétaire Alica Best
Pari misé dans cette course: $20,800

6ième course 5 fur. 3 ans et plus à réclamer: $2,000 B.: $1,700

Gallamax	120	2	3	2/1	2/1	2/11/2	1/2	A Fairbanks	1.65
King Strome	114	5	5	5/2	5/1	5/1/2	2/11/2	D Elliott	8.25
Ancient Queen	114	1	2	1/11/2	1/1/2	1/1/2	3/HD	G Contrada	4.95
Dear Maggie	110	3	1	3/HD	4/5	4/1	4/11/4	C J Gilbert	6.20
Stoker Pike	120	6	6	6	6	6	5/11/2	C Krohn	8.10
Miss Omatic	116	4	4	4/3	3/11/2	3/1/2	6	D Thomas	2.30

TEMPS: 23.4 49.1 58.4 PISTE RAPIDE
PRIX:

2 Galla Max	5.30	3.20	2.50
5 King Strome		7.10	3.90
1 Ancient Queen			3.60

Entraineur A M Bosley
Propriétaire Mme C Wheeler
Pari misé dans cette course: $45,307

7ième course 6 1/2 fur. 4 ans et plus à réclamer: $2,000 B.: $1,700

Noble Score	119	3	7	7/3	7/6	2/1	1/1/2	J Parnell	13.20
Sign Play	117	7	2	2/11/2	1/1/2	1/3	2/11/2	S Gabriele	.95
Fleet Lorrain	117	1	6	5/1/2	4/HD	3/1	3/21/2	A Hill	7.75
Profit Refused	119	9	5	6/5	3/HD	4/2	4/4	B Parsons	8.05
Shopping	122	6	8	8	8	8	5/2	C Krohn	37.85
Chief Straw	122	2	4	3/1	5/11/2	7/2	6/11/2	G Nedeau	6.20
Rah Rah	122	4	3	1/1/2	2/2	5/1	7/1/2	J Lamonte	2.90
About Half	112	8	1	4/HD	6/1/2	6/HD	8	C J Gilbert	5.75

RETIRE Georgines Wish
TEMPS: 24.2 48.4 1.14.2 1.22 PISTE RAPIDE
PRIX:

3 Noble Score	28.40	8.40	5.70
7 Sign Play		4.00	3.80
1 Fleet Lorrain			5.60

Entraineur G Ertel
Propriétaire H L Lam
Pari misé dans cette course: $43,972

8ième course 6 1/2 fur. 4 ans et plus à réclamer: $1,500 Bourse: $1,800

Venetian	113	9	8	7/1/2	6/1	4/1	1/11/4	C J Gilbert	30.05
Argumentum	118	5	3	3/1	3/2	2/1	2/NK	A Goodwin	2.45
Bossator	115	8	6	9	7/2	5/11/2	3/21/4	J Parnell	4.25
My Prince	113	2	1	1/1	1/11/2	1/HD	4/11/2	T Wolf	2.05
Border Chief	115	7	7	8/HD	8/HD	7/2	5/1	G Contrada	10.55
Compactor	118	4	4	2/HD	2/11/2	3/HD	6/1	C Krohn	14.50
Memphis Boy	115	3	5	5/1	5/HD	6/2	7/4	B Parsons	70.00
Limbo Lad	118	1	9	4/1/2	4/HD	8/2	8/1	S Sanchez	8.50
Ipse Dixit	115	6	2	6/1	9	9	9	A Hill	9.95

TEMPS: 24.4 49.2 1.16.3 1.23.1 PISTE RAPIDE
PRIX:

9 Venetian	62.10	17.80	6.10
5 Argumentum		5.20	3.10
8 Bossator			4.00

Exacta: 9-5 $529.40
Exacta Pool: $53,266
Pari misé dans cette course: $16,835
Entraineur L Snow
Propriétaire L Chartrand
Assistance: 8,513
Total des paris misés: $389,174

JEAN-GUY BREAULT S'AFFIRME

ACTON VALE (AC) - L'excellent artilleur Jean-Guy Breault continue de s'affirmer de plus en plus dans le circuit de balle-molle Amicale-Dow du président Jean-Pierre Jetté; en effet, il a été l'artisan de la plus importante victoire du Kingsbeer cette saison, soit 21 à 5 aux dépens des meneurs, le Champlain. Breault a limité ses adversaires à 3 coups seulement en plus de retirer 6 frappeurs sur des prises.

Daniel Drolet a débuté au monticule pour le Champlain, mais l'assistant-capitaine René Bouthot a été dans l'obligation de le remplacer par Bernard Plasse à l'issue d'une première manche, coûteuse pour le Champlain; en effet, les hommes de Yvon Bisaillon ont profité de cette manche pour enregistrer 9 points; c'est sans doute cette opportunité qui a permis au Kingsbeer de décrocher un triomphe si imposant en pointage.

LES VEDETTES

A l'offensive, les joueurs du Kingsbeer ont connu une excellente joute; en effet, Jean-Pierre Roy a cogné un triple, un double et un simple tandis que Jean Beaudoin y allait d'un double et de deux simples. Jean-Guy Breault et Denis Lalancette ont réussi chacun un double et un simple, cependant que André Chevanelle obtenait deux simples. Gilbert Boulay compléta la liste des frappeurs pour le Kingsbeer. UN FAIT assez cocasse s'est produit au cours de la joute; en effet, le capitaine Yvon Bisaillon s'est fait retiré à 4 reprises sur des prises par le lanceur Bernard Plasse; il a souligné que c'était ses premiers retraits sur des prises cette saison, il y a commencement à tout, n'est-ce pas ???

POUR LE CHAMPLAIN

Dans le camp du Champlain, le vétéran René BOUTHOT a beaucoup surpris en cognant un double; le pilote Gilles Bouchard verra peut-être à l'utiliser plus souvent dans les prochaines joutes. René est un gars très sympathique en plus d'être un bon sportif. Chaque fois qu'il est sur le terrain, il communique son entrain à ses coéquipiers. BRAVO René...

Les autres frappeurs ont été Bernard Plasse, un double et Yvon Tremblay, un simple.

BONNE ENTENTE DANS LA NATATION

La nouvelle Fédération Canadienne de Marathon de nage professionnelle prouve déjà le besoin de son existance.

En effet, nous tenons à souligner ici, la bonne collaboration du Club aquatique du Lac St-Jean qui, dans un geste de coopération, fournira au marathon du Saguenay, 10 chaloupes d'escorte pour les nageurs ainsi que 20 rameurs.

Avec ces rameurs d'expérience, la sécurité du Marathon sera complète.

Encore une fois, un gros merci au Club aquatique du Lac St-Jean. C'est une preuve que ces deux marathons sont en très bonne relation et collaborent entièrement entre eux.

Tous les rameurs intéressés de participer au Marathon sont priés de communiquer avec les numéros de téléphones suivants Jean-Marcel Roy, tél: 543-2902 et Serge Levesque tél: 544-1555 Maurice Tremblay, publiciste tél: 549-2129

Le sport doit être à l'abri de ses amis comme de ses ennemis

FREDERICTON (PC) — Le sport doit être à l'abri de ses amis aussi bien que de ses ennemis s'il doit demeurer une part importante de la culture nord - américaine, a déclaré, hier, le Dr Delbert Oberteuffer, directeur du département de l'éducation physique à l'Université d'Ohio, devant l'association canadienne de la Santé, de l'éducation physique et des loisirs.

Parmi les facteurs qui, selon lui, sont susceptibles de porter atteinte au sport à moins qu'on y prenne garde, il a mentionné:

1. Le culte de la personnalité qui fait qu'une étoile pense à la gloriole avant le sport et qu'un joueur de baseball attache plus d'importance aux exploits qu'ils réalisent dans les clubs de nuit que son rendement sur le terrain.

2. Le culte du je m'enfoutisme: "Peu importe comment nous y sommes parvenus, mais nous avons gagné".

3. Le culte de la violence, qui change une partie de hockey ou de football en une lutte entre catholiques et protestants ou entre Français et Anglais; un match brutal où les joueurs cherchent à s'entretuer.

4. Le culte de l'immoralité: ainsi le conducteur d'un yacht qui contourne les bouées du mauvais côté lorsqu'il croit n'être vu de personne.

5. Le culte de l'injustice: de "stupides" organisations athlétiques punissent toute une équipe ou tout un collège par la faute d'un seul athlète.

6. Le culte de la solennité: le sport devient tellement sérieux que le plaisir n'y trouve plus sa place.

"Le sport doit ou devrait servir de détente, mais on ne peut critiquer nos directeurs athlétiques actuels, car ils sont des saints. En somme, le sport n'atteint plus son but ultime."

Importance

Le Dr Oberteuffer a précisé que le sport prenait une part de plus en plus importante dans l'activité humaine au Canada et aux E.-U., car il était l'une des cinq principales industries du continent nord-américain.

Il a ajouté que l'importance du sport donnait naissance à des problèmes de plus en plus aigus en ce qui a trait à son organisation. Ces problèmes ne proviennent pas du sport lui-même, mais des individus.

L'orateur a précisé que la personnalité était la valeur suprême en démocratie, si bien que, si l'on néglige ce facteur, on fait fausse route au départ.

En somme, on doit se demander, selon lui, quel profit en retire le participant?

"Peu importe le rang que mérite le Canada aux jeux olympiques, c'est ce qu'en retirent les athlètes qui compte."

Enfin, la moralité est un élément essentiel du sport au Canada et aux E.-U. De plus, l'importance du sport est fonction de participation.

Des vacances de tout repos...

grâce au crédit-voyage HFC

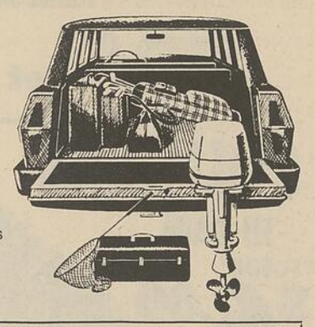

Pas de meilleure raison pour emprunter que des vacances bien méritées; et pour prendre de bonnes vacances, pas de meilleur moyen que le crédit-voyage HFC. Il vous permet de défrayer le coût du transport, du logement, l'achat de vêtements, même d'une caméra et d'équipement de sport. Au retour, reposé et détendu, vous rembourserez commodément. Renseignez-vous dès maintenant sur le crédit-voyage HFC.

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel 36 mois	30 mois	20 mois	12 mois
$100	$....	$.....	$ 6.12	$ 9.46
550	.....	23.73	32.86	51.24
750	.....	31.65	44.13	69.21
1000	.....	41.45	58.11	91.56
1600	60.88	68.81	94.11	146.52
2200	83.71	94.62	129.41	201.46
2500	95.12	107.52	147.05	228.93

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

Renseignez-vous au sujet de l'assurance-vie sur les prêts, aux taux réduits de groupe.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

Demandez nos heures d'ouverture le soir

GRANBY
179, rue Principale—Téléphone FR 2-3347
(en face de Woodhouse)

ST-JEAN
39, rue St-Jacques—Téléphone FI 7-7538
(au coin des rues St-Jacques et Champlain)

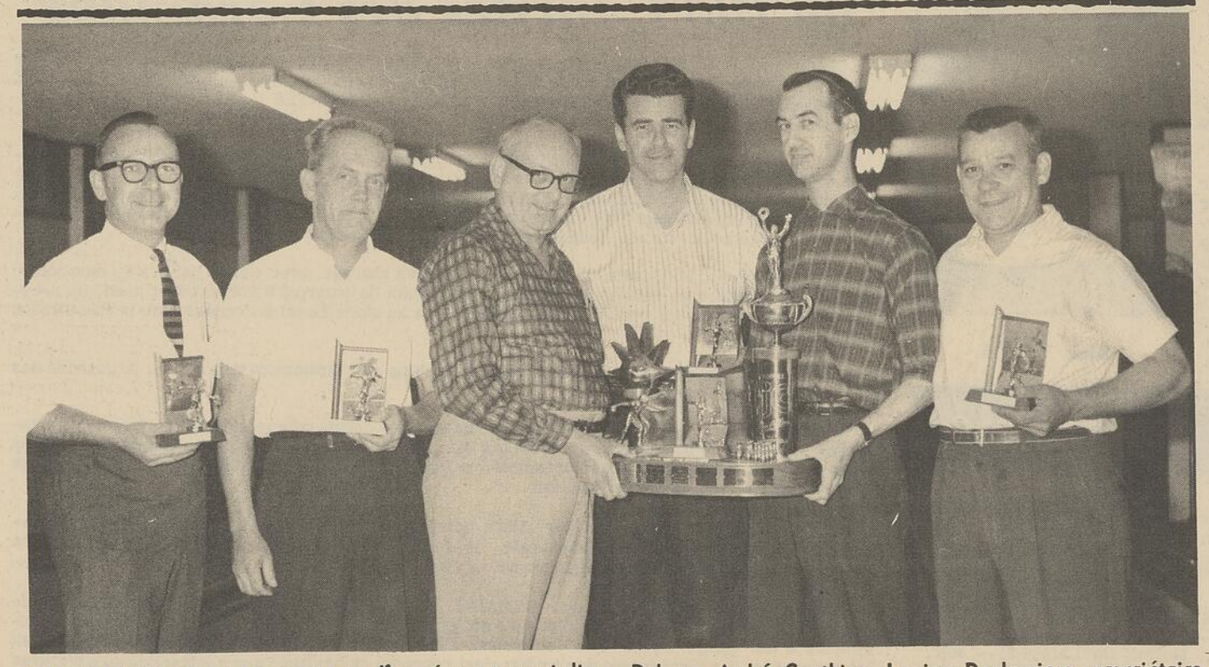

VAINQUEURS: Voici les gagnants d'un récent tournoi disputé à la salle Dufferin de Granby, pour l'obtention du superbe trophée John Collins. De gauche à droite, Jacques Delage, André Gauthier, Lucien Deslauriers, propriétaire du Dufferin, Normand Martin, Gilles Bradford et Pierre J. Plante.

LE SPORT CHEZ LES JEUNES

Les "Jeux de la jeunesse" ont évidemment été le fait saillant des 15 derniers jours sur la scène sportive occupée par la jeunesse. . .Plus de 2,000 jeunes ont contribué à faire un succes complet de ce spectacle grandiose au parc Jarry. . .Des dizaines de sports y étaient brillamment représentés, les uns par des exhibitions, les autres par des cours pratiques, les derniers par des épeuves.

Et trois jeunes ont profité des Jeux pour établir des records provinciaux. . .Ce sont Lise Montminy, du M.A.A.A. (100 mètres-brasse), Bruce Mc Carrol, un coéquipier de Lise (50 mètres-brasse), et Judy Packer, du East End Club (100 mètres-papillon).

* * * * *

L'engouement se fait toujours plus grand d'ailleurs pour les spectacles du genre. . .Ainsi, récemment, au centre sportif Paul-Sauvé, 1,000 personnes ont assisté à la "Fête des sports". . .André Laplante et Jacqueline Chatillon y ont été choisis les deux meilleurs athlètes.

* * * * *

Stéphane Vézina, 16 ans autrefois de Roberval, maintenant de Montréal, est un jeune homme qui promet beaucoup au tennis. . .Récemment, il a livré un combat épique au vétéran François Godbout, avant de s'incliner 6-2, 8-6. . .Stéphane champion du pays dans la catégorie de 16 ans et moins, participera aux championnats canadiens de tennis junior, commandités par la maison Pepsi-Cola, au club de tennis Rideau, à Ottawa, du 12 au 21 août.

ICI ET LA - - - Maintenant que l'aréna de Granby est fermé au public, il est à se demander où les jeunes de cette ville pourront pratiquer leurs sport favori l'hiver prochain.

Marcel Blais, ancien joueur de football du Mont-St-Louis et de baseball junior à Verdun a été nommé moniteur en chef des terrains de jeux de Verdun.

Le jeune quilleur Michel Lamarre, 17 ans a vivement brillé lors d'un tournoi à Montréal, alors qu'il a tenu tête à des quilleurs tels que François Lavigne, Gaby Bolduc et autres.

Tous les jeunes joueurs de baseball sympathisent avec Gaétan Groleau, lanceur du Longueuil junior, qui a lancé une joute sans point ni coup sûr pour tout de même perdre 1-0.

Ceux qui n'ont pas digéré le fait d'avoir perdu leur rouli-roulant aux mains des policiers prudents, pourront se consoler en s'adonnant au hockey en patins à roulettes, une discipline sportive qui vient d'être lancée au centre sportif Paul-Sauvé.

Les jeunes d'aujourd'hui sont privilégiés, puisqu'ils profiteront, grâce à des instructeurs plus compétents, des cours qui se succèdent à un rythme ahurissant. . .Il y en aura sur le hockey, l'athlétisme léger, le soccer, le baseball et l'éducation physique.

Jocelyne Richard, qui se signale tout aussi bien à la raquette qu'en athlétisme, vient d'être couronnée la meilleure athlète de l'année à la Palestre nationale, de Montréal.

Toujours à la Palestre, les équipes féminines senior et junior, ainsi que l'équipe masculine junior, ont raflé les grands honneurs de leur catégorie respective, récemment à Toronto, lors des championnats de gymnastique pour l'Est canadien.

ANDRE LALANCETTE A BIEN PÊCHÉ

ACTON VALE (AC) - Un habile manieur de cane à pêcher et membre actif du Club de Chasse & Pêche Acton Vale Bagot Inc., M. André Lalancette d'Acton Vale a connu une journée tout particulièrement heureuse dans le concours de pêche organisé dans le cadre du Festival d'été Laurentide à Acton Vale; en effet, il s'est mérité deux premier prix en capturant tout d'abord un maskinongé de 7 lbs et 2 onces et aussi une carpe de 5 lbs et 14 onc. . .

Par ses exploits, André Lalancette a reçu le magnifique trophée "Molson" qui sera dorénavant remis en compétition chaque année par l'A.B.B. Inc. Le trophée lui a été remis par l'étoile du hockey JACQUES PLANTE en présence de M. Fernand Pothier, preprésentant Molson et de M. Alcide Gosselin, président du Club Acton Vale-Bagot.

MME BERNARD FAFARD

L'élément féminin comptait aussi sa vedette; en effet Mme Bernard Fafard a figuré sur la liste des gagnants grâce à la capture d'une anguille de 2 livres.

Le plus beau spécimen de doré a été tiré des eaux par un autre fervent de la pêche, Claude Dumaine. Sa prise pesait 2 lbs et 2 onces.

Le fils du président du Club A.V.B., le jeune Pierre Gosselin a bien démontré que chez les Gosselin, on est pêcheur de père en fils; en effet, il se mérita un premier prix avec un crapet de 9 1/2 onces.

Environ 70 prises dont une vingtaine de carpes et une trentaine de crapets ont été enregistrés en vue du concours. Un maskinongé, 16 dorés et 2 anguilles étaient également parmi les prises enregistrées au cours de la journée qui était présidée par MM. Fernand Pothier et Lucien Lefebvre du Service des Relations Extérieures de la Brasserie Molson et de la vedette du hockey Jacques Plante.

Le Club A.V.B. INC', annonce que son prochain tournoi se déroulera le 21 juillet et le 1er août. Plus de détails seront fournis à ce sujet, sous peu.

Une truite de 33 livres 7 onces

FLIN FLON, Man. (PC) — Wex Mote de cette localité a capturé samedi une truite de lac de 33 livres et sept onces remportant ainsi le premier pris de $1,000 du 15e concours de pêche à la truite de Flin Flon.

Son plus proche concurrent M. Stan Bowles, de Craneberry, près d'ici, avait capturé une truite de 32 livres et 15 onces, il y a une semaine.

Nouvelles du camp des Alouettes

MONTREAL (PC) — Le camp d'entraînement des Alouettes doit commencer officiellement aujourd'hui. Parmi les nouvelles recrues sur lesquelles l'entraîneur Jim Trimble compte beaucoup mentionnons:

Jerry Whelchel, de l'université du Massachusetts; Sandy Purdie et Bernie Young, deux jeunes Canadiens qui ont participé au camp d'entraînement canadien qui s'est terminé samedi. Tous les deux viennent d'équipes junior de Montréal.

Trimble a aussi mentionné Bruce Day, un géant de six pieds et trois pouces, qui a joué pour l'université de l'Utah, les Cowboys de Dallas de la Ligue Nationale de football ainsi que pour la Conférence de la côte Atlantique; et Gus Gonzales, un garde qui arrive des Argos et des Seahawks de Portland qui avait tenté sa chance sans succès avec les Alouettes l'an dernier.

Ralph Goldston est arrivé d'Hamilton et s'est entretenu avec l'entraîneur et le propriétaire de l'équipe, M. Ted Workman, pendant qu'attendait Jackie Simpson, un autre vétéran des Ticats.

Résultats de l'omnium du Québec

QUEBEC (PC)—Voici les résultats complets de l'omnium de golf du Québec:

Rudy Huot, Québec 81-79—160
H. Gélinas, La Tuque 80-78—158
G. Arnold, Trois-Rivières 80-82—162
J.G. Periard, Montréal 80-73—153
Jim Swarbrick, Montréal 80-78—158
J. Seeney, Montréal 78-78—156
K davidson, Sept-Iles 84-81—155
Jack Kay, Toronto 75-80—155
H. Chatelaine, Montréal 75-80—155
Al Johnston, SA 72-75—147
Damien Gauthier, Montréal 74-74—$48.
Norm Hunt, Montréal 74-78—152
Alvie Thompson, Toronto 73-76—149
Adrien Bigras, Montréal 72-73—145
Frank Whibley, Kitchener 70-76—146
a-M. Drouin, Drummondville 75-89—164
a-M. Bilodeau, Québec 75-87—162
a-H. Setlakwe, Thetford Mines 75-83—$58.
a-B. Cuff, Ottawa 75-82—157
a-W. Weynerowski, Ottawa 75-81—156
a-Fred Chouinard, Québec 75-76—151
Jack Bissegger, Val Morin 74-73—147
Jules Huot, Montréal 74-73—147
a-J. Marcoux, Québec 73-84—157
a-Don Pesant, Montréal 75-82—157
a-Andre Gagné, Québec 73-78—151
A. Gingras, Québec 81-79—160
A. Cazes, Lévis 79-81—160
L. Brien, Montréal 81-77—158
D. Renaud, Petersborough 81-74—155
H. Dubiel, Ottawa 82-81—163
a-G. Proulx, Montréal 80-72—152
a-G. Daigle, Joliette 80-84—$64
a-J. Robertson, Montréal 81-79—160
a-B. Stimpson, Ottawa 80-79—159
a-C. Dufour, Montréal 81-80—161
açH. Labrie, Québec 81-81—162
açB. Mudie, Valleyfield 82-85-167
a-M. Ross, Ottawa 82-86—168.
a—Amateur.
a-B. Mudie, Valleyfield 82-85-167
a-M. Ross, Ottawa 82-86—168.
a—Amateur.

UN IMPORTANT TOURNOI DE GOLF MIXTE se déroulera sur le magnifique parcours du Club de golf de la Baie Missisquoi, les 3 et 4 juillet prochains. Ce tournoi est fait en collaboration avec le Club de golf et la Brasserie O'Keefe. Nous remarquons sur la photo, de gauche à droite, M. Kenny Gwennell, capitaine du club de golf de la Baie Missisquoi; M. Marcel Pépin, représentant de la brasserie O'Keefe; M. Lord Circé, propriétaire du club; M. Jacques Chénier, professionnel du club de golf de la Baie Missisquoi et M. Jean Pépin, représentant de la brasserie O'Keefe.

Pour le meilleur intérêt de l'équipe, Thomas est renvoyé

PHILADELPHIE PA - Le premier but Frank Thomas des Phillies de Philadelphie, impliqué dans une bataille avec le troisième but tout étoile Rich Allen avant la joute de samedi soir contre Cincinnati, a été placé sur la liste de repêchage "dans le meilleur intérêt de l'équipe", immédiatement après la joute.

Thomas, qui a dirigé un coup de bâton contre Allen dans cette bataille, a été utilisé comme frappeur d'urgence et a cogné un circuit à la huitième manche, permettant aux Phillies d'égaliser les chances 8-8. Les Phillies devaient néanmoins subir une défaite de 10-8.

Les Phillies ont déclaré que la décision était irrévocable.

Allen et Thomas ont échangé des coups au stade Connie Mack environ deux heures avant la joute. Après un violent échange de mots, Allen a décoché un coup de poing à la bouche de Thomas, qui a frappé son agresseur d'un coup de bâton à l'épaule.

Les coéquipiers des deux joueurs ont immédiatement séparé les belligérants et les ont sortis de la cabane des joueurs Tous deux étaient de retour pour l'exercice au bâton.

Allen, en tête des frappeurs de la ligue Nationale avec une moyenne de .335, a été désigné samedi comme débutant dans la joute toutes étoiles. Thomas n'a pas figuré dans l'alignement des Phillies ces dernières semaines.

Le directeur Gene Mauch devait par la suite déclarer que pareil incident peut arriver à n'importe qui dans n'importe quelle entreprise, mais que les deux protagonistes étant malheureusement des professionnels, l'affaire serait portée à l'attention de tout le monde.

Selon des témoins, des centaines de spectateurs se trouvaient dans les estrades au moment de la bataille, qui n'a duré en tout que quelques minutes.

Il y a 40 ans...

NEW YORK (PA)—Ca fait exactement 40 ans que les Yankees n'ont pas terminé une saison dans la seconde division, soit la même période où ils ont affiché une moyenne inférieure à .500 le 4 juillet.

Les Yankees sont en voie de répéter les deux déchéances cette saison.

En 1925, les Yankees, sous la direction de Miller Higgins, occupaient le sixième rang le 4 juillet, 10 parties sous la moyenne de .500. Ils ont terminé la saison avec une piètre fiche de 69-85, soit une moyenne de .448.

Y comprises les parties de jeudi soir, les Yankees occupaient le 6è rang, trois parties sous la moyenne de .500. Ils devront gagner leurs quatre prochaines joutes s'ils veulent atteindre la moyenne de .500 le 4 juillet.

Situation semblable

La situation actuelle des Yankees ressemble beaucoup à celle de ceux de 1925. Cette année-là, Babe Ruth, le gros canon des Yankees, avait été absent pendant plus que le 1-3 de la saison en raison de blessures. On sait que les blessures ont handicapé Mickey Mantle ainsi que Roger Maris et Elston Howard cette saison.

Earl Combs était le seul joueur à afficher une moyenne de .300 alors que le personnel des lanceurs s'effondrait.

Le gérant Johnny Keane n'abandonne pas cette année. Sa seule inquiétude a été marquée par le rappel du voltigeur Roger Repoz du Toledo la semaine dernière.

Les Yankees accusent un retard de 10 parties sur les Indiens de Cleveland, installés en tête du classement. C'est leur plus grand retard accusé depuis que Casey Stengel a pris les rênes en 1949.

Au cours de ces 16 dernières années, les Yankees n'ont jamais descendus plus bas que le 2è rang le 4 juillet, à l'exception de 1959. Ils occupaient alors la 4è place, à quatre parties des meneurs et ils ont terminé en 3è position. En 1954, ils accusaient un retard de 4 1-2 parties le 4 juillet et ils ont termine en 2è place.

Au fait, ce sont là les deux seules années où ils n'ont pas remporté le championnat du circuit au cours des 16 dernières saisons.

Pierre Dandre triomphe dans l'Alpin-Dow

STE - AGATHE (PC)—Pierre Dandre de Thetford Mines a remporté samedi l'Alpin du Québec, difficile épreuve cycliste de 50 milles disputée sur un parcours accidenté des Laurentides.

Dandre, des Etoiles filandes de Thetford Mines, a surpris en l'emportant sur le favori Joe Jones de Toronto, revenu la semaine dernière au Canada après s'être mérité la 10e place dans le tour cycliste britannique de 1,400 milles. Jones a fini deuxième.

Le vainqueur de l'an dernier, Jacques Lepage, de Montréal, s'est classé en huitième position.

Dandre a réussi une échappée alors que le peloton se trouvait à une dizaine de milles environ du point d'arrivée. Jones s'est élancé à sa poursuite et a franchi le fil d'arrivée avec seulement une longueur de retard sur lui.

Aurélio Battello, qui avait été victime d'un accident au départ à Pont-Viau, le matin, a pris sa revanche dans le circuit fermé de 30 milles à Ste-Agathe, terminant l'épreuve en première place, suivi de Jones et de Dandre.

Jean Garon et André Cloutier, tous deux de Québec, se sont classés quatrième et cinquième.

Bigras au tournoi Mondial Carling

QUEBEC (PC) — Adrien Bigras, assistant professionnel de 27 ans au club Ste-Dorothée de Montréal, a remporté samedi le championnat de l'omnium de golf du Québec avec un total de 145 coups pour 36 trois, soit un coup au dessus du par.

Il a affiché une bonne tenue en dépit de la pluie et du piètre état du parcours par suite des gelées hivernales, passant devant Frank Whibley, du Kitchener Westmount Club, qui avait pris une avance de deux coups vendredi.

Whibley avait roulé 70, deux sous le par, dans la première ronde, mais il a fait 76 dans la deuxième, alors que la fiche de Bigras s'établit à 72-73.

Quatre professionnels: le vétéran Jules Huot de Montréal, Jack Bissegger de Val - Morin, Norm Doyle de St-Gabriel - de Brandon, et Al Johnston, de Montréal, ont tourné 147.

Cette victoire a rapporté à Bigras la somme de $1,000 en plus de lui valoir automatiquement une place dans le tournoi mondial prévu pour le 19 août à Sutton, Mass.

Whibley a reçu $600 et les quatre suivants 225 chacun.

Damien Gauthier de Montréal, seule à 148, a gagné $225, le reste des autres prix se dégradant jusqu'à $60.

André Gagné du Royal de Québec a remporté les honneurs dans la section amateur en remportant une épreuve éliminatoire contre deux compagnons de club, Fred Chouinard, et Roger Giroux.

Tous trois ont terminé avec 151 et Gagné est sorti victorieux au premier trou supplémentaire, qu'il a fait en quatre coups, contre cinq pour ses deux adversaires.

Stan Kolar d'Ottawa, qui défendait son titre, n'a pas opposé de résistance, tournant des rondes de 78 et de 80.

LE TOURNOI DE FASTBALL Carling a été remporté par la vaillante équipe du Arrow Plastic qui a déjoué les calculs de plus d'un connaisseur au cours de cette compétition. Aussi, on reconnaissait les mérites des ses porte-couleurs et le trophée emblématique de champion leur était remis. Sur la photo, on voit, le capitaine Jacques Davignon recevant au nom de ses copains le trophée et aussi on remarque M. Arthur Rocheleau, le gérant qui pour sa part reçoit le chèque couronnant ses succès. La présentation était faite par M. Jean Pépin, président du tournoi et il est accompagné de Claude Stébenne, secrétaire de cet évènement. Félicitations Messieurs.

Lois et règlements de la chasse des oiseaux migrateurs

MONTREAL 1965. - Le Comité des Oiseaux Migrateurs de la Fédération Québecoise de la Faune tenait récemment sa réunion annuelle à Montréal sous la présidence de M. Roland Casault.

La réunion avait pour but de discuter des lois et règlements concernant les oiseaux migrateurs et de faire des recommandations pour la prochaine saison.

Au début de la séance, le Docteur Louis Lemieux, directeur du Service d'Aménagement de la Faune du Québec, fit une mise au point concernant la chasse aux outardes dans la région de Sorel, au cours du printemps 1965. Il expliqua clairement qu'aucune directive n'avait été reçue des autorités du Ministère pour que la surveillance soit relâchée dans cette région et affirmait que les règlements restaient les mêmes que l'année précédente, le Ministère se proposant d'améliorer ses méthodes de protection afin de faire cesser tout braconnage.

Au cours de l'assemblée, les recommandations suivantes furent faites concernant les dates d'ouverture et de fermeture:

SAISONS DE CHASSE (Canards Oies, Outardes et Bernaches)

Zone Nord - du 11 septembre au 19 décembre, 1965.

Zone Centrale - du 18 septembre au 19 décembre, 1965.

Zone Sud - du 25 septembre au 19 décembre, 1965.

Schefferville et Nord - du 1er septembre au 12 décembre 1965

Bécassine de Wilson - Mêmes dates que pour les canards et les oies.

Bécasse - du 18 septembre au 21 novembre. 1965.

Il fut suggéré que les dates d'ouverture de chasse aux canards, aux oies, aux outardes et aux bernaches, pour la Zone NORD, soient le deuxième samedi de septembre et que les autres samedis subséquents soient pour les Zones CENTRE ET SUD.

On recommanda que la partie de la zone qui forme un triangle au sud de Montréal, en longeant le Saint-Laurent jusqu'à la frontière américaine et s'étendant du côté Sud-Ouest de la canalisation du Saint-Laurent jusqu'à l'extrémité Est du Comté Missisquoi en remontant par la route 40 soit incluse dans la zone CENTRE.

SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE - Les officiers du Service Canadien de la Faune ont rapporté une augmentation d'un 1/3 dans le nombre des outardes se dirigeant vers le Nord au cours du printemps

SERVICE D'AMENAGEMENT DE LA FAUNE DU QUEBEC - Le docteur Louis Lemieux, directeur, informe l'assemblée que le Service d'Aménagement de la Faune continuera son travail d'inventaire sur les outardes et qu'au cours de l'été, le travail s'effectuera dans la Baie d'Ungava.

LEURRES - Il a été suggéré que la distance pour les bandes de leurres soit portée de 100 à 200 verges.

A la demande du représentant de la Gendarmerie Royale du Canada, il a été suggéré que les amendes concernant la chasse aux oiseaux migrateurs soient portées de $10.00 à $100.00; que les permis d'élevage aux oiseaux migrateurs soient abolis vu le manque de contrôle; que les articles de chasse qui sont trouvés en possession d'une personne qui est reconnue coupable de braconnage d'oiseaux migrateurs soient saisis et ne soient pas retournés.

CHASSE DE PRINTEMPS POUR LES OUTARDES - Le docteur Lemieux expliqua en détail les raisons qui rendent impossible une chasse de printemps. En voici le résumé:

1. Le traité sur les oiseaux migrateurs, passé entre le Canada et les Etats-Unis en 1917 (et auquel a souscrit plus tard le Mexique), défend toute chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier entre le 10 mars et le 1er septembre.

2. Une chasse printanière aurait donc pour effet de réduire les stocks reproducteurs, par contre, chaque couple qui pourra couver reviendra à l'automne accompagné de ses jeunes. Pour deux oiseaux qu'on laisse passer, il en reviendra de cinq à dix!

3. Que les études et les inventaires qui sont faits chaque année démontrent qu'on ne peut pratiquement pas songer à récolter un plus grand nombre d'oies, canards et outardes sans en voir les populations diminuer.

4. Que les chasseurs du Québec doivent comprendre que notre période de chasse s'étend sur une période d'environ 90 jours alors qu'elle n'est que de 40 ou 50 jours dans les Etats de l'Est des Etats-Unis.

5. Que la limite journalière au Québec en 1964 était de 5 outardes alors qu'elle était de 3 aux Etats-Unis.

Assistaient à cette assemblée, les officiers supérieurs du Service d'Aménagement de la Faune et du Service de la Protection du Québec, les représentants du Service Canadien de la Faune, un représentant de la Gendarmerie Royale du Canada, les directeurs et membres de la Fédération ainsi que plusieurs observateurs de la région de Montréal.

Le Président du Comité, M. Roland Casault, remercia toutes les personnes présentes de leur collaboration au cours des discussions et les félicita pour l'intérêt démontré dans la protection des oiseaux migrateurs afin d'en assurer la survivance pour les générations futures.

Pour renseignements:
Roland Casault, président,
350 Boul. Charest Est,
Québec 2, Qué. Tél: 529-2506

Paul E. Pageau, secrétaire
suite 210, 1600 rue Berri,
Montréal, Qué. Tél: 849-1364

UN PECHEUR HEUREUX - La pêche a encore fait un heureux à Acton Vale, dans le cadre du Festival d'été Laurentide. Le pêcheur en question, M. André Lalancette, reçoit ici son prix, le trophée Molson, que lui présente un autre amateur de pêche à ses temps libres, le gardien de but des Rangers de New York Jacques Plante, en présence de M. Fernand Pothier à l'extrême gauche, représentant de la brasserie Molson, et de M. Alcide Gosselin président du Club de A. V. B. Inc. (Photo (DNC))

QUELQUES TOURNOIS POUR LE CENTENAIRE

OTTAWA (PC)—Les responsables des sports amateurs ont proposé samedi un ensemble de tournois qu'ils aimeraient bien présenter en 1967.

"Voilà qui donne beaucoup à penser", a commenté Robbins Elliott, directeur de la programmation dans la commission du centenaire, à l'issue d'une conférence de deux jours convoquée dans le but d'établir un programme à l'occasion du centenaire de la Confédération.

La commission avait défrayé environ 100 délégués des coûts de transport afin d'établir des projets concrets pour 1967. On s'était d'abord inquiété du fait que la gent sportive tardait à faire des suggestions concrètes dans le but de célébrer le centenaire.

M. Elliott, satisfait des projets présentés par quatre comités, a déclaré qu'il en coûterait entre $2,000,000 et $3,000,000 pour réaliser toutes les suggestions.

Arnold Charbonneau, directeur du programme sportif à l'occasion du centenaire, a révélé qu'on choisirait les meilleures suggestions présentées.

Recommandations

Les délégués ont également ajouté quelques recommandations à la commission du centenaire, entre autres qu'on accorde 100 bourses d'études aux athlètes en 1967 et que chaque province soit le site d'au moins un tournoi sportif important à l'occasion du centenaire.

La CAHA a l'intention de commanditer une tournée d'un océan à l'autre, opposant l'équipe nationale de hockey à celles de trois autres pays.

Au nombre des nombreuses suggestions, on en compte plusieurs visant à présenter des tournois mondiaux et nationaux au pays.

Un des comités a noté que le manque de locaux nuisait aux sports amateurs.

Un autre comité à fait remarquer que la commission devrait exiger une plus grande participation de la part des forces armées non seulement dans le programme sportif du centenaire, mais aussi dans tous les tournois subventionnés par le Conseil de la Santé nationale et des sports amateurs.

Deux comités ont demandé au comité du centenaire d'obtenir un règlement du département des Affaires extérieures au sujet de l'admission des étrangers au pays en 1967.

Enfin, on a également suggéré l'émission d'un timbre spécial, mettant l'athlétisme en évidence, à l'occasion du centenaire de la Confédération.

La Voix Féminine

Les photos de bébés se prennent à toutes heures de la journée

Curiosité, force d'expression et coopération - - ces trois traits font de bébé le modèle idéal pour le photographe.

Vous commencerez un album de photos de votre bébé dès les tout premiers jours qui suivront sa naissance. Vous y recueillerez, pour la postérité, toutes les images successives de son existence. En vous inspirant de quelques simples suggestions, vous pouvez obtenir des photos de votre bébé qui seront autant de souvenirs mémorables et délicieux.

C'est une excellente idée que d'établir un programme régulier pour prendre ces photographies, car bébé change si rapidement qu'en négligeant de prendre des photos, ne seraitce que pendant quelques semaines, vous pourriez manquer des instantanés mémorables tels que celui de ses premières tentatives pour manger seul, ou de sa surprise à la vue d'un autre bébé.

Les bébés grandissent vite, souvent plus vite que leurs parents veulent s'en rendre compte. Gardez donc votre caméra à portée de la main et toujours chargée - - ainsi, vous ne risquerez pas de laisser passer des occasions précieuses.

A l'intérieur, vous voudrez probablement vous servir d'une lampe-éclair. La lumière de la lampe-éclair ne peut pas faire mal aux yeux de bébé, mais c'est malgré tout une très bonne idée d'utiliser un protecteur de flash comme mesure de sécurité contre le risque d'une lampe abîmée.

Vous pouvez obtenir des photos d'intérieur sans vous servir de lampe-éclair, avec une simple caméra à instantanés, en plaçant la couchette ou le parc de bébé en plein soleil, près d'une fenêtre: si vous vous servez d'une caméra réglable et de film ultra-sensible, vous pouvez obtenir une gamme encore plus étendue de photos d'intérieur sans l'aide de lampe-éclair.

Les meilleures photos de bébés sont celles qu'on prend de très près. Vous aurez besoin de points de repère très sûrs pour savoir à quelle distance vous approcher de votre sujet: attachez, sous votre caméra, une ficelle à laquelle vous aurez fait un noeud indiquant la distance de mise au point la plus proche. La plupart des caméras à foyer fixe peuvent prendre des photos d'aussi pres que trois pieds et demi, ou même moins, à l'aide d'un dispositif pour gros-plans

Photo de bébé prise sur le fait.

Quels sont les meilleurs moments pour prendre de bonnes photos? Tous les moments, pour ainsi dire, qui composent la vie quotidienne de bébé: son bain, son repas, sa sieste, autant d'occasions qui méritent une photo. Par exemple, sa première expérience avec des aliments solides ne manquera de vous offrir une multitude de jeux de physionomie.

Quand bébé atteint deux mois et peut être soulevé pour regarder tout ce qui l'entoure, montrez-lui un jouet; sa réaction donnera de la vie et de la gaieté à votre photographie.

Là encore, prenez la photo d'aussi près que possible, et couvrez le porte-flash avec deux épaisseurs de linge blanc pour diffuser la lumière et réduire les risques de surexposition.

Assurez-vous que bébé est placé dans un endroit où l'arrière-plan est simple et ordonné; les détails inutiles de l'arrière-plan détournent l'attention qui doit se concentrer sur le sujet principal.

Essayez de photographier les bébés tels qu'ils sont - expressifs et attentifs. Ne vous découragez pas si vos premiers résultats ne sont pas parfaits. N'oubliez pas que les photographes professionnels eux-mêmes doivent prendre de nombreuses photographies afin d'en obtenir une qui soit vraiment captivante.

DES COURS DE COUTURE SERONT DONNES DURANT LA PÉRIODE DES VACANCES

GRANBY -- Des cours de couture, tissage et chapellerie seront donnés pendant la période des vacances, à toutes les jeunes filles d'âge scolaire. Ces cours sont donnés sous les auspices des Loisirs de Granby, et auront lieu au sous-sol de l'église St-Eugène.

L'inscription a déjà eu lieu, mais toutes les jeunes filles qui désirent ajouter leur nom à la liste peuvent le faire l'après-midi à 2 heures ou le soir à 7 heures.

Pour toute information supplémentaire, téléphonez à Mme Larette Légaré.

Réunion mensuelle des dames de l'U.C.F.R.

BONSECOURS (DNC) - Lors de la dernière assemblée des membres de l'U.C.F.R. de Bonsecours, il y a eu élection pour le nouveau bureau de direction.

Mme la Présidente a débuté l'assemblée par la prière et ensuite M. le curé Robert Marcoux a été nommé président d'élection.

Mme Conrad Gagnon a été réélue présidente; Mme Gérard Berger, vice-présidente; Mme Arthur Massé, secrétaire; Mmes Roland Gendron, Antonio Perras, Emile Berthilette, Rodolphe Bouthillette, Adrien Berthilette, René Lussier, Stanislas Perras, Rénald Blanchard, directrices.

Les dames qui ont été déléguées au congrès sont Mme Conrad Gagnon, Mlle Berthe Deschamps, Mmes Roger Tessier, Réal Jodoin, Adrien Bouthillette, Emile Berthilette, et Philippe Blanchard.

La soirée s'est terminée par un goûter et Mme la Présidente a remercié les dames et leur a souhaité de belles vacances.

DISTRIBUTION DE PRIX A L'ECOLE DE STE-CHRISTINE

STE-CHRISTINE (DNC) - Pour récompenser l'application des écoliers, la commission scolaire a décerné à chaque élève des prix.

Les élèves ont profité de la circonstance pour remercier les autorités du don qu'ils ont fait à leur école; les drapeaux du Québec et du Canada.

La caisse populaire a offert dix prix de un dollar aux élèves qui ont déposé régulièrement à la caisse scolaire durant l'année.

Voici la liste des élèves qui se sont mérités le premier rang pour leur application soutenue au cours de l'année qui vient de se terminer: 2e année: Madeleine Chagnon; 3e année: Georgette Thibault et Johanne Dupuis; 4e année: Nicole Beauregard; 5e année: Daniel Gévry; 6e année: Claudette St-Amant; 7e année: Ginette Daudelin; 8e année: Solange Despaties; 9e année: Colette Despaties.

Le personnel enseignant de l'école et les autorités religieuse et scolaire présentent leurs sincères félicitations et souhaitent d'heureuses vacances à tous les écoliers et à leurs parents. Il est aussi à souligner l'effort constant des institutrices et religieuses en regard avec les succès de leurs élèves, et aussi aux parents. Bonnes vacances à tous!

--RAVISSANTE GRAND MERE--Mme Laura Lindsay est une grand-mère qui, bien que sans aucune expérience de la télévision, devint il y a neuf ans animatrice d'un programme quotidien d'une demi-heure à l'intention des femmes à une station de TV d'Edmonton. Mme Lindsay estime que toute femme doit s'efforcer d'être en tout temps féminine. Aussi, rend-t-elle visite quotidiennement à son coiffeur. Elle a récemment publié un livre de recettes dont la première édition est déjà épuisée.

(Photo PC)

Les tables du genre pique-nique pour l'intérieur conviennent on ne peut mieux aux grandes cuisines coloniales. Pour bien harmoniser la table au décor de cette cuisine, on l'a recouverte de lamellé plastifié décoratif, l'assortissant ainsi aux portes des armoires. Ce lamellé est une surface facile à entretenir et il conserve sa belle apparence durant des années. Que diriez-vous de transformer vous-même votre table pique-nique d'intérieur? Vous avez simplement à couvrir le dessus de la table d'une feuille de contre-plaqué de 3/8" avant de poser le lamellé arborite sur le dessus et sur les côtés.

Le lavage de la porcelaine exige beaucoup de soin

Lorsqu'il s'agit de laver la vaisselle, la plupart des femmes estiment qu'elles savent depuis longtemps à quoi s'en tenir. Est-ce bien vrai?

On constate souvent que la vaisselle de tous les jours se fendille rapidement; sans parler de la belle porcelaine qui se craquelle sans qu'on puisse en deviner la cause! Et, pourtant, ces ennuis tiennent au fait qu'on s'y prend mal pour laver la vaisselle.

Les ustensiles en terre cuite exigent plus de soins que la porcelaine de Chine. On peut éviter les chocs nuisibles en les lavant dans un récipient en polyéthylène. De même, pour les faire sécher ou égoutter, il faut les disposer sur un plateau également en porcelaine, en sorte que les pièces ne se touchent pas. On évitera aussi de faire fendiller la vaisselle en installant sur le robinet un ajustage qui pulvérise l'eau.

Si l'on empile les tasses en porcelaine, il se produira des craquelures invisibles qui s'agrandiront lorsqu'on y versera une boisson chaude. On recommande donc de pendre les tasses à des crochets ou de les disposer individuellement dans l'armoire.

Pour éviter que l'argenterie ne deviennent piquée, il faut la laver immédiatement après usage. Pour enlever tout le sel, il convient de l'assécher immédiatement.

Quant aux finis glacés et aux couleurs, les détergeants les abîments moins que les savons. Toutefois, il n'est pas recommandé de laisser la porcelaine tremper longtemps dans de l'eau additionnée d'un détergent.

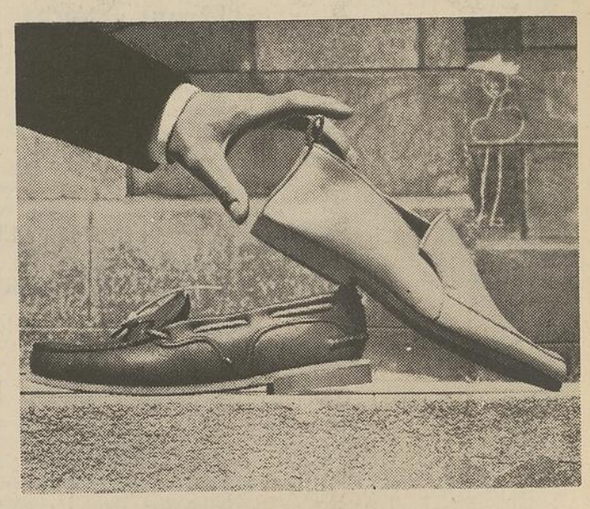

SE LA COULER DOUCE: L'Homme chic porte toujours la chaussure appropriée à chaque occasion. Deux modèles essentiels aux loisirs de l'été, de g. à d.: mocassin d'inspiration vraiment indienne, cousu à la main, en cuir résistant aux robustes activités de la vie au grand air; pour le repos dans le jardin, demi-botte genre mocassin, sans doublure pour plus de légèreté, et fabriquée en cuir souple d'un bronze cireux.

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Vous semblez dépenser plus d'efforts sans être récompensé par des résultats matériels suffisants. En société, vous pourrez avoir des succès flatteurs, mais de courte durée.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Ne cherchez pas les raisons; contentez-vous de faire face à la situation. Vous pouvez affirmer votre supériorité par des actes.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) La journée est agréable, quoiqu'il ne se produise rien de sensationnel. Vous évoluez parmi des figures nouvelles. On vous donne une preuve irréfutable.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Vous voyez des amis dans un lieu intéressant et inaccoutumé. Une décision qui se fait longtemps attendre n'en sera que meilleure.

22 juillet au 21 août (LE LION) Quelques détails exigent de l'exactitude, mais vous obtenez à temps les renseignements utiles. Il y a incompréhension dans votre milieu. Une suggestion vous frappe.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Aujourd'hui, vous pourrez exercer une meilleure impression sur votre entourage, et chacun s'efforcera de vous être agréable. Suivez les conseils que vous recevez.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Vous pouvez entrer en conflit avec votre entourage si vous refusez de vous montrer réaliste. Essayez de comprendre les autres. Vos relations sociales vous sont utiles.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Aujourd'hui, vous trouverez facilement à occuper tous vos instants. On discute vos intérêts à votre insu. Une personne entre dans votre existence.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Si vous apprenez que l'entourage vous critique, prenez la chose en plaisantant plutôt que de vous irriter. La journée sera favorisée par des acquisitions nouvelles.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Une prédiction

(Suite à la page 15)

PATRONS DE LA VOIX DE L'EST

Alice Brooks

Un ensemble pour votre fillette, qu'elle pourra porter en tout temps. Remarquez le riche cable qui forme l'unique décoration de l'ensemble Le chandail est fait en une seule pièce avec les manches. Le patron s'obtient dans les grandeurs pour fillettes: 2-4-6-8; 10-12. Le patron et les instructions s'obtiennent pour la modique somme de 50 cents.

Votre fillette sera enchantée de la nouveauté et l'utilité d'une garde-robe fait au tricot, pour les poupés jeune fille. C'est un véritable spécial, une garde-robe de poupée de 11½ pouces. Le patron comprend, un manteau et chapeau, une robe, un pantalon et plusieurs autres articles. Le patron et les instructions s'obtiennent pour la modique somme de 50 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres) à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 136 rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (de préférence en lettres moulées) vos noms, adresse, grandeur désirée.

Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies.

M. et Mme Isidore MARCHAND (Marie-Louise Malo), du 136, rue Paré, à Granby célèbrent cette année leurs noces d'or. A l'occasion de ce 50e anniversaire de mariage, une bénédiction spéciale leur a été donnée à la messe par leur neveu, le Révérend Père Edouard l'Heureux. Tous leurs parents et amis leur présentent leurs meilleurs voeux de bonheur.

Elections à l'U.C.F.R. de Clarenceville

CLARENCEVILLE (DNC) -- Lors de la dernière assemblée mensuelle du cercle de l'U.C.F.R., de Clarenceville, il y a eu élection d'un nouvel exécutif Le nouveau bureau de direction se compose de Mme Fernand Parent, présidente; Mme Adrien Guay, vice-présidente; Mme Roméo Leduc, secrétaire; Mmes Léo Vézina, Armand Vézina, Marcel Guay, Valmore Létourneau, Aurèle Goyette, Laurent-Paul Desranleau, conseillères.

Récent mariage

ST-DAMASE (DNC) - Le mariage de M. Jules Fréchette, fils de Mme Eléna Ducharme-Fréchette, de St-Damase, avec Mlle Monique Messier, fille de M. et Mme Camille Messier de Ste-Hélène a eu lieu en l'église paroissiale de Ste-Hélène. La réception a eu lieu au Centre Notre-Dame de St-Hyacinthe.

Nouvelles brèves

NOTRE DAME DE STANBRIGE (DNC) - Le mariage de Mlle Thérèse Lévesque à M. Alexis Cantin a eu lieu samedi le 3 juillet. Nous leur offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

BONNE FETE

Bonne fête à Mlle Micheline Béchard et à Mlle Majella Lévesque qui ont célébré leur anniversaire le même jour.

VOYAGE

Mlle Marie Tougas et Mlle Georgette Asselin, de St-Jean se sont rendues à Stanbridge

Les enfants de l'école se sont rendus à l'Ile Lamothe pour faire leur voyage de fin d'année. Tous sont revenus heureux de leur mémorable journée.

Résultats scolaires

BONSECOURS (DNC) - Voici les résultats des examens de juin à l'école Notre-Dame de Bonsecours:

7e année: Madeleine Bouthillet 92%, Pauline Brien, 90%; 6e année: Martine Gagnon, 87% Cécile Lussier, 86%; 5e année: Claire Bouthillette, 89%, Jacques David, 83%; 4e année: Roger David, 94%, Réjean Gagnon 93%; 3e année : Angèle Casavant, 87%, Christiane Fodoin, 86%; 2e année: Johanne Archambault, 92%, Marielle Perras, 89%; 1ere année: Claude Lussier, 91%, Bernard Brien 90%.

En juillet c'est le mois de la cuisson sur un feu de bois

Nous sommes en plein mois, de juillet, pourquoi alors, ne pas célébrer la saison estivale avec un "barbecue"?. . .

Avec de belles fins de semaines en perspective, préparons-nous aux plaisirs de l'été tout proche, plaisirs au nombre des quels il faut compter celui de la cuisson en plein air. Aussi, il n'est pas de meilleur arôme dans cet air printanier, qu'un délicieux gigot d'agneau rôti à la broche.

Madame Françoise Coulon, économiste ménagère nous suggère en outre une deuxième recette qu'elle appelle: "Agneau Patio". Pour ce faire, elle conseille d'utiliser cette coupe d'agneau connue sous le nom de "côtes levées". Bien que petites, ces côtes n'en sont pas moins tendres et charnues.

S'il arrivait que le beau temps vous fausse compagnie à la dernière minute, ne vous alarmez surtout pas puisque vous pourrez quand même préparer ces deux recettes à l'intérieur, dans votre cuisine.

GIGOT D'AGNEAU A LA BARBECUE

1 gigot d'agneau d'environ 6 livres
1 tasse de jus d'orange
1/3 tasse de jus de citron
2 cuil. à table de sucre
1 cuil. à table de menthe séchée

(suite à la page 15)

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's. 88F

Nombre de personnes portent LEURS DENTIERS sans souci

Enfin, vous pourrez parler, rire, manger et même éternuer sans craindre de sentir votre dentier bouger, basculer, voire tomber. FASTEETH tient les dentiers en place plus solidement, plus confortablement. Cette poudre d'emploi agréable ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Ne donne jamais de nausées. Formule alkaline (non acide). Assainit l'haleine. Demandez FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

MOCO

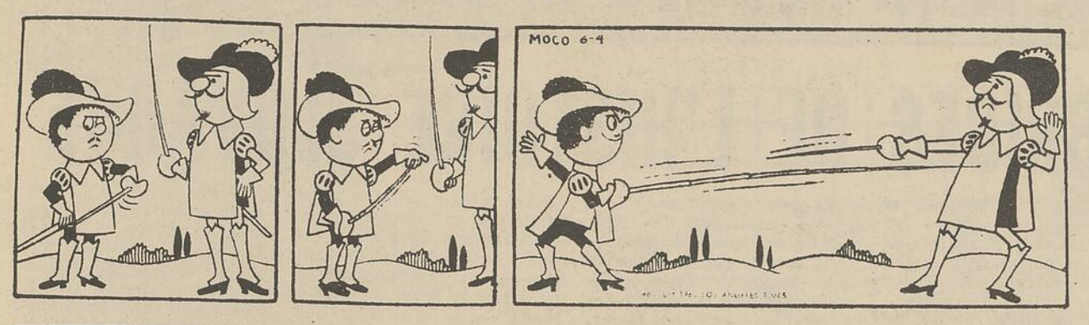

FERDINAND

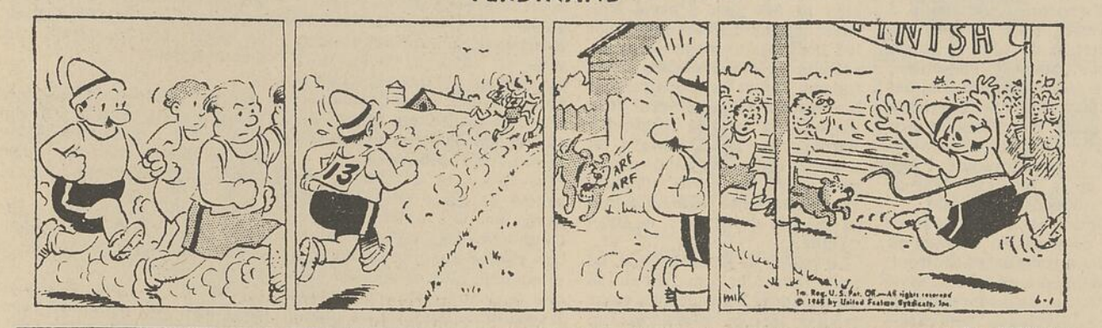

Par SPRENGEN

PHILOMENE

Par WINSLOW MORTIMER

LE FANTOME

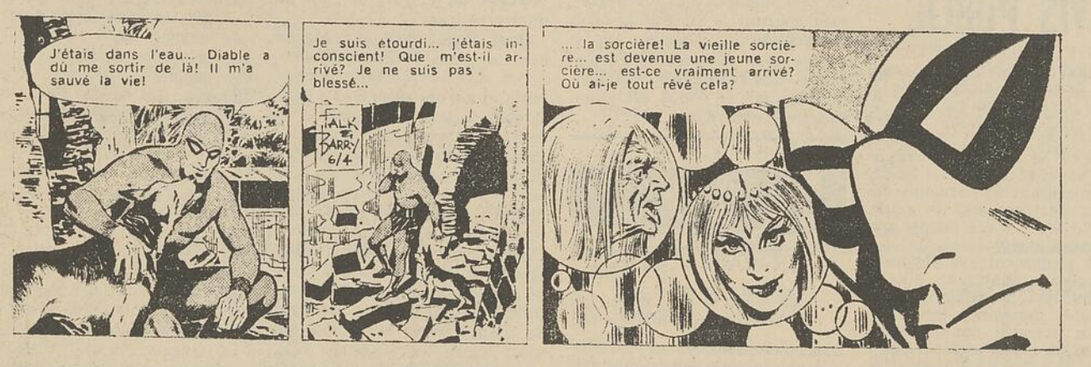

Par LEE FALK

LE CHEVALIER MASQUE

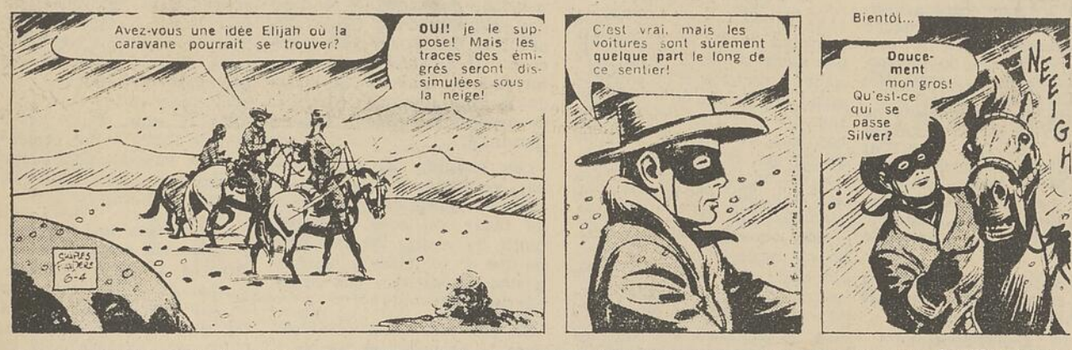

Par FRAN STRIKEN

LARRY BRANNON

CAPITAINE BONVENT

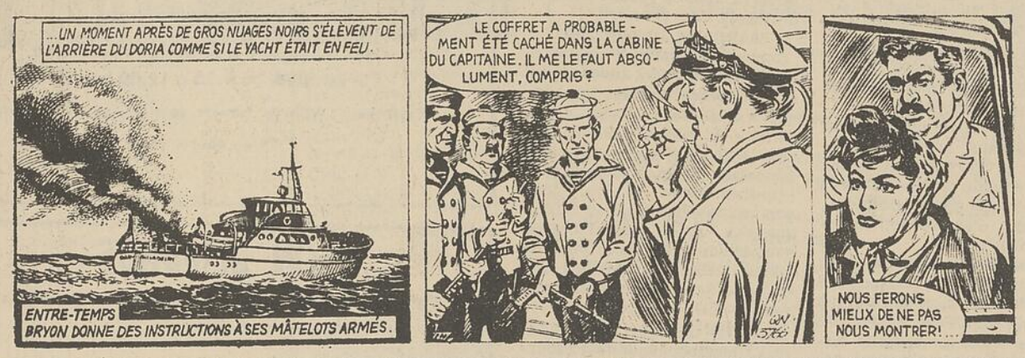

PILOTE TEMPETE

Près de Quant Ngai

Les Vietcongs assiègent une forteresse gouvernementale

SAIGON (PA)—Un important détachement de vietcongs armés de mortier ont assiégé lundi une forteresse gouvernementale près de la base aérienne de Quant Ngai, à 30 milles au nord-est de Saigon. Le sort de la forteresse de Ba Gia n'est pas reluisant: 100 soldats vietnamiens du sud, parmi lesquels de nombreux blessés, doivent repousser de 900 à 1,500 guérillas.

Le général Nguyen Chanh Thi, commandant de la première armée sud-vietnamienne, a déclaré aux journalistes qu'il avait demandé qu'on dépêche à la rescousse des soldats gouvernementaux des fusilliers marins américains. Deux américains ont été tués, quatre blessés, et un manque à l'appel, et présumé capturé.

Cependant, le général Thi s'est refusé à envoyer ses troupes à Quant Ngai, à dix milles de là, par crainte des embuscades possibles des vietcongs le long de la route.

Lundi matin, les guérillas se sont emparés de la forteresse en 10 minutes, et puis se sont retirés dans la forêt, tirant derrière eux deux canons de 105mm qu'ils avaient capturé.

Tous les hélicoptères qui ont atterri à Quang Ngai ont subi le feu des communistes. Quelques uns ont réussi à se poser au sol, pour être atteints par des fragments d'obus de mortier. Un hélicoptère s'est abattu. Son co-pilote américain a été tué et deux autres américains ont été blessés. Plusieurs autres hélicoptères portant des renforts ont du rebrousser chemin devant l'intensité du feu antiaérien communiste.

Des bombardiers B-57 de l'aviation américaine ont effectué, avant l'aube, une opération de bombardement dont on ne connait pas encore les résultats.

Les bombardiers, partis de l'île de Guam, à 2,500 de là, ont déversé sur les présumées positions vietcongs 500 tonnes de bombes.

Un porte-parole américain a annoncé que environ 25 des réactés à huit moteurs ont bombardé la région

Carol Tidey, de Hamilton, tient près d'elle le trophée qui lui a été décerné lorsqu'elle a été couronnée Miss Dominion du Canada pour 1965, à Niagara Falls, Ontario. Le modèle de 18 ans se présentera comme candidate au titre de Miss Monde en 1966. Carol a surtout impressionné le jury par ses mensurations, 38-24-38.

BELLEMARE VA EN APPEL

QUEBEC (PC)—Me Yves Gabias, procureur d'Amédée Bellemare, entrepreneur de Shawinigan, en a appelé hier de la sentence de huit mois d'emprisonnement prononcée contre son client.

Bel'emare a été trouvé coupable, il y a trois semaines d'une accusation de tentative de corruption contre l'ex-procureur général M. René Hamel, et il a reçu sa sentence du juge Maurice Cousineau, de la cour supérieure.

Me Gabias, qui en a déjà appelé du verdict de culpabilité rendu par le jury, allègue à l'appui de son appel de sentence que cette dernière est disproportionnée avec l'infraction reprochée et le peu de gravité de l'infraction.

Le procureur a souligné que personne n'a eu à souffrir de l'infraction, puisque M. Hamel a depuis été nommé juge à la Cour supérieure du Québec.

Me Gabias a fait valoir que la sentence a été rendue sans que l'on tienne compte du "passé honorable de l'accusé" et du fait qu'il a déjà rendu service à ses concitoyens en tant que conseiller municipal et membre de la commission scolaire de son patelin.

LES INCENDIES DE FORÊT CONTINUENT DE FAIRE RAGE

Des incendies de forêt continueraient hier de faire rage sur les côtes est et ouest du Canada, au moment où la pluie attendue depuis longtemps parvenait à faire disparaître la menace qui pesait sur les récoltes du Québec et des régions orientales de l'Ontario.

Deux feux de forêt qui ont réduit en cendres environ 12,000 acres de bois, dans la région éloignée du nord de Fort Nelson, C-B., n'étaient pas encore maîtrisés et continuaient de s'attaquer aux peupliers et aux pousses d'épinettes.

Plusieurs incendies, activés par de forts vents, ont continué de brûler au Nouveau - Brunswick, en dépit des efforts de 1,500 hommes et de trois avions-citernes.

Mais, dans les régions de la vallée de l'Outaouais atteintes par la sécheresse, la pluie est tombée hier pour la deuxième journée d'affilée, au moment où des représentants du ministère fédéral de l'Agriculture étudiaient les moyens de venir en aide aux cultivateurs de l'est de l'Ontario et de l'Ouest du Québec.

Les pluies diluviennes de la fin de semaine ont également fait disparaître le danger d'incendie qui pesait sur la région de la Gaspésie, où le ministère des Terres et Forêts a levé les interdictions sur la circulation en forêt.

Le D. H. 125 de M. Lesage est arrivé

MONTREAL (PC)— Le bimoteur D.H. 125, commandé par le gouvernement du Québec, est arrivé ici hier, après avoir effectué la traversée de l'Atlantique depuis l'Angleterre.

A son arrivée, l'avion à réaction a été confié aux soins de Timmins Aviation, qui doit s'occuper de l'aménagement intérieur de l'appareil et de l'installation de l'équipement électronique qui lui permettra de se déplacer en Amérique du nord.

L'avion, qui a été acquis au coût de plus de $700,000, comptera huit sièges. Le D.H. 125 se déplace à une vitesse d'environ 500 milles à l'heure et il peut se poser sur ou décoller de pistes relativement courtes.

Il faudra compter environ trois mois pour compléter les travaux qui restent à faire avant de le livrer au gouvernement du Québec.

Déposé par M. Lesage

Budget supplémentaire des dépenses de $25 millions

QUEBEC (PC) — Le premier budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice courant, déposé hier en chambre par le premier ministre, M. Jean Lesage, prévoit des dépenses de plus de $25 millions qui s'inscrivent dans le budget du Québec, qui dépasse les $2 milliards.

De ce budget, $6 millions sont prévus au poste du ministère des Finances, montant qui assure notamment le remboursement aux agriculteurs de la province de 25 pour cent de la taxe scolaire sur leurs fermes. Cette mesure, adoptée l'an dernier et continuée pour l'exercice financier 1965-1966, coûte au trésor provincial $5 millions.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce absorbe $2 millions et demi du budget supplémentaire et, de ce montant, $2 millions sont affectés au pavillon du Québec à l'Exposition universelle de 1967 à Montréal.

Une somme de $3 millions est attribuée au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, qui assurera partie des dépenses prévues dans les lois découlant du livre blanc sur l'agriculture, lois adoptées au cours de la présente session et qui visent notamment à augmenter les subventions aux agriculteurs.

Plus de $2 millions sont prévus au poste des dépenses ordinaires du ministère de la Justice et un quart environ de cette somme est pour assurer la hausse générale récente de traitement aux officiers et aux agents de la Sûreté provinciale.

Les ministères du Revenu et de l'Education reçoivent chacun plus de $1 million.

Tous les ministères sont touchés par le budget supplémentaire des dépenses, qui prévoit $24,657,000 en dépenses ordinaires et $605,000 en dépenses en immobilisations.

DES CENTAINES DE PERSONNES MAGASINENT ICI CHAQUE JOUR

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
COMPTABLE AGREE
135, Principale FR. 2-4821
GRANBY (10-1-64)

MARQUIS & TOTH
AVOCATS
JEAN MARQUIS
THOMAS TOTH
135 Principale
Granby Tél. 372-5461
(28855)

GEO.-H. DUREAULT
LL.B., C.R.
AVOCAT
Edifice Banque Canadienne Impériale de Commerce
80 rue Principale
Granby Tél. 372-5431
(J-N-O)

Cartes d'affaires

PRETS
en 1ère et 2ème hypothèques
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels
- Prêts pour ville et campagne

Intérêts 6¾%, 25 ans, ristourne de 3%.

JEAN-PAUL MATTON
NOTAIRE
328, rue Principale Granby
TEL.: 378-4112
(29108)

ARGENT A PRETER
1ère et 2ième hypothèques sur :
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de :
- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT
S'adresser à :
JACQUES NOISEUX ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237 RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(28896)

- Terre à parterre et remplissage
- Gravier à ciment et sable à vendre

- Ouvrage de bélier mécanique et chargement de camion avec chargeur, capacité 3 verges.

Prix modiques
J. P. AUCLAIR
CAMIONNEUR
Ste-Cécile de Milton
Rang Mawcook
Tél. 378-6871.
(28902)

GRANBY
TEL.: FR. 2-5433

11 Magasins à louer

GRANBY
MAGASIN à louer, environ 1,400 pieds de plancher. Pouvant servir comme bureau ou comme entreprise commerciale. Libre immédiatement. S'adresser:
ROSAIRE BIENVENUE
233 Ave du Parc Granby
(28765)

16 Chalets

A VENDRE : Chalet au lac Brome face au lac, avec plage sablonneuse. Tél.: 263-2000 (Cowansville) ou s'adresser à 223 rue Church. (29223)

17 Terrains à vendre

150 TERRAINS à vendre, situés au développement St-Judes, à Bondville (lac Brome) $25 comptant et $10 par mois. Aussi chalet tout équipé à louer pour la saison. S'adresser L. Harvey, 526 St-Francois, Granby. Tél.: 378-6297. (28023)

23 Logements à louer

LOGIS à louer, 3 pièces dans un bas, $50.00 par mois, situé à 138 Robinson, chauffé, éclairé, eau chaude, électricité, poêle et réfrigérateur fournis. Aussi logis de 2 pièces chauffé, eau chaude, électricité, $40.00 par mois. Tél. 378-3981 le jour. (28761)

A 85 ALEXANDRA, 5½ pièces, moderne, chauffé, $100 par mois.— 40 JOHNSON, logis rénové, 4 pièces, dans un bas, $60 par mois. — 27a COURT: 3 pièces plus solarium, $42 par mois. — 197 a PRINCIPALE, 3 pièces, $40 par mois. — Pour le 1er juillet, 110 ALEXANDRA, 4½ pièces, moderne, chauffé, $95 par mois. — 63 CENTRE, 3 pièces, chauffé, $55 par mois. S'adresser: Mme R. Vadnais, 79 Lorne, tél.: 372-3850. (29063)

LOGIS avec congélateur, 2 chambres de bain, plancher fini vinyl, situé à 69 Robinson, près de la rue Principale. S'adresser à Mme Simone Goyette, 67 Robinson Sud ou pour les intéressés seulement. Libre immédiatement. S'adresser à 30 rue Guy. Tél.: 378-8213 ou 378-4450. (29212)

A LOUER : Logis 5 pièces, très propre, libre le 1er Août, pas chauffé. Tél.: 372-4730 ou 372-2863. (29246)

23 Logements à louer

LOGIS à louer à 67 Robinson pour 2 personnes, meublé, chauffé, neuf. S'adresser à 30 rue Guy ou 67 Robinson, Tél.: 378-8213 ou 378-4450. (29301)

A LOUER : Logis de 5 pièces avec 2 chambres à coucher, dans un bas avec cave. Situé sur la rue Cowie. S'adresser à 37 Gill, tél.: 372-4318. (29286)

A LOUER, logis 4 pièces, chauffé, meublé ou non, entrée privée, libre immédiatement. S'adresser à 502-A Maisonneuve, tél. 378-3677. (29325)

A LOUER, logis 3 pièces plus chambre de bain, solarium. Aussi portes à vendre. S'adresser à 117 Robinson Sud, tél. 378-5688 (avant 5:00 P.M.) et tél.: 372-5750 (après 5:00 P.M.). (29321)

A LOUER, logis 4 pièces, dans un bas, avec garage. S'adresser à 192 Robinson, Granby. (29319)

A LOUER, logis neuf, 3½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé à 184-A Blvd Montcalm, Granby. Libre immédiatement. Tél. 379-5335 (St-Paul). (29312)

25 Appartements à louer

APT A LOUER : 1½ pièce, meublé, éclairé, idéal pour jeune couple ou jeunes filles. S'adresser à 13 St-Charles Nord de 8:00 p.m. à 6:00 p.m., tél.: 378-3904. (29221)

APTS à louer, 2½ pièces, modernes, meublés au complet, chauffés, éclairés, entrée et chambre de bain privées, ménage fait à neuf, bas prix, situé 31 Centre, tél.: 372-2810 ou au magasin de Mlle Gemme, tél.: 372-3022. (28768)

APT 3 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée, situé à 136 Montcalm. S'adresser sur les lieux ou tél.: 372-4384. (29219)

A LOUER : Apts 2½ pièces, dans un bas, meublés, chauffés, endroit tranquille, meubles neufs, galerie vitrée, 2 entrées, face à l'église St-Benoit, garage, terrain de stationnement. S'adresser aux Apts Viens, 163 St-Antoine Nord, Granby. (29229)

APT à louer, 2½ pièces, meublé, chauffé, eau chaude, entrée privée, très propre, situé dans le centre de la ville. S'adresser le midi ou le soir à 37 Gill, Tél.: 372-4318. (29281)

2 APTS à louer à 189a Cowie, dans un bas, meublés, chauffés, éclairés, chambre de bain complète. S'adresser à tél.: 372-3759. (29272)

APT à louer, 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, ventilateur au-dessus du poêle, galerie et entrée privée. S'adresser à 380 Cartier, Tél.. 372-6358. (29308)

APTS de 1-2 et 3 pièces, meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désiré, situés au centre de la ville. S'adresse: 253 Ave du Parc. Tél. 372-4121 ou 91 Paré après 6.00 P.M. (28191)

APTS 4 pièces, chauffés, meublés, entrée privée, libre immédiatement. S'adresser: 502 Maisonneuve, tél. 378-3677. (29324)

A LOUER, apts meublés, 2 pièces dans centre de la ville, service de buanderie et de concierge. Tél. le jour à 378-4737, le soir à 372-4307. (29315)

A LOUER, apts meublés, chauffés, éclairés, entrée privée. Pour informations, s'adresser : Rosaire Bienvenue, 233 Ave du Parc, tél.: 372-2815 ou 372-6760. (29318)

27 Chambres à louer

A LOUER : Apt 3 pièces, chauffé, meublé, eau chaude à l'année, accès au parterre, $65 par mois. Aussi apt de 1½ pièces, chauffé, eau chaude, très luxueux, $55 par mois. Pour visiter, tél.: 372-3811. (29290)

36a) Meubles neufs et usagés

A VENDRE : Mobilier de salle à diner 9 morceaux, en noyer; un poêle électrique, 1 mobilier de salon, 1 mobilier de chambre. Pour information, tél.: 378-6741 après 7 heures. (29309)

62 Lingerie, mercerie

ATTENTION !
MESSIEURS, désirez-vous un BEAU COMPLET? — Nous en avons reçus un très beau choix, aux prix les plus bas. Un cadeau vous sera remis sur achat de chaque complet. Aussi pantalons de travail pour hommes à $2.75, 2 paires pour $5.00. Pantalons de garçons à $1.35 la paire, "jackets" pour hommes à partir de $3.75.

VENEZ CONSTATER NOS BAS PRIX !

LE MAGASIN AU BON MARCHE
Habillement pour toute la famille
365, rue COWIE — GRANBY
(28794)

88 Restaurants

A VENDRE : Restaurant, salle à manger. Ecrire à C.P. 403 Marieville ou signalez 589-4942. (29142)

98 Divers

ATTENTION ! Grande vente d'écoulement de tissu d'été, tout sera vendu à moitié prix chez Mme Thérèse Gévry, 322 Boul. Boivin. (29201)

98a) A Vendre - Divers

A VENDRE, moteur 1 force, 550 volts, avec boite pour contrôle variable. S'adresser à 378-8848 ou 378-3667. (29254)

A VENDRE, 20 arpents de foin debout. S'adresser à Régis Gince, West-Shefford. (29317)

CISEAUX ALLEMANDS
POUR DAMES qui se cherchent un véritable bon ciseau de couture. L'outil le plus utile du foyer, d'un trempage spécial, de qualité supérieure, d'une aisance remarquable, que nous pouvons maintenant garantir à vie. Pour démonstration gratuite, tél.: 378-8110 après 6:00 p.m. (29296)

ST - CESAIRE
BOIS de démolition et autres matériaux de construction à vendre à bas prix ainsi que réfrigérateurs, télévisions, etc. S'adresser à Pierre Tétreault, R. R. No 2, St-Césaire. Tél.. 536-2157. (29300)

99 Prêts

HYPOTHEQUES
CORONATION SOCIETE D'ENTREPRISE
DE CREDIT INC.
31 Ouest, King, Sherbrooke
TEL.: 567-7014
Commercial — Résidentiel
(25285)

110b) Femmes, filles demandées

FEMME ou FILLE demandée, de préférence dame de 40 à 45 ans, pour ouvrage général dans maison privée. Un bon chez-soi, dans Granby. Signalez 378-7378, le jour seulement, jusqu'à 5:30 p.m. (29193)

DESIRONS personne sérieuse, aimant les enfants, pouvant prendre charge d'une maisonnée. La personne intéressée aurait un bon chez soi et un salaire intéressant. Ouvrage à l'année. Vacances payées l'hiver. S'adresser à Marieville, tél.: 589-7338 (charge renversée). (29251)

AUXILIAIRES
DIPLOMEES DEMANDEES
Service de nuit
Salaire $250 à $300 par mois
Salaire fixe sur appointement.
S'adresser à Hôpital St-Louis de Sweetsburg, Boite Postale 220 Sweetsburg, Qué., Tél.: 263-2220 (29295)

110b) Femmes, filles demandées

VACANCES PAYEES !
GAGNEZ de l'argent des vacances sans négliger votre famille, en représentant AVON. Ecrivez à C.P. 112, Outremont 8, Montréal. (29274)

111 Hommes demandés

VENDEURS LIVREURS
20 à 40 ans, pour Granby, St-Hyacinthe et la région, avec ou sans expérience de vente. Nouveau produit sur le marché. Sans concurrence, en très grande demande. Méthode de vente et entrainement donnés par la compagnie. Salaire plus haut que la moyenne. Présentez-vous et amenez votre épouse à Hôtel Mt-Shefford, Granby, mardi le 6 juillet à 2:00 et 8:00 P.M. (29297)

CONCIERGE DEMANDE
CONCIERGE demandé, couple sans enfant pour surveillance de maison appartements. S'adresser le jour à 378-4737 le soir à 372-4307. (29311)

INGENIEUR STATIONNAIRE demandé pour chauffer boulloire à l'huile à haute pression. On accepteras classe 2-3 ou 4. Ecrire à Case 4022, La Voix de l'Est, Granby, P.Q. (29314)

ENGAGERAIS hommes pour aider à faires les foins pres de Granby, à l'heure ou à la semaine. Tél. 372-5661. (29316)

125a) Autos à vendre

A VENDRE : Volkswagen 1961, en parfaite condition, bas millage 4 pneus neufs, radio et support pour skis. Signalez 372-7840. (25722)

AUSTIN Healy Sprite, 1964 "mark 2 series A". Excellente condition, a été vérifié dernièrement. Sacrifierais à bas prix. S'adresser Rick Boyd, 464 rue King à Granby, tél.: 372-4774. (29303)

141 Animaux

CHIENS DE QUALITE A VENDRE: Lhasa Apsa — Shihtzu — Caniche — Poméranien — Chiwawa — Pékinois — Papillion — Dachshud — Epagneul — Barbette — Boston Terrier — Beagle — Dalmatien — Sanoyeds — Collie Berger — Bulldog anglais — Fox Terrier — Irish Setter. — A très bas prix. S'adresser à Paul Blanchette R.R. 5, Sherrbooke, Chemin Beauvoir, Tél.: 562-5525. (28933)

142 Maisons à vendre

A VENDRE : Bungalow 5 pièces, construction de 4 ans. Beau terrain fini. Situé à 471 St-Hubert. S'adresser à 471 St-Hubert, tél.: 378-6242. (29049)

REVENU ANNUEL $2,400.00
Magnifique maison en briques, planchers bois franc, construction moderne, 2 logements de 5 grandes pièces confortables, 2 systèmes de chauffage, fenêtres aluminium, située sur grand terrain dans quartier résidentiel. Excellent placement (très bon intérêt d'argent). Acheteur sérieux seulement, échange discutable. S'adresser à Case 4018 La Voix de l'Est. (29169)

A VENDRE : 2 bungalows de 6 pièces, situé à 265 Desjardins dans la paroisse St-Luc et l'autre à 600 Breton dans la paroisse St-Eugène. Signalez: 378-3307 entre 9:00 a.m. et 5:00 p.m. ou Waterloo 539-2630. (29258)

MAISON à vendre à 278 Blvd Boivin, revenu $2,180 par année, prix $14,500. Signalez 372-2657 ou 378-4476. (29273)

MAISON 2 logis à vendre, très moderne, système de chauffage, terrain 72 x 120 fini gazon, tuiles dans cuisine et salle de bain, planchers bois franc, entrée de laveuse-sécheuse, quartier résidentiel. Cause: départ. Signalez 378-2949 après 5:00 p.m. ou s'adresser à 34 Cyr. (29326)

MAGNIFIQUES BUNGALOWS
RISTOUNES
Bungalows modernes 5 pièces, excellente construction, modèles les plus récents, prix les plus bas. Un léger montant initial pour votre titre de propriétaire et versements mensuels (moindres qu'un loyer) variant de $52.00 à $60.00 avec tous les BENEFICES DE 3% DE RISTOUNE. Devenez propriétaire dans Granby ou soyez propriétaire privilégié (non taxé) aux limites extérieures de la cité. Désirez-vous visiter et comparer ? Voyez:
GERARD LEMIEUX
Contracteur
CHEMIN WATERLOO
TEL.: 372-2080
(24376)

COWANSVILLE
TEL.: 263 - 2988

142b) Maisons à vendre ou à louer

A VENDRE : Bungalow, cinq pièces, construit depuis un an, la terrasse est finie. S'adresser à tél.: 263-3302, Cowansville. (28423)

ST-JEAN
TEL.: FI. 7 - 7596

7 Commerces à vendre

RESTAURANT avec spécialités, comprenant le terrain. Bon chiffre d'affaires. S'adresser par tél.: 347-3376. (28612)

98 Divers

MOTEUR Hors bord, Evenrude H.D., 50 forces, Modèle 1959, entièrement équipé, électrique 12 volts. Très bonne condition. S'adresser à: Geo. Rainville, Machine Shop, 819 Mercier, Iberville. Tél.: 346-4114. (28607)

142 Maisons à vendre

MAISON neuve, 2 logis de 5 pièces, située à 527 Boul. Normandie, St-Jean. Montant $21,500. Montant à débourser $7,000. S'adresser par tél.: 348-5134. (28611)

ST-HYACINTHE
TEL.: PR. 3 - 2516

20 Terres ou fermes à vendre

ON DEMANDE ferme éventuellement, sans bâtisse, région Beloeil, St-Hyacinthe, 200 arpents plus ou moins, terre et forêt si possible, rivière ou petit lac. Tél.: 467-5854, 630 Carillon, Beloeil. (29310)

111 Hommes demandés

VENDEURS-LIVREURS
de 20 à 40 ans, pour St-Hyacinthe, Granby et la région, avec ou sans expérience de vente. Nouveau produit sur le marché sans concurrence, en très grande demande. Méthodes de vente et entrainement fournis par la compagnie. Salaire plus haut que la moyenne. Présentez-vous et amenez votre épouse au Grand Hôtel à St-Hyacinthe, jeudi le 8 juillet, à 2:00 p.m. ou 8:00 p.m. (29327)

Gouvernement du Québec
MINISTERE DE LA VOIRIE
APPEL D'OFFRES
ROUTE TRANSCANADIENNE

SECTION: Q.F.
PROJET: Q.F.-35

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour la pose d'un revêtement en béton bitumineux sur le béton de ciment de la route no 9 (Transcanadienne) et de diverses voies, dans la municipalité de Grantham - Ouest, comté de Drummond. Longueur de 5.09 milles.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer au
Ministère de la Voirie,
Bureau de la route Transcanadienne,
8440 boulevard Saint-Laurent,
Montréal.
ou
Ministère de la Voirie,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

On peut obtenir les devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé, ou un mandat-poste, de $25 non remboursable.

Ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans le Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $20,000.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 21 juillet 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Route Transcanadienne, Section Q.F. Projet Q.F.-35".

Le ministre ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque
sous-ministre.

SUR L'EAU- DANS L'EAU A-T-T-E-N-T-I-O-N

BRIBES DE L'HISTOIRE SLOVAQUE

Capitale de la Slovaquie et l'une des villes tchèques les plus fascinantes, Bratislava se situe immédiatement derrière Prague et Brno du point de vue population. Elle est à une quarantaine de milles au sud de Vienne et est baignée par le Danuble, fleuve qui a une largeur d'environ 1,000 pieds à cet endroit, avec une profondeur variant de 10 à 13 pieds. Par une journée ensoleillée, on peut apercevoir du sommet de collines entourant Bratislava le point de rencontre des frontières de trois nations qui sont la Tchécoslovaquie, l'Autriche et la Hongrie, dans la plaine ondulante du Danube.

L'évolution historique de Bratislava remonte au moment où les légions romaines établirent leurs campements au confluent du Danuble et de la Morave, soit à 1e et 2e siècles de l'ère chrétienne. C'est sur l'emplacement où devait s'élever plus tard le château de Bratislava que les Romains dressèrent leurs postes d'observation. Maintes reliques architecturales attestent de l'époque médiévale. Le vieil hôtel de ville du square du 4 avril, par exemple, est le siège de la magistrature municipale bratislavienne depuis le 14e siècle soit antérieurement à la naissance de Christophe Colomb et à la découverte de l'Amérique. Quelques uns des murs originels sont encore préservés.

L'un des plus anciens monuments du Bratislava métropolitain est la cathédrale de Saint Martin, construite dès 1284, soit 69 ans après la signature de la Grande Charte par le roi Jean d'Angleterre à Runnymede en 1215. Après la bataille des Mohacs en 1525, Saint Martin fut témoin du Couronnement de maints rois hongrois pendant plus de 300 ans. C'est à Mohacs que les Turcs vainquirent les Hongrois et menacèrent ensuite la ville de Budapest. Bratislava devint temporairement la capitale de la Hongrie et le siège de la famille royale des Hapsbourg. Les Magyars et Croates fuyant les troupes turques vers le nord, s'établirent dans cette ville, ajoutant au coloris multiracial de Bratislava.

Le palais de Grasalkovich, de style rococo et construit au 18e siècle, dont les superbes vieux jardins sont ouverts au public, compte parmi les plus beaux édifices de Bratislava. L'église de la Sainte Trinité, aux fresques de valeur inestimable et attribuables au maître italien Bibien, est une autre structure du 18e siècle offrant un intérêt inusité.

Bratislava est également une ville de parcs qui font l'orgueil de ses citoyens, tel le parc Janko Kral avoisinant le Danube. On y trouve de très vieux arbres, des avenues ombragées, de jolis lits de fleurs et un restaurant jardin. Au parc Horsky (de la Montagne), le visiteur découvre une superbe scène montagnarde découpée par de multiples sentiers qui mènent à des bois profonds. Le plus récent parc de Bratislava, appelé parc culturel et récréatif, des pelouses d'un vert reposant courent le long de la rive occidentale du Danube. On y trouve trois vastes salles servant à des réceptions à caractère social et à des activités sportives diverses.

Point saillant de toute visite touristique en Tchécoslovaquie, Bratislava est aussi le point de départ vers maints endroits de l'est et du sud de la Slovaquie qui valent la peine d'être vue. Parmi eux, mentionnons Kosice, la seconde ville slovaque en importance et surnommée la Métropole de l'Est. A quelque 250 milles à l'est de Bratislava, Kosice est devenue ville en 1290 et "ville libre royale" en 1347. Sa structure la plus intéressante est sans contredit la cathédrale Sainte Elisabeth dont la construction nécessita près d'un siècle.

On découvre à Dobsina une grotte de glace qui se classe parmi les plus vastes au monde. Cette attraction du pays slovaque s'étend sur plus de 20 acres et contient plus de 100,000 tonnes de glace aux aspects les plus frappants. Plafonds et planchers sont reliés par de gigantesques colonnes et chaque printemps, de véritables fleurs formées par des cristaux de glace recouvrent le sommet de la grotte. Elles disparaissent dès la venue de l'été.

C'est à l'or que Kremnica doit son origine et sa renommée. Cette ville remonte au début du 14e siècle, alors qu'on y découvrit de riches filons d'or qui devaient faire de la Slovaquie le principal fournisseur de métal aurifère de l'Europe à cette époque.

En novembre 1328, le statut de ville était conféré à Kremnica par le roi Charles-Robert qui y établissait en même temps son hôtel royal de la monnaie.

Celle-ci existe toujours et depuis 1918, c'est le seul endroit de Tchécoslovaquie où on frappe des pièces de monnaie, des médailles et des écussons. Kremnica est également réputée pour ses anciennes maisons dont quelques unes datent du 14e siècle.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE GRANBY

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT DONNE, par moi, Donat Brosseau, Greffier de la Cité de Granby, qu'en date du 21 juin 1965, lors d'une séance régulière du conseil municipal de la cité de Granby, le règlement No 534 intitulé: "Règlement modifiant le parcours des travaux décrétés par le règlement No 464", a été adopté par le conseil municipal.

Ledit règlement est déposé à mon bureau, chambres 8 et 9, à l'Hôtel de Ville, Granby, P.Q., où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Le susdit règlement No 534 a de plus été soumis à l'approbation des électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables de la cité de Granby, selon la loi et plus particulièrement par la tenue d'une assemblée publique dûment convoquée et tenue mercredi, le 30 juin 1965, à 7:00 heures de l'après-midi en la salle du conseil, Hôtel de Ville, Granby, P.Q.

En vertu des dispositions de l'article 593 de la Loi des Cités et Villes, S.R. Qué., 1941 et amendements, le susdit règlement No 534 est réputé avoir été approuvé par les électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables de la cité de Granby.

EN FOI DE QUOI, donné à Granby, ce 2ième jour du mois de juillet en l'année 1965.

Donat Brosseau
Greffier de la
Cité de Granby.
(29323)

Gouvernement du Québec
MINISTERE DE LA VOIRIE
APPEL D'OFFRES
PROJET 3272-65

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour le terrassement et le gravelage du chemin Stanstead-Tomifobia dans les municipalités de Beebe Plain et Ogden, comté de Stanstead. Longueur de 0.67 mille.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 3272-65".

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en lui faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste de $10, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $3,000.

Les soumissions devront être addressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement , Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 21 juillet 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque
Sous-ministre.

Gouvernement du Québec
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
APPEL D'OFFRES
(Plans dépositaires)

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère des Travaux publics pour la construction d'un édifice:
PALAIS DE JUSTICE
à Sept-Iles, Qué.

Les entrepreneurs intéressés pourront obtenir les documents nécessaires: plans, devis, formules directives et de soumissions, au bureau de l'Association des constructeurs de Québec Inc., 675 rue Marguerite-Bourgeois, chambre 201, Québec (6) ou au bureau de l'Association des constructeurs de Montréal Inc., 3532, rue Jean-Talon ouest, Montréal, P.Q. le ou après le mardi, 6 juillet 1965, sur versement d'une somme de $250 en mandat-poste ou en chèque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Les dépôts seront remis (sauf dans le cas des entrepreneurs qui n'auront pas soumissionné) si les documents sont retournés en bon état, avant le 10 août 1965 aux adresses ci-dessus.

Pour les travaux spéciaux de plomberie, chauffage, ventilation et d'électricité, des soumissions séparées seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est) au Bureau des Soumissions déposées de Québec ou de Montréal.

MARDI, le 27 JUILLET 1965.

Pour les travaux généraux, les entrepreneurs délivreront personnellement ou adresseront, par livraison spéciale, leurs soumissions, au ministère des Travaux publics, chambre 33, Edifice "A", Hôtel du Gouvernement, Québec, jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est).

MARDI, le 3 AOUT 1965.

Comme garantie, l'entrepreneur sous-traitant devra fournir un chèque visé par une banque à charte du Canada, fait à l'ordre du ministre des Finances, pour une somme égale à 10p. 100 de la soumission et l'entrepreneur général, une somme de $80,000 ou, dans chaque cas, un cautionnement de soumission (bid bond) pour le même montant, suivant les formules officielles du Gouvernement.

Lors de la signature du contrat, l'entrepreneur devra fournir un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun pour 50p.100 du prix du contrat, suivant les formules officielles du Gouvernement.

Seuls les entrepreneurs qui ont leur établissement dans le Québec, sont invités à soumissionner pour ce projet.

Le ministère ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le sous-ministre,
HERVE-A. GAUVIN.

En mer avec la marine britannique

La Marine britannique offre à 5,000 écoliers une occasion unique de voir comment on vit, travaille et combat sur un bateau de guerre moderne en ordre de bataille en les invitant à aller en mer à bord de la frégate Puma.

La frégate fera escale à 33 ports britanniques et les écoliers monteront à bord en groupes de 40 pour faire des petits voyages de jour et de nuit de quatre heures.

Ainsi, donc, pendant quelques heures , les écoliers deviendront des élèves très importants et seront autorisés à participer à la vie normale d'un bateau en mer. Certaines régions maritimes sont spécialement allouées pendant ces voyages pour que l'on puisse utiliser les canons et les armes anti-sous-marines.

Dernierement, le premier groupe de 40 élèves a été amené par un bateau auxiliaire de North Shield, dans le nord-est de l'Angleterre au Puma qui était ancré au large du port.

Montés à bord par une échelle de corde, ils ont reçu des ceintures de sauvetage puis ont été accueillis par le commandant, le capitaine M. Lacey, titulaire de la Croix des services distingués pour avoir contribué à couler des contre-torpilleurs ennemis au large de la côte atlantique française pendant la deuxième guerre mondiale.

Les écoliers ont commencé par visiter le bateau, inspectant les tourelles et la salle de radar, et, sous l'oeil attentif du maître de timonerie on les a autorisés à tenir le gouvernail pendant une brève période.

Un peu plus tard, en entendant le haut-parleur hurler " un homme à la mer", ils sont montés prestement sur le pont. Ceci faisait partie de l'exercice de sauvetage spécial prévu. En effet, tandis que le bateau filait rapidement, un mannequin avait été jeté par dessus bord.

Pendant que sonnait l'alarme on larguait une "bouée fumigène" pour marquer l'endroit et la frégate virait pour y retourner. En même temps, on mit à la mer un petit canot dont le moteur était déjà en marche et qui fendit les vagues tandis que le navire continuait sa manoeuvre. En quelques minutes, le mannequin fut retrouvé.

Les écoliers virent alors comment on mange dans la Marine britannique moderne. Ils descendirent et trouvèrent un repas préparé pour eux. Ils eurent le choix entre cinq plats principaux et le menu comprenait du cari, du rôti de mouton du poisson et deux desserts.

Après le repas, de retour sur le pont, les écoliers reçurent des casques pour se protéger les oreilles contre le bruit des canons de 105 mm et des Bofords. Ils ont vu également des mortiers anti-sous-marins tirer des projectiles qui se sont élevés très haut au-dessus de la frégate pour exploser ensuite dans l'eau à une profondeur déterminée d'avance.

La frégate prit alors le chemin du retour et lorsque les écoliers rejoignirent le bateau auxiliaire, chacun d'eux reçut sa photographie qu'on avait prise à bord pendant la journée.

La frégate Puma - d'une longueur de près de 100 mètres fut terminée en 1957 et a été affectée pendant longtemps à la région de l'Atlantique sud et de l'Amérique du Sud, étant basée à Simonstown en Afrique du Sud. C'est pendant cette période qu'on lui offrit deux pumas de Monterey, en Californie.

Par la suite, un de ces pumas - Flora - fut offert au zoo de Paignton (Devonshire) Angleterre. Flora élève maintenant une famille.

A l'occasion de sa troisième mission, la frégate Puma fut envoyée à l'île de Tristan da Cunha, dans l'Atlantique sud, en vue d'étudier les possibilités d'y ramener la population qu'on avait évacuée à la suite de l'éruption volcanique de 1961

ECOLE DE COIFFURE PAULA enr.
P.G. Boulet, prop.

Le 1er cours débute le 29 juin. Inscriptions jusqu'au 15 juillet. Inscriptions du 1er au 15 septembre pour le deuxième cours.
211F, rue Principale
Granby
tél. 372-5471

ECOLE DE LANGUE DE GRANBY
24 rue St-Antoine Sud — Tél.: 378-2776
du 9 juillet au 6 août
Cours d'anglais pour jeunes du primaire, le vendredi de 9.30 à 12.00 heures.
Professeur: Mlle G. Nevett, institutrice de Toronto.
Prix du cours: $5.00.
(29320)

ON DEMANDE
—Un directeur d'études pour la supervision des classes du cours élémentaire à Granby.

EXIGENCES :
—Un minimum de 10 années d'expérience dans l'enseignement ou la direction locale.
—Diplômes d'enseignement et qualifications universitaires.
—Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 10 juillet.
—Conditions de travail et de salaire à discuter.

S'ADRESSER A :
Commission scolaire régionale Meilleur
140 rue Dufferin, Granby, P.Q.
(29322)

QU'AVEZ-VOUS A OFFRIR SUR CE MARCHE ?

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

MARDI

9.00 Mire
12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Long métrage "Triomphe des archers de Robin des Bois"
3.30 Long métrage 'Le Jugement des flèches'

5.00 Bobino
5.30 Des fourmis et des hommes
6.00 Mes trois fils
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Lucille Dumont

8.30 Les Barons de la pègre
9.30 Le Train bleu
10.00 Intérêt et principal
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Ciné-club "Othello"

MERCREDI

12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Long métrage "La Danseuse et le Bon Dieu"
3.30 Long métrage "Robin des Bois et les pirates"

5.00 Bobino
5.30 Grangallo et Petitro
6.00 Denis la petite peste
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Le Millionnaire
8.30 La Cité sans voiles

9.30 Le Bonheur conjugal
10.00 Signé Berthe et Blanche
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma "Le Numérofatal"

JEUDI

9.00 Mire
12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Long métrage "La Reine folle"
3.30 Long métrage "Malaya"

5.00 Bobino
5.30 Au clair soleil
6.00 Mes trois fils
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Cinéma de Paris "Le Capitaine Fracasse"

9.30 Les Fables de LaFontaine
10.00 Sérénade
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 La Main dans l'ombre
12.00 La Toile d'araignée

CFTM CANAL 10

MARDI

11.00 Mire
11.15 36-24-36
11.30 Scotland Yard
12.00 Bien L'Bonjour
1.15 Programme Double "François 1er"
3.00 "Acapulco"
4.30 Les P'Tits Bon'hommes

5.30 Aventure
6.00 Télé-Métro
6.50 Sport Images
7.00 Dernière Heure
7.15 Ciné-Roman
7.30 Le Saint
8.30 Monsieur Banco
9.00 La Belle Epoque

9.30 Ciel d'été
10.00 Réal Giguère Illimitée
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma "Fort du Désir"
12.40 Fermeture

MERCREDI

11.00 Mire Musique
11.15 36-24-36
11.30 Aventures d'Outre Mer
12.00 Bien L'Bonjour
1.15 Programme Double "Cette Sacrée Gamine"
3.00 "Pavillon de Combat"
4.30 Les P'Tits Bon'Hommes

5.30 Aventure
6.00 Télé Métro
6.50 Sport Images
7.00 Dernière Heure
7.15 Ciné Roman
7.30 Arrêt
8.30 Le Coeur sur la main
9.00 Jeux d'Hommes

10.00 Emile Genest
10.30 Yves Christian
10.45 En première page
10.55 La Couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma "La Roue"
12.40 Fermeture

JEUDI

11.00 Mire
11.15 36-24-36
11.30 Les Quatres Justiciers
12.00 Bien L'Bonjour
1.15 Programme Double L'Esclave
3.00 Sacramento
4.30 Les P'Tits Bon'hommes

5.30 Aventure
6.00 Télé-Métro
6.50 Sport Images
7.00 Dernière Heure
7.15 Ciné Roman
7.30 Mot de Passe
8.00 A la catalogne

8.30 Cinéma Kraft "Samedi Soir"
10.00 Relevez les manchettes
10.30 Mon coeur est un violon
11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma "Une Balle Suffit"
12.40 Fermeture

CHLT CANAL 7

MARDI

9.30 Mire et musique
10.00 Pipe de Plâtre
10.30 T.V. Roman
11.00 Coq au 7
12.00 Les Hommes volants
12.30 Première édition
12.40 La Météo

12.45 Midi Sport
1.00 Votre Pot Pourri
2.00 Cinéma d'Eté
3.30 Long Métrage
5.00 Bobino
5.30 Mes Trois Fils
6.00 Les boute-en-train

6.30 Télébulletin
6.45 La Météo
6.50 Edition Sportive
7.00 Les Beaux Parleurs
7.30 Police des Plaines
8.00 Lucille Dumont
8.30 Les Barons de la Pègre

9.30 Le Train bleu
10.00 Intérêt et principal
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du Sport
11.00 Cinéma 7
12.30 Fermeture

MERCREDI

9.30 Mire et Musique
10.00 Pipe de Plâtre
10.30 T.V. Roman
11.00 Coq au 7
12.00 En Vedette
12.30 Première Edition
12.40 La Météo

12.45 Midi Sport
1.00 Votre Pot Pourri
2.00 Cinéma d'Eté
3.30 Long Métrage
5.00 Bobino
5.30 Grand Gallo et Petitro
6.00 1-2-3 les Aristos

6.30 Télébulletin
6.45 La Météo
6.50 Edition sportive
7.00 Sur le Gril
7.30 Qui dit vrai?
8.00 Le millionnaire
8.30 Cité sans voile

9.30 Le Saint
10.30 Téléjournal
10.45 Emile Genest reçoit
11.15 Cinéma 7
12.30 Fermeture

JEUDI

9.30 Mire et Musique
10.00 Pipe de plâtre
10.30 T.V. Roman
11.00 Coq au 7
12.00 En Vedette
12.30 Première edition
12.40 La Météo
12.45 Midi Sport
1.00 Votre Pot Pourri

2.00 Cinéma d'Eté
3.30 Long Métrage
5.00 Bobino
5.30 Les Boucaniers
6.00 Les boute-en-train
6.30 Télébulletin
6.45 La Météo
6.50 Edition Sportive
7.00 Le Courrier de:

7.30 Festival des Chorales
8.00 Cinéma de Paris
9.30 Les Fables de Lafontaine
10.00 Sérénade
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma 7
12.30 Fermeture

CBMT CANAL 6

MARDI

1.21 Today on CBMT
1.27 News and Weather
1.30 Luncheon Date
2.30 Movie Matinée "The Black Rose"
4.01 Vacation Time
5.00 The King's Outlaw
5.30 Take 30

6.00 Eye to Eye: "The Man Who Fought City Hall"
6.30 Across Canada
7.01 CBC Evening News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Let's Talk Music
8.00 The Great War

8.30 Hollywood Talent Scouts
9.30 The Thirties
10.30 CBC Newsmagazine
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.29 Sports Final
11.36 Tuesday Showtime "Action in the North Atlantic"

MERCREDI

1.31 Today on CBMT
1.27 News and Weather
1.30 Luncheon Date
2.30 Movie Matinée "Johnnie Concho"
4.01 Vacation Time
4.29 Sunshine Semester
5.00 The King's Outlaw
5.30 Quest Under Cwpricorn

6.00 The Farmer's Daughter
6.30 Across Canada
7.01 CBC Evening News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Nation's Business: N.D.P
7.45 Whellspin
8.00 Swing Ding
8.30 Perry Mason

9.30 Mystery Theatre
10.30 "Quo Vadis, Mrs. Lumb?
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.29 Sports Final
11.36 Movie Cavalcade "Knight without Armour'

JEUDI

1.21 Today on CBMT
1.27 News and Weather
1.30 Luncheon Date
2.30 Movie Matinée "Bird of Paradise"
4.01 Vacation Time
5.00 The King's Outlaw
5.30 20/ 20

6.00 Sports Guesses and Guests
6.15 Tee to Green
6.30 Across Canada
7.01 CBC Evening News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Candid Camera
8.00 Gomer Pyle

8.31 Prtrait
9.00 The Defenders
10.00 The Rogues
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.30 Sports Final
11.21 Final Edition
11.37 The Sullavan Brothers: "The Man from New York

CFCF CANAL 12

MARDI

1.30 The Sound of Twelve
1.45 Meditation Newsroom 12
2.00 The Liberal Arts
2.30 The Pierre Berton Show

3.00 People in conflict
3.30 It's your move
4.00 Surprise Party
4.30 The Mickey Mouse Club
5.00 Family Theatre "Quiet Weekend"

6.15 Channel 12 stakes
6.30 Pulse
7.00 The Littlest Hobo
7.30 Let's Sing Out
8.00 Petticoat Junction
8.30 The Andy Williams show

9.30 The Jim Trimble show
10.00 Alfred Hitchock
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 Nightcap
12.00 Newsroom 12 Meditation

MERCREDI

1.30 The Sound of Twelve
1.45 Meditation Newsroom 12
2.00 The Liberal Arts
2.30 The Pierre Berton Show

3.00 People in conflict
3.30 It's Your move
4.00 Surprise Party
4.30 The Mickey Mouse Club

5.00 Family Theatre
6.15 Channel 12 Stakes
6.30 Pulse
7.00 No Time For Sergeant

7.30 Bourbon Street Beat
8.30 Sunset Theatre "No Way Out"
10.30 Wednesday Night at the Races

11.00 National News
11.15 Pulse
11.40 Pajama Playhouse "Operation Mad Ball"

JEUDI

1.30 The Sound of Twelve
1.45 Meditation Newsroom 12
2.00 The Liberal Arts
2.30 The Pierre Berton Show
3.00 People in conflict

3.30 It's your move
4.00 Surprise Party
4.30 The Mickey Mouse Club
5.00 Family Theatre "Night People"
6.15 Channel 12 stakes

6.30 Pulse
7.00 The Munsters
7.30 My Favorite Martian
8.00 Sunset Theatre "No Place For Jeannifer"
9.30 Branded

10.00 The Jac Paar Program
11.00 National News
11.15 Pulse
11.40 Pajama Playhouse "The Blue Dahlia"

RADIO MENU

CHEF 1450 au cadran

6.54 Début des Emissions
6.55 Information Gén.
7.00 Radio Sacré Coeur
7.05 Bonjour Cultivateurs
7.15 Bien L'Bonjour
7.35 Bien L'Bonjour
7.45 Le Courrier du Car
8.10 Loisirs 65 avec Huguette
8.33 Bien L'Bonjour
8.55 Information Gén.
9.00 L'Heureux Matin
9.33 Opinions
10.00 En époussettant Mme
10.25 Votre Beauté Mme
10.33 Nos Marchands vous appellent
11.00 Chansons canadiennes
11.33 Chansons canadiennes
12.10 En dînant
12.30 Bruits de ma ville
12.40 Bruits de ma ville
1.00 Détente
1.33 Les Regards Féminins
1.55 Information Gén.
2.00 Les Regards Féminins
2.33 Album des Artistes
3.00 Music Hall Eclair
3.33 Album des Artistes
3.55 Information Gén.
4.00 Club 1450
4.33 Club 1450
4.55 On offre on demande
5.00 Club 1450
5.33 Club 1450
6.10 Pour Vous
6.45 Radio Sacré Coeur
6.55 Information Gén.
7.00 Hit Parade
7.33 Hit Parade
7.55 Information Gén
8.00 Rendez-vous musical
8.33 Rendez-vous musical
8.55 Information Gén.
9.00 Le Jazz et ses adeptes
9.15 Rythme et danse
9.30 Information Gén
9.33 Rythme et danse
9.55 Information Gén,
10.00 Rythme et danse
10.15 Fascination
10.33 Fascination
11.00 Pensée du soir

SUITE DE

VOTRE HOROSCOPE

est sur le point de se réaliser. La journée est intéressante au point de vue travail et famille, mais compliquée dans les affaires d'envergure.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) La journée serait bien choisie pour changer de lieu ou d'habitation, mais de bonnes influences favorisent quand même votre demeure habituelle.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Une attente est vaine et certains efforts s'avèrent inutiles. La situation ne tient pourtant qu'à un fil. Une occasion vous sera propice.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous possédez un tempérament doux et agréable, mais vous manquez de fermeté et de volonté. Vous êtes cependant capable d'un effort soutenu quand vous convoitez une chose.

MOTS CROISES

— No 2200 —

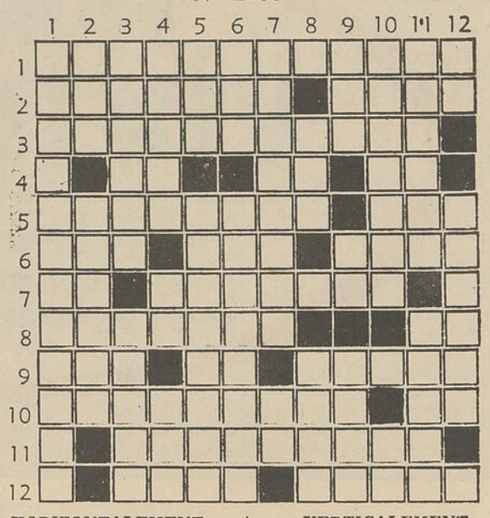

HORIZONTALEMENT

1—Mesure de la différence d'altitude de deux points (pl).
2—Homme éloquent. — Elle enveloppe un oreiller.
3—Drague à vapeur.
4—De la gamme. — Deux. — Bouts de pied.
5—Vanité qui a pour objet de petites choses. — Nécessaire à la vie.
6—En rond. — Fleuve d'Afrique. — Homme qui mange énormément.
7—Sym. de l'or. — Extrait, concentré.
8—On y reçoit les visiteurs. — Paresseux.
9—Dame, demoiselle. — Phonétiquement: Hausser. — Gris.
10—Elle habite une république de l'Europe méridionale. — Note.
11—Qui est selon le sens strict des mots.
12—Entre elles et eux. — Myriapodes.

VERTICALEMENT

1—Science qui remplace les calculs numériques par des graphiques (pl).
2—Se rendra. — Vantait le mérite de.
3—Parasite de la peau du boeuf. — Petite monnaie d'Espagne.
4—Sorte de canal. — Article espagnol. — La ... du peuple (la plus vile populace).
5—Général américain. — Contraire à l'usage.
6—Parcourus des yeux. — Etat d'une personne qui ne fait rien.
7—Rendre rauque. — Venu au monde.
8—Unit. — Inscription sur la croix.
9—Phonétiquement: Instrument pour serrer. — Particule du dialecte provençal. — Petit de la vache.
10—Nappe et serviettes de table. — Jumelles.
11—Rendre plus ou moins chaud. — Qui est au bon air.
12—Personnel. — Examine de nouveau.

SOLUTION DU PROBLEME NO 2199

■ **Horizontalement:** 1. Laboratoires; 2. Elévation — Ru; 3. Girelle — Fer; 4. If — Elancées; 5. Tel — Issant; 6. Irisé — Scier; 7. Métamorphose; 8. Eté — Riants; 9. Marina — EnSoi; 10. Eventrant — ML; 11. None — Dinera; 12. TNT — Mûre — Ecu.

■ **Verticalement:** 1. Légitimement; 2. Alifère — Avon; 3. Ber — Litèrent; 4. Ovée — Satiné; 5. Ralliement; 6. Atlas — Ardu; 7. Tiens — RR — Air; 8. Oô — Caspienne; 9. In — Enchanté; 10. Fêtions — Ré; 11. Eres — Estomac; 12. Sûr — Grésil.

SUITE DE

EN JUILLET C'EST LE

1/4 tasse d'huile à salade
1/2 cuil. à thé de sel

Embrocher le gigot dans le sens de la longueur en suivant l'os, afin que la pièce soit bien en équilibre; presser les deux crampons de la brochette à chaque bout et visser fortement.

Mêler ensemble le reste des ingrédients et à l'aide de cette préparation, badigeonner la viande souvent durant la cuisson.

Pour la cuisson à l'extérieur, rôtir la pièce au-dessus de charbons ardents sur une broche tournante. Allouer environ 25 à 35 minutes par livre, en tenant compte du degré de cuisson désiré. Placer une casserole sous la viande pour en recueillir le jus qui devra ensuite être enlevé au fur et à mesure qu'il s'accumule dans le récipient.

Pour la cuisson à l'intérieur: si votre cuisinière possède une rôtisserie, il n'y a qu'à suivre les directives du manufacturier; puis, procéder comme il a été dit plus haut à une température de 325oF. A défaut de rôtisserie, déposer le gigot dans un récipient peu profond et cuire au four à 325oF pour une durée égale à celle qui a déjà été mentionnée précédemment où jusqu'à ce que le thermomètre à viande enregistre 170 degrés pour un rôti saignant, 180 pour un rôti bien cuit. La portion normale est d'une demi-livre par personne. . .ou plus pour les appétits aiguisés par le grand air.

AGNEAU PATIO

2 livres de côtes levées d'agneau.
½ cuil. à thé de sel
Quelques grains de poivre
½ cuil. à thé de basilic
¾ tasse de catsup aux tomates
¼ cuil. à thé de poudre de cari
½ cuil. à thé de moutarde sèche.
3 cuil. à table de sucre brun
2 cuil. à table de vinaigre
1 oignon moyen, émincé

Découper les côtes en bouchées et faire brunir de tous les côtés dans une poêle légèrement graissée; ajouter le sel, le poivre et le basilic. Couvrir et laisser mijoter pendant environ 45 minutes ou jusqu'à ce que la viande soit tendre; ajouter un petit peu d'eau si la viande devient trop sèche et tourner plusieurs fois. Egoutter l'excès de gras et combiner le reste des ingrédients pour faire une sauce.

Pour un barbecue à l'extérieur - - disposer les morceaux de viande cuite dans des assiettes en aluminium; y verser la sauce et placer sur le treillis de la rôtisserie au-dessus de charbons ardents; mijoter pendant une quinzaine de minutes en remuant souvent.

Pour la cuisson à l'intérieur verser la sauce sur les côtes qui ont été cuites dans la poêle; mijoter et remuer souvent pendant une quinzaine de minutes. Donne environ 4 à 5 portions.

Les prix du marché

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, Montréal.

Pommes: McIntosh, de fantaisie $4.50 à $4.75, "C" $2.25 à $2.50 le minot.

Fraises: $2.25 à $2.50, grosses $2.75 à $3.25 le cageot de 12 chopines.

Celeri: $1.25 à $1.35 la douzaine de pieds.

Epinards: $1 le minot, $1.75 les 12 cellos de 10 onces.

Betteraves: $1 à $1.25 la douzaine de paquets.

Brocoli: premiers arrivages: $5 pour 18.

Carottes: premiers arrivages $1.25 la douzaine de paquets.

Chicorée et escarolle: $1 à $1.25 le cageot de 16.

Choux: $1.75 les 18.

Choux fleurs: $3 la douzaine.

Concombres: $1 la douzaine.

Fèves: premiers arrivages, $5 les 20 livres.

Laitue: en feuilles, $1.25 Boston et Romaine $1.75 à $2 les 2 douzaines, Iceberg $1.75 à $2.25 le cageot.

Navets: no 1 $5, no 2 $2.50 les ac de 50 livres, nouveaux $1 la douzaine.

Oignons: du printemps .65 à .70, oignonnets, .75 à .80 la douzaine de paquets.

Patates nouvelles: premiers arrivages, $5 les 50 livres.

Persil: .60 la douzaine de paquets.

Poireaux: $1.50 la douzaine.

Pois verts: $3.50 à $4 les 20 livres.

Radis: .33 à .40 la douzaine de paquets en cellos $2 les 30 cellos de 8 onces.

Rhubarbe: .35 à .40 la douzaine, grosse .75 la douzaine.

Tomates: $7.50 la boîte.

MONTREAL (PC)—Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 40; A-gros 37; A-moyen 31; A-petits 26; B 29; C 23.

Beurre: arrivages courants, non admissible: 92: 54 3-8, 93: 55 3-8.

Fromage: livre à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 40; coloré 40 1-4.

Pommes de terre: Nouveau-Brunswick $3.50 à $4.00 les 50 livres, .84 à .86 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $5.75 à $6 les 75 livres, $3.75 à $4.00 les 50 livres, .86 à .88 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs 14 3-4 à 16; procédé par rouleau, no 2 en sacs: 13 1-2 à 14 1-2; autre catégorie pour nourrissage 12 1-2 à 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11 à 12. Poudre de lait 4 à 4 1-2 cents.

RoyNat affiche un actif accru de 92%

L'actif de RoyNat Ltd. a augmenté de $26,580,371.00 à $51,247,518. durant l'année fiscale terminée le 30 avril 1965. C'est ce qui ressort des états financiers de la compagnie déposés par le président. J.W. Powell à la troisième assemblée annuelle des actionnaires, tenue à Montréal.

M. Powell a déclaré que la compagnie, depuis le début de ses opérations, avait rendu accessible à 476 entreprises canadiennes des fonds pour environ $78 millions. Ce chiffre comprend $58 millions effectivement déboursés dont $8 millions ont été remboursés, et des engagements, au 30 avril, de plus de $20 millions.

Signalant la diversité des entreprises canadiennes financées par RoyNat Ltd, d'un océan à l'autre, M. Powell a fait remarquer que les clients de la compagnie avaient employé les avances pour l'expansion de leurs entreprises, la modernisation de leurs usines, l'achat d'outillage, l'amélioration de leurs fonds de roulements, la consolidation et le refinancement de leurs dettes et aux fins de lancer de nouvelles compagnies ou d'acquérir des entreprises existantes.

"Il ne fait aucun doute, a-t-il dit, que l'emploi de ces fonds à contribué d'une façon tangible à accroître les moyens de production et à créer de nouveaux emplois à travers tout le Canada". Le surplus accumulé par RoyNat Ltd. à la fin des 34 premiers mois atteignait $365,645.00 après paiement de dividentes privilégiés de $99,521.00

Faisant état des profits satisfaisants réalisés au cours de l'année et des projets futurs de la compagnie, M. Powell a déclaré: "Comme nos frais de premier établissement ont été entièrement amortis, nous nous orientons maintenant vers des bénéfices plus élevés. Nos perspectives d'avenir sont des plus encourageantes".

Commentant la position de Roy Nat Ltd. comme emprunteur sur les marchés de l'argent à court terme et à long terme, il déclara: "Nous sommes particulièrement fiers du fait que nous avons pu établir notre propre programme de financement d'après un plan vigoureux et précis qui nous permettra d'assurer à notre clientèle, dans l'avenir, une source continue de capitaux. Les détenteurs de nos billets garantis et de nos débentures se répartissent à travers tout le Canada ce qui reflète la confiance qui nous est témoignée dans les milieux investisseurs".

Il a fait remarquer que les officiers et le personnel de Roy Nat Ltd. pouvaient à bon droit se féliciter d'avoir mis sur pieds dans une période de quelques 34 mois seulement, une entreprise d'envergure nationale réputée dont la demande pour les services s'accroît à un rythme accéléré.

Les renseignements, concernant le système de financement RoyNat, peuvent être obtenus des 7 bureaux régionaux de la compagnie à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Régina, Calgary et Vancouver et par l'intermédiaire des quelques 1,600 succursales de ses 5 actionnaires, La Banque Royale du Canada, La Banque Canadienne Nationale, Montréal Trust Company, The Canada Trust Company et Trust Général du Canada.

UN SERVICE PROFITABLE
NOS ANNONCES CLASSEES

PROVINCE DE QUEBEC

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MEILLEUR

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la commission scolaire susdite, qu'à une session tenue le trentième jour du mois de juin 1965, MM. les Commissaires d'écoles de la commission scolaire régionale Meilleur, ont adopté la résolution suivante:

CONSIDERANT que la commission scolaire doit organiser le transport des élèves aux écoles de la commission scolaire régionale à Granby et aux sous-centres établis, il est proposé par M. le Commissaire Orpha Choinière et résolu unanimement que des soumissions publiques soient demandées, conformément aux articles 223c, 298, 496p, de la Loi de l'Instruction Publique et suivant les règlements et directives du Ministère de l'Education et les conditions ci-dessous mentionnées.

A - CONDITIONS

1. Une seule soumission peut s'appliquer à un ou plusieurs circuits aussi bien qu'à la totalité.

2. Dans le cas où un soumissionnaire est intéressé à entreprendre plus d'un circuit, il doit indiquer, SEPAREMENT, le prix de chaque circuit. Celui-ci ne peut être établi AUTREMENT que sur une base annuelle et non par élève ni par mille.

3. Toute soumission une fois déposée ne peut être retirée.

4. La commission scolaire se réserve le droit de modifier ou changer les circuits EN TOUT TEMPS, si elle le juge à propos et nécessaire.

5. Le ou les contrats seront adjugés pour la période indiquée ci-dessous, en regard de chaque circuit, à compter du 7 septembre 1965, sans privilège de renouvellement ni prolongation.

A) Le contrat à être adjugé du circuit no: 2 est pour une période de trois ans (3), sans privilège de renouvellement ni prolongation.

B) Le contrat à être adjugé pour les circuits no: 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, est pour une période d'un an (1), sans privilège de renouvellement ni prolongation.

6. Au cas d'inexécution d'une ou plusieurs clauses du contrat ou de toute infraction, la commission scolaire peut y mettre fin, dans les trente jours (30) suivant un avis préalable.

7. Tout conducteur qui aura été condamné et dont le permis aura été suspendu pour conduite dangereuse ou en état d'ivresse, se verra refuser le droit de conduire un autobus scolaire.

8. Le contrat ne peut être modifié, annulé ou son exécution ne peut être abandonné par l'entrepreneur avant sa date d'expiration, sans le consentement exprès et écrit de la commission scolaire, à défaut de quoi celle-ci peut réclamer de l'entrepreneur tous les frais encourus ainsi que les dommages-intérêts en raison de l'inexécution, de l'arrêt ou de la suspension du contrat.

9. Dans le cas de décès de l'entrepreneur, la commission scolaire ou la succession peut mettre fin au contrat si l'une ou l'autre des parties concernées le jugent à propos, après un avis préalable de trente jours (30).

10. Advenant une augmentation ou une diminution dans le nombre d'élèves ou de milles, la commission scolaire peut majorer ou réduire le prix du contrat au prorata du nombre d'élèves ou de milles excédant 25% du nombre établi, par circuit, lors de la signature dudit contrat ou de tout montant moindre convenu entre les deux parties.

11. Chaque soumissionnaire doit:

a) s'engager à transporter, gratuitement, durant toute la durée de son contrat, chaque jour de classe, à l'école, le matin, pour l'ouverture, et de l'école, l'après-midi, lors de la fermeture, les seuls élèves et, s'il y a lieu, les membres du personnel enseignant désignés en tout temps par la commission scolaire. Les élèves seront assis deux (2) par siège;

b) vérifier lui-même les distances approximatives mentionnées en regard de chaque circuit, jusqu'à la dernière habitation des rangs concernés ou de la municipalité;

c) fournir des véhicules neufs ou usagés mais en bon état mécanique qui peuvent contenir, si possible, au moins 25% plus d'élèves que le nombre exigé pour chaque circuit lesquels véhicules doivent assurer le confort et la sécurité. Les véhicules devront être d'un modèle de pas plus de quatre ans (4) d'usure pour le contrat d'une durée de 3 ans;

d) donner une description de chaque véhicule qu'il utilisera, c'est-à-dire, la marque, le modèle (année) et la capacité (élèves assis convenablement). Toute entreprise publique détenant un permis de la Régie n'est pas tenue à cette obligation, sauf la capacité, si les autobus sont sous le contrôle de ladite Régie. Remiser chaque véhicule à l'intérieur d'un garage, durant la saison froide;

e) déposer lors de la signature du contrat et pour la durée d'icelui, une garantie représentant au moins 10% du prix annuel;

cette garantie peut être sous l'une des trois (3) formes suivantes dont le choix est à la discrétion de la commission scolaire; un chèque personnel visé; la retenue du paiement du premier mois; une police de garantie émise par une Compagnie autorisée à se porter caution judiciaire en vertu de la Loi des compagnies de garantie;

f) maintenir en permanence une police d'assurance d'au moins $200,000.00 (limite globale). Une copie de ladite police doit être remise à la commission scolaire, de même qu'un écrit de la compagnie d'assurance à l'effet que celle-ci s'engage à aviser elle-même directement la commission scolaire, par lettre recommandée, de l'annulation ou du non renouvellement de la police;

g) être l'unique propriétaire de tout véhicule nécessaire à l'exécution de son contrat et ne céder celui-ci, ni en tout ni en partie, en faveur d'une ou plusieurs personnes;

h) accompagner sa soumission d'un certificat de moralité ou de bonne conduite;

i) engager seulement des conducteurs munis d'un permis de chauffeur et détenteurs de certificats de santé et de bonne conduite lesquels doivent être remis à la commission scolaire;

j) observer et respecter les lois, règlements et directives du Ministère de l'Education, les dispositions du Code de la Route du Ministère des Transports et Communications et de tout autre Ministère qui peut être concerné.

B - DESCRIPTIONS DES CIRCUITS

Le transport est établi en 8 circuits, tels que décrits ci-après:

CIRCUIT NO: 1-
STE CECILE DE MILTON (école centrale) à GRANBY (diverses écoles de la régionale).
Le circuit est d'environ 18 milles par jour et approximativement 40 élèves.
La Commission scolaire exige 1 autobus.

CIRCUIT NO: 2-
WEST SHEFFORD (école centrale) à WATERLOO (école centrale).
Le circuit est d'environ 16 milles par jour et approximativement 65 élèves.
La Commission scolaire exige 2 autobus.

CIRCUIT NO: 3-
ST PAUL D'ABBOTSFORD (école centrale) à ST CESAIRE.
Le circuit est d'environ 14 milles par jour et approximativement 56 élèves.
La commission scolaire exige 1 autobus (capacité 84 passagers).

CIRCUIT NO: 4-
L'ANGE GARDIEN (école centrale) à ST CESAIRE.
Le circuit est d'environ 12 milles par jour et approximativement 32 élèves.
La commission scolaire exige 1 autobus.

CIRCUIT NO: 5-
ST PAUL D'ABBOTSFORD (école centrale) à L'ANGE GARDIEN.
Le circuit est d'environ 14 milles par jour et approximativement 13 élèves.
La commission scolaire exige 1 autobus.

CIRCUIT NO: 6-
ST CESAIRE (école centrale) à L'ANGE GARDIEN.
Le circuit est d'environ 12 milles par jour et approximativement 15 élèves.
La commission scolaire exige 1 autobus.

CIRCUIT NO: 7-
ROXTON POND (école centrale) à STE CECILE DE MILTON (école centrale) et de STE CECILE DE MILTON (école centrale) à ROXTON POND (école centrale).
Le circuit est d'environ 20 milles par jour et approximativement 17 élèves de ROXTON POND et 17 élèves de STE CECILE DE MILTON.
La Commission scolaire exige 1 autobus.

CIRCUIT NO: 8-
GRANBY (paroisse Immaculée-Conception, St-Eugène, St-Joseph) au MONT SACRE-COEUR.
Le circuit est d'environ 5 milles par jour et approximativement 310 élèves.
La commission scolaire exige 6 autobus.

C - RECEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

1. Les soumissions seront reçues jusqu'à 8 heures p.m. le mercredi 14 juillet 1965, au bureau du secrétaire-trésorier, au no: 140, rue Dufferin, Granby Qué., sous enveloppe cachetée avec la mention "SOUMISSION POUR LE TRANSPORT DES ELEVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MEILLEUR".

2. Les soumissions déposées seront ouvertes au cours de la réunion tenue le même jour à 8.15 heures p.m. en la salle Christ-Roi, au no: 140, rue Dufferin, Granby, Qué.

3. La commission scolaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

ADOPTE

En conséquence, cette résolution est adoptée.

Vraie copie certifiée,
Ce cinquième jour du mois de juillet 1965.

Jacques Dubois
Secrétaire-trésorier

Mademoiselle Shoppe

FAMEUSE VENTE D'ÉTÉ

Notre magasin sera fermé lundi, mardi et mercredi pour préparer la vente d'été

ROBES D'ETE

Beau choix de robes fraîches et pimpantes pour l'été. Gais coloris. Une vraie aubaine !

Rég. 25.00 **5.88**

Rég. 19.98 **12.88**

Rég. 10.98 **6.88**

CHEMISES-T DE SOLEIL EN TRICOT COTON

Rég. 4.98 **3.28**

Rég. 3.98 **2.88**

SLIMS EXTENSIBLES et de coton

Couleurs assorties

Rég. 12.98 **7.88** Rég. 8.98 **5.88** Rég. 6.98 **4.88**

NYLONS 39¢

sans couture
1ère qualité

COSTUMES

2 - 3 PIECES

Costumes de marques réputées, telles Tricosa, Buttle Knit, Terkel de Paris. Tissus assortis. Couleurs au choix.

Rég. 45.00 Rég. 39.98

28.98 26.88

LA VENTE COMMENCE JEUDI LE 8 JUILLET A 8h.15 A.M. PRECISES

MANTEAUX DE PLUIE

Réduits jusqu'à **14.88**

MANTEAUX de plage

Nouveaux styles, dernier cri.

rég. 8.98 **5.88**

rég. 6.98 **4.88**

JEANS

Western authentiques confection solide

rég. 5.98 **4.28**

rég. 4.98 **3.88**

SHORTS et JAMAICAS

Variété extraordinaire

rég. 5.98 **4.48**

rég. 4.98 **3.88**

rég. 3.98 **2.68**

DES CENTAINES DE BLOUSES

Sans manche, à manches courtes ou longues

rég. 9.98 **5.88**

rég. 5.98 **3.88**

Costumes de bain

Styles 2-pièces — bikini et régulier

Spécial Mademoiselle Shoppe

rég. 24.98 rég. 19.98 rég. 16.98

15.88 13.88 10.88

Cardigans en tricot et chandails pour dames

Valeurs exceptionnelles

rég. 10.98 rég. 8.98 rég. 5.98

7.88 6.48 4.48

Grand assortiment de

CHANDAILS DE LAINE

rég. jusqu'à 24.98 **15.88**

rég. 12.98 **9.88**

207, rue Sud - Cowansville, Qué.